U d'/of OTTAWA
39003000664283

BIBLIOTHECA
Ottaviensis

Dec 13, 196

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/lareligionspirit00main

LA
RELIGION
SPIRITE

OUVRAGES DU MEME AUTEUR

LE CARACTÈRE CHRÉTIEN, in-32 (*Roblot*) 1 50

JÉSUS-CHRIST, in-12 (*Roblot*) ..... 5 »

L'HEURE DES AMES, in-12 (*Lethielleux*) ..... 4 »

MÈRE MARIE POUSSEPIN, fondatrice des Sœurs de charité Dominicaines, in-12 orné de gravures (*Lethielleux*) (*Couronné par l'Académie française*) 4 »

INTRODUCTION A LA PSYCHOLOGIE DES CONVERTIS, in-12 (*Gabalda*) 2 50

LES MOUVEMENTS DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE AU XIXe SIÈCLE, in-12 (*Desclée*) (*Couronné par l'Académie française*) 4 55

LA PSYCHOLOGIE DE LA CONVERSION, in-12 (*Beauchesne*) ..... 8 »

LE TÉMOIGNAGE DES APOSTATS, in-12 (*Beauchesne*) 8 »

LES TÉMOINS DU RENOUVEAU CATHOLIQUE, Introduction par le R. P. Sertillanges, in-12 (*Beauchesne*) ..... 7 »

LES CADRES RELIGIEUX DE LA NATION (*Revue des Jeunes*) 1 25

LES RELIGIONS DE LA PRÉHISTOIRE, in-8° illustré (*Desclée* et *A. Picard*) ..... 30 »

BF
1262
.M3R4
1921

TH. MAINAGE
PROFESSEUR A L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

LA RELIGION SPIRITE

ÉDITION DE LA REVUE DES JEUNES
3, RUE DE LUYNES, PARIS-VIIe. — TÉLÉPH. : FLEURUS 19-68

ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE
Universitas
BIBLIOTHECA

Imprimi potest
Parisiis, die 11 februarii 1921.
fr. RAYMOND LOUIS.

Imprimatur :
Parisiis, die 26ª februarii 1921
E. LAPALME, Chan. tit.

Tous droits de reproduction et de traduction réservés pour tous les pays. Copyright by *Revue des Jeunes* 1921.

CHAPITRE PREMIER

SPIRITISME ET CHRISTIANISME

CHAPITRE PREMIER

SPIRITISME ET CHRISTIANISME

En 1848, le petit village de Hydesville, aux Etats-Unis, était en grand émoi. Dans la maison habitée par le Dr John Fox, sa femme et ses deux filles, d'étranges phénomènes se déroulaient chaque nuit : coups violents frappés sur les murs, déplacements de meubles, vaisselle brisée avec fracas, le tout sans cause apparente. La fille aînée du docteur ayant eu l'idée de frapper dans ses mains en invitant le bruit mystérieux à répondre, celui-ci s'exécuta. Une conversation s'engageait avec l'interlocuteur invisible. Et l'on apprenait que le vacarme était produit par l'esprit d'un homme assassiné et enterré à l'intérieur de la maison. Telle fut l'attaque brusquée par laquelle, à notre époque, les désincarnés firent irruption dans le monde des vivants.

La nouvelle des événements survenus à Hydesville se propagea en Amérique, avec une rapidité foudroyante. Chacun voulut, à son tour, causer avec les morts. En peu d'années, le spiritisme ralliait là-bas plus de 500.000 adhérents. De l'Amérique, il passait en Angle-

terre. De l'Angleterre il débarquait en Allemagne d'où il se répandit sur la France. Chez nous, il rencontrait son premier théoricien et son premier Grand Pontife, Allan Kardec, auteur du *Livre des Esprits* (1857).

Depuis ce temps, le spiritisme n'a cessé de gagner du terrain. Il a su intéresser à son sort des savants de renom. Il a ses revues attitrées. Il tient ses congrès périodiques. C'est par millions que se chiffrent aujourd'hui ses adeptes.

La guerre enfin vient de lui imprimer une impulsion extraordinaire. Aux familles atteintes dans leurs affections les plus chères, il offrait un moyen facile de retrouver les disparus et de converser avec eux. Dans l'affolement de leur douleur, à tous les degrés de la hiérarchie sociale, des milliers de femmes, épouses, mères, sœurs, fiancées ont cherché avidement la consolation suprême. Même chrétiennes et malgré les avertissements énergiques de l'Eglise, elles consultent les voyantes, elles interrogent les tables, elles prennent part aux séances clandestines. Elles grossissent la foule de tous ceux qui, captés par l'attrait malsain du merveilleux, ou poussés par la curiosité et le snobisme, s'adonnaient déjà à des pratiques semblables.

Grisé par le succès, le spiritisme n'assigne plus de

bornes à ses ambitions. Il vise à remplacer les religions existantes. Il se flatte de contenir, à l'état de germe et de promesse, l'unique religion de l'avenir..

C'en est assez, semble-t-il, pour qu'un catholique éprouve le besoin de se faire une opinion motivée sur ce singulier mouvement. Et c'est pourquoi je crois opportun de traiter un sujet auquel les circonstances donnent un regain d'actualité brûlante.

A parler franchement, je l'aborde sans aucun enthousiasme. Des heures que j'ai consacrées à poursuivre les fantômes des vivants et des morts, je rapporte l'impression d'une tristesse profonde. Il est triste de constater qu'après dix mille ans de civilisation et vingt siècles de christianisme, l'homme moderne recule vers ces temps lointains où la pensée religieuse était dominée par la hantise des revenants. Il est triste de saisir sur le vif l'un des signes — entre plusieurs autres — de ce détraquement des âmes qui sévit aux périodes troublées, quand par ailleurs la foi est chancelante et que l'intelligence elle-même hésite à exercer la plénitude de son contrôle et de ses droits.

Mais puisque, poussé par le désir d'éclairer et d'instruire, je me résous à entretenir mes lecteurs du spiritisme, je considère comme un devoir de conduire la dis-

cussion avec tout le sérieux et toute l'impartialité qu'on est en droit d'attendre d'un adversaire loyal. Passer outre, avec un sourire de pitié, aux étranges révélations des médiums, rejeter en bloc et sans examen les faits qui étayent ces révélations : le procédé est facile. Il est par trop scabreux. On donne à croire que le catholicisme n'est pas en mesure de rétorquer les arguments qu'on lui oppose et qu'il préfère se tirer d'embarras par une volte-face méprisante. On risque en outre de froisser et d'enraciner dans leurs idées plusieurs âmes qui, après tout, peuvent être de bonne foi.

Ce procédé ne sera pas le nôtre. Nous laisserons le spiritisme s'expliquer tout à son aise. C'est là une licence que nous ne saurions lui refuser sans injustice. Nous enregistrerons donc ses espérances, ses doctrines, ses expériences. Nous n'en serons que plus à même, ensuite, de porter sur l'ensemble et le détail de l'édifice qu'il rêve de construire, une appréciation équitable et objective.

Et tout d'abord, que faut-il entendre par ce mot : Spiritisme? Il nous est indispensable de le savoir. Et comme la compréhension d'un système d'idées ou de croyances est grandement facilitée par l'emploi de la méthode comparative, il est tout indiqué que nous rap-

prochions les enseignements spirites de ceux de notre Eglise. Cette confrontation sera fort suggestive. Elle nous introduira dans le vif du débat. Elle nous permettra surtout de répondre déjà à cette autre question primordiale et pratique : peut-on professer le spiritisme et rester catholique?

I

A nombre de personnes, sans doute mal informées, il paraîtra bien hardi d'attribuer au spiritisme un enseignement quelconque. Pour la grande majorité de ceux qui en ont entendu parler, le spiritisme est simplement un ensemble de démarches, plus ou moins bizarres, à l'aide desquelles on se flatte d'entrer en communication avec les morts. D'autre part, l'Eglise n'a jamais entendu se prononcer sur l'impossibilité des rapports des vivants avec l'au-delà : âmes des défunts, esprits infernaux ou angéliques. Il ne semble donc pas, à envisager le problème sous cet aspect, qu'il y ait opposition absolue entre le catholicisme et le spiritisme. Manière de voir superficielle. D'abord, même si l'on adopte le point de vue étroit et insuffisant que l'on vient de signaler, la divergence éclate entre les deux croyances. De tous

temps, l'Eglise a prohibé tout commerce spontané de ses fidèles avec les êtres d'outre-tombe. Elle l'a prohibé parce que, pour des raisons que je dirai plus tard, la manifestation des âmes séparées aux mortels est un fait rare, exceptionnel. Il ne dépend pas de la volonté de l'homme de le produire. Il y faut l'ordre formel ou la permission expresse de Dieu. Elle l'a prohibé encore parce que l'au-delà n'est pas seulement peuplé d'âmes saintes ou d'esprits de lumière. Il l'est aussi d'esprits ténébreux capables d'entraîner les hommes dans les voies de la perdition. Bref, l'univers invisible peut, parfois, prendre l'initiative de se faire connaître à nous. En aucun cas il ne nous est, à nous, ni permis, ni loisible de l'évoquer au gré de nos désirs et moins encore de nos caprices.

Tout autre est l'attitude des spirites. A les entendre, le commerce des vivants avec les morts — car, à proprement parler, le spiritisme ne connaît ni anges, ni démons, il ne connaît que les « désincarnés » — est normal. Il est aussi naturel et aussi habituel que peut l'être l'entretien d'un vivant avec un autre vivant. Et sous le bénéfice de vagues précautions dictées par la prudence, il ne peut être nuisible. Que dis-je, il est utile et bienfaisant. Ainsi les barrières maintenues par

le christianisme entre le monde des mortels et celui des morts, s'abaissent. Les deux univers communiquent de plain-pied. Ils se relient sans la moindre solution de continuité.

Nous le constatons : dès le premier pas le spiritisme s'écarte du catholicisme. Mais ce premier pas, à son tour, nous met sur la voie d'oppositions à la fois plus profondes et plus graves.

Si, en effet, les « désincarnés » conversent avec leurs frères terrestres, ce n'est point pour l'unique plaisir de renouer avec eux les relations brusquement interrompues par la mort. Leurs visées sont plus hautes et plus désintéressées. Ils reviennent parce qu'ils ont une mission à remplir auprès de nous. Ils causent parce qu'ils ont d'importants messages à nous transmettre. Ils revendiquent nettement la fonction de prophètes. Ils sont les annonciateurs d'une révélation nouvelle. Ils se mêlent à nous pour dévoiler enfin, après des siècles d'attente, de recherches anxieuses et vaines, le secret de la destinée. Telle est l'essence du spiritisme moderne. Il est, il prétend être une doctrine intégrale, achevée sur le but de la vie. Doctrine appuyée, non sur des raisons abstraites ou des déductions philosophiques, mais sur l'affirmation de témoins oculaires. Volontiers les spirites s'appropri-

raient les paroles des apôtres de la primitive Eglise : ce que nos yeux ont vu, ce que nos oreilles ont entendu, voilà ce que nous prêchons à qui veut nous écouter.

Avant d'aller plus loin et de pénétrer les arcanes de cette révélation qui doit, on nous le promet, révolutionner l'histoire religieuse des temps nouveaux, on me permettra de remémorer, au bref, ce que nous croyons, nous, disciples de l'Eglise catholique.

Nous croyons que l'âme humaine est composée d'une âme spirituelle et d'un corps charnel. A la mort, l'âme, affranchie de toute attache à la matière, revêt les caractères d'un pur esprit, jusqu'au jour où, par un miracle de la puissance divine, elle sera derechef unie à son corps. Nous croyons qu'à l'instant où elle quitte la terre, l'âme est fixée pour jamais sur son sort dans l'au-delà. A qui pratiqua le bien, le ciel s'ouvre, et c'est l'union directe avec Dieu, au sein d'une béatitude éternelle. A qui mourut pécheur sans repentance, l'enfer réserve ses supplices sans fin. A qui s'éteint, la conscience souillée de fautes légères, le purgatoire offre ses flammes purificatrices. En tout cas, la décision qui intervient à notre heure dernière est irrévocable. De là résulte, pour nous, la gravité de la vie présente. Le chrétien, dominé par la certitude de ce jugement sans

appel, sans lendemain qui, bientôt, tranchera définitivement sa destinée, travaille, de toutes ses énergies, à faire son salut.

Ce salut, par ailleurs, nous croyons qu'il ne se réalise pas dans un milieu, une atmosphère, des conditions purement naturelles. Dieu convie l'homme à se dépasser lui-même. Il l'élève, par sa grâce, à l'ordre surnaturel. Dès l'aurore de son existence terrestre, l'homme dévia de ce but transcendant par une faute mystérieuse que nous appelons péché originel. Il n'a pu se réconcilier avec le ciel et recouvrer sa dignité première que par l'intervention spéciale d'un Sauveur. Ce Sauveur, c'est le Christ, Fils de Dieu, Verbe incarné qui a payé de son sang notre rachat. Mort sur la Croix et ressuscité, il institua, pour continuer à travers les âges son œuvre salvifique, l'Eglise, gardienne infaillible de la Vérité révélée, dépositaire unique des pouvoirs spirituels. Quiconque, sciemment, rejette la doctrine de l'Eglise, se soustrait à son autorité et refuse de s'abreuver aux sources de sa vie, court le risque d'être damné.

Et que cette conception de la destinée humaine soit la vraie, la raison peut s'en convaincre. L'édifice catholique n'est pas construit en l'air. Dieu a parlé, et pour prouver l'authenticité de son message, il a paraphé ce-

lui-ci du signe qui trahit l'intervention personnelle de la toute-puissance divine : le miracle. Sans doute, le miracle n'éclaire pas le contenu du dogme catholique. Il démontre que les propositions de notre foi ont réellement Dieu pour auteur.

Voilà, en peu de mots, ce que nous croyons. Et si je n'entre pas dans le détail, c'est parce que je suppose connue la merveilleuse synthèse de nos croyances, formulée dans nos symboles et expliquée dans les plus humbles de nos catéchismes.

Or j'ai le regret d'observer que, de tous ces points, il n'en est pas un seul, si l'on excepte l'affirmation générale de la survivance, qui ne soit battu en brèche et catégoriquement nié par ce que l'on dit être la révélation spirite.

Non, la Révélation catholique et la Révélation spirite n'emploient pas le même langage et ne manient pas les mêmes idées. Notre Dieu et les Esprits de l'au-delà se contredisent. Une fois pour toutes, il faut le proclamer loyalement.

Nous croyons, ai-je dit, que l'être humain se compose de deux éléments distincts : l'un, matériel, et qui ne survit pas; le second immatériel, et qui survit. Les « désincarnés », parlant de l'autre bord de la tombe,

ont bouleversé cette économie. D'après eux, trois éléments constitueraient notre être : le corps matériel, l'âme spirituelle et, entre deux, une troisième réalité qui prend le nom de périsprit, corps fluidique ou corps astral. Ce corps astral, sur la terre, est comme le cadre, le châssis sur lequel se modèlent les organes du corps charnel. Quand ce dernier tombe en poussière, l'astral se dégage peu à peu de lui, mais reste irrévocablement attaché à l'âme avec laquelle il forme un tout indissoluble. Tellement indissoluble qu'à y regarder de près on se demande si, d'après les spirites, la partie de nous-mêmes admise à bénéficier de la survivance n'est pas une substance hybride qui n'est, en fait, ni tout à fait esprit, ni tout à fait matière. Equivoque regrettable car elle marque une sérieuse régression sur le progrès séculaire du spiritualisme. Quoi qu'il en soit, le corps astral accompagne l'étincelle intelligente dans l'au-delà. Il reproduit les traits du corps matériel. Il flotte, il se meut à l'aise à travers les espaces, semblable à ces comètes dont nous contemplons le vol hardi au sein des abîmes du ciel. Le spiritisme écarte donc l'idée d'âme séparée. Et dans sa terminologie le mot « esprit » ne signifie nullement réalité immatérielle, il signifie : corps astral animé.

Nous croyons qu'à la mort l'âme humaine récolte pour toujours le fruit de ses actions, bonnes ou mauvaises. Les « désincarnés » s'inscrivent en faux contre cet article de notre *credo*. Il n'y a, disent-ils, ni ciel, ni enfer, ni purgatoire. Point de ciel : Dieu est si haut et si loin qu'il n'a jamais été et ne sera jamais contemplé par aucun regard. Voir Dieu! espérance illusoire. Ceux qui, jadis, l'ont professée ici-bas, sont déçus et troublés lorsqu'ils parviennent dans l'autre monde. Point d'enfer : l'enfer, épouvantail monstrueux, incompatible avec les notions les plus élémentaires de la justice et de la bonté divines. Point de purgatoire, enfin, au sens propre du terme, puisque le purgatoire est, pour nous, le vestibule du paradis.

Et qu'y a-t-il, en définitive, pour remplacer la solution chrétienne du problème des fins dernières et de la rétribution des actes? Il y a la doctrine de la transmigration, de la réincarnation et des vies successives.

En effet, vous et moi, nous pensons tout bonnement que notre existence actuelle est unique, c'est-à-dire, qu'elle n'a été précédée et qu'elle ne sera suivie d'aucune autre existence, terrestre ou planétaire. Détrompons-nous : il n'en est rien. Nous avons déjà vécu, sur la terre ou ailleurs, des milliers et peut-être des millions

de fois, dans le passé. Nous vivrons encore des milliers et peut-être des millions de fois, dans l'avenir. Les Esprits des morts dépeignent l'histoire de l'humanité comme un gigantesque élan vers une perfection dont l'échéance fuit toujours. « Voyageuse éternelle, l'âme doit monter de sphère en sphère vers le bien, vers la raison infinie, acquérir de nouveaux grades, croître en science, en sagesse, en vertu. » Ce mouvement s'accomplit en deux temps, répétés avec une désolante uniformité. Au cours d'une existence terrestre, le corps astral enregistre l'empreinte de tous les actes, louables ou répréhensibles, de son suppôt humain. Après la mort, l'esprit désincarné prend soudain conscience de toutes ses existences antérieures. Il totalise le présent avec le passé, et juge de son état actuel. Il le peut d'autant mieux que l'éclat et la densité de son corps fluidique correspondent exactement au degré de progrès où il est parvenu. Les esprits inférieurs sont lourds, obscurs et voguent pesamment dans le noir. Les esprits élevés sont légers, brillants et baignent dans la clarté. Pendant un certain temps, l'esprit reste suspendu dans l'éther. Puis, comprenant la nécessité où il se trouve d'expier ses fautes et de réaliser une nouvelle ascension, il se réincarne. Et il choisit, à cet effet, le corps, l'am-

biance les plus propices à sa purification ou à l'accroissement de son capital moral. De là vient l'inégalité des conditions sociales, des caractères individuels, des aptitudes, des joies et des peines de la vie. Ensuite le rythme recommence, à perpétuité. Seul un très petit nombre d'esprits, à force de replonger dans la matière et après avoir égrené un immense chapelet d'existences sont affranchies — on ne sait pourquoi — de la loi universelle. Toutefois, il leur arrive de s'y soumettre encore, par pure bienveillance. Ils se réincarnent, non pour acquérir un plus haut degré de perfection, mais pour venir en aide, par leurs conseils et leurs exemples, à la foule qui remonte, péniblement, le plan incliné du progrès sans fin. La mort n'assigne donc plus, à la vie morale, un terme absolu, une échéance irrémissible. Elle est un simple chaînon, et une simple charnière dans l'assemblage total des existences inlassablement renouvelées. Inutile à chacun de s'inquiéter outre mesure sur les lendemains de la tombe. Les plus criminels peuvent se rassurer. Un jour viendra où, par le jeu en quelque sorte mécanique de la loi de réincarnation, ils seront purs comme le cristal et lumineux comme des soleils.

Plus d'âme immatérialisée, plus de ciel, plus d'enfer. Est-ce tout? Non, ce n'est pas tout, et le spiritisme,

enfin, va nous dévoiler son intime pensée. Certains esprits supérieurs, c'est-à-dire plus évolués, daignent, nous venons de l'apprendre, s'intéresser à la marche des esprits imparfaits. Or, parmi ces esprits supérieurs, le plus éminent, celui dont l'éclat, la beauté, la grandeur l'emportent sur tous les autres, est celui qui s'incarna, ou plutôt se réincarna dans le corps physique de Jésus-Christ. Jésus est le chef de toute la lignée des Esprits. Et cela revient à dire qu'il n'est pas Dieu. Le témoignage des désincarnés serait, assure-t-on, formel à cet égard. La conception d'un Dieu Trine et Un n'entre pas dans la perspective du spiritisme. Le Christ n'était nullement le Verbe fait chair. Mais il fut l'envoyé de Dieu. Il reçut la mission d'enseigner au monde les deux grandes vérités de la paternité divine — qu'est-il donc, ce Père dont on ne verra jamais les traits? — et de la fraternité humaine. Il apprit aux hommes à s'aimer les uns les autres, à ne se point haïr et à s'entr'aider. Sa doctrine était sublime comme l'était son caractère. Mais parmi tant de prérogatives, celle qui fonde, à nos regards de catholiques, l'autorité de son message, lui manque. Il est dépouillé, à tout jamais, de sa divinité. L'ordre surnaturel, sapé par la base, s'écroule : l'Incarnation, puisque Jésus n'est pas Dieu; la Rédemption,

car si la victime du Calvaire n'est qu'un homme, le sacrifice de la Croix n'a plus de sens; le péché originel, puisque, dans la trame des existences successives, il est impossible et d'ailleurs superflu d'insérer une faute collective de l'humanité terrestre.

Et si l'on objecte que notre foi repose, au point de vue rationnel, sur les signes évidents de la puissance divine, les spirites nous répondront qu'ils ne connaissent pas de miracles et qu'ils se flattent d'expliquer, en dehors de toute intervention directe de Dieu, les faits prodigieux de l'Evangile, de l'Histoire de l'Eglise et de la vie des Saints. Cette explication, je ne saurais la livrer dès maintenant. Nous ne serons en mesure de la comprendre qu'après avoir passé en revue les phénomènes que le spiritisme prétend invoquer pour établir sa foi dans la révélation des morts. Qu'il me suffise aujourd'hui de rappeler que pas un seul miracle n'a trouvé grâce devant les adeptes de la religion nouvelle. Depuis la résurrection du Christ jusqu'aux guérisons de Lourdes, en passant par les voix de Jeanne d'Arc, tout s'éclaire, le plus élégamment du monde, par les merveilleuses facultés des esprits désincarnés et des médiums.

Existe-t-il une opposition doctrinale plus déclarée !

Spirite ou catholique, il faut choisir. Point d'échappatoire possible : aucun moyen ne se présente de dissiper la contradiction.

II

Et nous voici conduits à poser une question que d'aucuns, à l'heure actuelle, estiment assez troublante. Notez, nous insinue-t-on parfois avec une timidité qui trahit le malaise de l'âme, notez combien la situation est délicate. S'il ne s'agissait que de mettre en parallèle deux systèmes philosophiques, nous nous garderions de nous émouvoir. Ce n'est pas la première fois que, sur le champ de bataille des idées, les systèmes s'entre-choquent et s'entre-détruisent. Mais il s'agit de tout autre chose. Il s'agit de deux révélations qui, l'une et l'autre, se réclament d'une autorité extérieure à ce monde, et pourtant s'excluent sur tous les points. Est-il admissible que de la même source dérivent deux pensées contradictoires ? Est-il admissible que l'au-delà nous livre deux conceptions de la destinée humaine aussi inconciliables que les sons de deux claviers différemment accordés? *A priori*, il est absolument certain que de ces deux révélations, il y en a une qui est fausse. Est-ce la nôtre? Est-ce celle du spiritisme?

Posé sous cette forme, le dilemme, en effet, ne laisse pas d'être quelque peu impressionnant. Nous verrons tout-à-l'heure ce qu'il en faut penser. Mais puisque nous avons entrepris la tâche d'exposer la doctrine spirite, nous devons, tout d'abord, demander à ses adeptes comment eux-mêmes se tirent de ce pas difficile. Car, on le devine sans peine, ils ne pouvaient éluder la question. Il leur fallait, non seulement se mettre en règle avec la logique, mais encore, et surtout, rassurer les âmes attirées vers lui et qui, néanmoins sentaient vaguement ou découvriraient le danger du terrain où elles s'engageaient à leur suite. La solution est-elle habile ? On en jugera. A coup sûr, elle est inattendue, et elle achèvera de nous édifier sur les tendances avérées du mouvement.

Le spiritisme se présente, ni plus ni moins, comme le continuateur et le restaurateur du christianisme authentique. Sur ce point encore, écoutons-le avec patience.

Nous apprenons donc qu'il n'y a eu au monde qu'une seule et unique révélation, celle des esprits de l'espace. On la retrouve, identique et immuable, dans les sanctuaires de la vallée du Nil comme dans les temples de l'Inde brahmanique. Elle affleure chez les peuples sauvages comme chez les peuples civilisés. Ses dogmes fon-

damentaux, nous venons de les rappeler : la survivance des âmes enveloppées de leur corps subtil, la réincarnation ou métempsychose, et par-dessus tout, la compénétration familière du monde visible et du monde invisible. Seulement il est arrivé ceci : cette doctrine, trop élevée ou trop profonde pour être comprise par le vulgaire est demeurée l'apanage exclusif de quelques rares privilégiés. Mystes d'Isis et d'Osiris, d'Adonis, de Thammouz, de Déméter et de Coré, adeptes des sectes hindoues, se la transmirent d'âge en âge, gardant, sous la menace de châtiments terribles, leur impénétrable secret. Ils l'ont gardé longtemps, si longtemps et si jalousement que peu à peu la race élue des initiés se clairsema. Et tandis que le flambeau de la vraie sagesse se cachait et rougeoyait, à demi éteint, dans des réduits cachés des temples, la foule, devenue proie des superstitions grossières, donnait à chaque religion classique l'aspect officiel et formaliste qu'elles présentent à la curiosité des érudits. En réalité, toutes ces religions sont des corps sans âmes. La vraie religion est la religion des esprits désincarnés.

Or, de cette loi de dualisme qui fait le fond de l'histoire universelle des religions, le christianisme n'est qu'une illustration plus récente.

Le Christ, on nous l'a dit, était un esprit supérieur qui consentit à revenir parmi nous pour rappeler aux hommes la vraie voie du salut. Il continuait donc la tradition des grands Initiés. A étudier l'Evangile dans la lumière de ce principe, nous découvrons les choses les plus extraordinaires. Jésus vivait en communication incessante avec les esprits de l'espace. Il les évoquait à son gré. Il les matérialisait. D'eux et d'eux seuls il tenait sa doctrine. Et cette doctrine, s'il est permis d'employer l'expression, était à double face. Aux masses ignorantes, Jésus se contentait d'annoncer le royaume de Dieu, régi par le dogme de la paternité divine et le précepte de la fraternité humaine. Mais pour ceux qui l'approchaient de plus près, disciples et amis, il avait un enseignement plus spécial, un enseignement ésotérique. Il dévoilait le mystère du progrès par la réincarnation.

Et quand Jésus eut regagné le plan astral, ses disciples, à son exemple, continuèrent à entretenir des rapports constants avec les morts. Les premières communautés chrétiennes, avec leurs prophètes, avec leurs prédicateurs, avec les apparitions qui s'y produisent, sont des réunions d'initiés, nous dirions aujourd'hui des réunions spirites. En ce temps-là, l'Eglise naissante, bien loin de déclarer coupable et illicite le commerce avec

l'au-delà, était comme imprégnée de l'influence des morts. On conversait librement avec eux. La flamme mourante de l'occultisme, que n'avaient pu maintenir vivace les sanctuaires du Nil, de l'Euphrate et du Gange, brillait d'un nouvel éclat.

Mais un jour arriva où les succès de la politique inspirèrent au christianisme le dessein d'asservir le monde entier à son despotisme intransigeant. Pour atteindre ce but, il fallait faire peser sur les âmes le joug d'une autorité inflexible. Alors surgirent ces dogmes tyranniques qui ont fini par assurer au catholicisme la domination qu'elle exerça jusqu'au seuil des temps modernes.

De l'esprit Jésus on fit un Dieu, et l'on inventa de toutes pièces le dogme de la Trinité afin que ce Jésus pût être à la fois Dieu et homme. A ce même Jésus il fallait donner une raison de sa venue sur la terre : on imagina le péché originel, l'Incarnation et la Rédemption. Plus tard, lorsque la vague barbare balaya de ses hordes sauvages le monde occidental, on comprit que pour mater les envahisseurs, il fallait les terroriser : et l'on brandit le dogme de l'Enfer éternel. Et comme il était nécessaire, à tout prix, de fermer la bouche aux esprits de l'au-delà qui n'auraient certainement pas manqué de protester contre tant d'abus de pouvoir, on con-

damna le commerce des vivants avec les morts. Ceux qui osèrent outrepasser à cette défense furent déclarés hérétiques et souvent payèrent leur audace des plus épouvantables supplices. Aussi, d'âge en âge, l'Eglise, selon les besoins de sa politique ambitieuse, entassa dogmes sur dogmes et acheva d'ébaucher cette construction doctrinale dans laquelle les spirites, sans ménagement, dénoncent un amas de sottises et un tissu d'absurdités !

Pendant des siècles et des siècles, le catholicisme a su tenir les peuples en lisière; il a su étrangler la voix des prophètes de l'invisible. Enfin, surtout à partir de la Renaissance, une réaction s'est produite. Réaction dangereuse. Ce n'est pas en vain, affirment les spirites, que l'on abuse de la crédulité humaine. Pour avoir trop exigé en ce sens, l'Eglise encourt la responsabilité de la redoutable poussée de matérialisme dont le monde est aujourd'hui victime. Le matérialisme procède du désespoir où les âmes religieuses ont été précipitées par l'intransigeance des dogmes catholiques. Plutôt que de professer un symbole où tout est défi à la raison, on préféra ne plus croire à rien.

De cette crise effrayante, comment l'humanité allait-elle sortir ? C'est alors que les esprits de l'espace eurent

pitié de nous. L'état de défiance et de désaffection que l'intelligence moderne avait adoptée à l'égard de l'Eglise leur parut propice. Sans doute les hommes se traînaient dans les bas-fonds du matérialisme ; qu'à cela ne tienne, les esprits iraient les y chercher. Et c'est pourquoi les premières manifestations du monde invisible ont revêtu un caractère parfois si étrange, mais exactement adapté aux besoins des temps. A un siècle épris de faits positifs, concrets, il fallait donner des preuves sensibles, impressionnantes, de la réalité de l'au-delà. Mais maintenant que le terrain est bien préparé, les désincarnés parlent, et leur message est identique à celui qui, jadis, chantait à la pensée et au cœur des initiés de Thèbes, de Babylone et des pagodes indiennes, l'hymne de l'évolution universelle. Le spiritualisme authentique sort de son tombeau. Et cette fois il ne mourra plus.

En somme, le catholicisme est coupable d'avoir fait dévier le christianisme de sa direction primitive. Depuis deux mille ans il entrave le progrès de l'humanité terrestre et des humanités astrales. De là vient la haine que lui voue le spiritisme. En tant qu'institution, le catholicisme doit disparaître, avec ses dogmes, son culte, sa hiérarchie, son organisation politique. Sur ses ruines, le

christianisme occulte doit triompher. Quant aux catholiques, ils n'ont qu'un seul parti à prendre : délaisser leur religion et embrasser le spiritisme, sinon, ils s'exposent, dans l'au-delà, aux pires déconvenues, et leur entêtement les prédestine à parcourir, plus tard, un nombre illimité d'existences malheureuses. En revanche les spirites sont moins rigoureux à l'endroit des autres cultes. Volontiers ils envisagent un état de choses tel, que les religions du monde entier, à condition d'emprunter leurs croyances fondamentales à la révélation nouvelle, pourraient conserver leur physionomie propre. C'est reprendre, à nouveaux frais, l'idée lancée, d'ailleurs sans succès, par le Parlement des Religions, tenu à Chicago, il y a une vingtaine d'années.

Serai-je obligé de réfuter, l'une après l'autre, chacune des assertions qui composent ce lourd pamphlet contre l'Eglise, pamphlet introduit, d'ailleurs, par la vue la plus fantaisiste et la plus invérifiable qui ait jamais été produite sur le développement religieux de l'humanité ? Ce serait accorder trop d'importance à une théorie si manifestement brouillée avec les règles élémentaires de la méthode historique. Les spirites, on a pu s'en apercevoir à l'œil nu, ne s'embarrassent ni des textes, ni des dates. Il est vrai qu'ils ne doivent rien à l'enseignement

terre à terre des professeurs de ce monde. Ils ont d'autres maîtres et ces maîtres invisibles ont, de l'Histoire, une conception qui n'est pas celle des érudits et des savants. Toute ironie mise à part, on peut, semble-t-il, avec les seules lumières du bon sens, avancer le raisonnement que voici. Ou bien cette idée du christianisme ésotérique est l'œuvre propre des spirites et dans ce cas, elle ne mérite aucune attention, car elle est un roman. Ou bien ce sont les « esprits de l'espace » qui l'ont inventée, et dans ce cas, on ne peut s'empêcher d'observer qu'à leur tour les désincarnés sont imbus de regrettables préjugés. On jurerait qu'ils ont lu M. de Voltaire, les Encyclopédistes, et qu'ils connaissent à fond les livres d'Edouard Schuré et des modernes théosophes. Du reste, pratiquement, le résultat est le même, car, toute révérence gardée aux « esprits de l'espace », quiconque mort ou vivant, traite l'histoire avec une pareille désinvolture, mérite le nom d'ignorant ou de faussaire.

Et cela suffit pour nous inspirer les plus justes défiances à l'égard d'une doctrine qui se flatte d'être l'expression définitive et inattaquable de la Vérité. Mettre sur le même pied la « révélation » spirite et la révélation catholique, nous nous y refusons absolument. Poser le problème du spiritisme comme s'il s'agissait de choisir

entre deux révélations auxquelles on accorde, *a priori*, la même autorité et la même valeur, serait pousser au delà des limites permises la condescendance et la naïveté. Qu'il y ait dans le spiritisme, une énigme à résoudre, une équivoque à dissiper, nous en convenons volontiers. Nous consentons, puisque les spirites semblent y tenir, à les traiter comme ils le veulent, c'est-à-dire à examiner les titres qu'ils font valoir pour établir leur droit à réformer le monde au nom des Esprits dont ils disent recevoir les directions. Mais quand, au premier coup de sonde, on est aux prises avec la calomnie et le mensonge, on peut envisager avec sécurité la conclusion finale de l'enquête. En toute hypothèse, Dieu ne peut être l'instigateur d'une entreprise de délation.

Pour l'instant, retenons l'idée qui se dégage de ce contact liminaire avec l'ensemble du système. Peut-on professer le spiritisme et rester catholique? La réponse est nette : non, on ne le peut pas.

Nous savons que plusieurs n'en conviendront point. Ils ne voient pas si loin, disent-ils, et la fréquentation des milieux spirites ne leur semble pas entraîner de si redoutables conséquences. Et pourtant est-il donc si rare que des chrétiens aient payé leur dévotion aux tables parlantes et aux médiums, au prix d'un affaiblissement

de leur foi et d'une diminution de leurs pratiques religieuses ? Quelle que soit son origine ; qu'il soit ou non l'œuvre directe du diable, le spiritisme est un dissolvant pour la vie chrétienne tout entière. Voilà ce que prouve une expérience quotidienne. Le coup d'œil que nous venons de jeter sur la doctrine spirite nous en explique la raison. Puisse-t-il mettre en garde contre le péril, les âmes qui tiennent à conserver intact le trésor de leur foi.

CHAPITRE II

LES INDUCTIONS SCIENTIFIQUES DU SPIRITISME

CHAPITRE II.

LES INDUCTIONS SCIENTIFIQUES DU SPIRITISME

Le spiritisme se présente à nous comme une révélation issue de l'au-delà. Nous consacrerons désormais notre effort à discuter ce caractère qu'il s'attribue.

Toute révélation est transmise par des témoins. Le degré de créance qu'elle mérite dépend de la valeur de ces témoins. Sont-ils dignes de foi ? Sont-ils, pour employer les expressions classiques, « trompeurs » ou « trompés » ? S'abusent-ils sur les origines de leur mission, ou abusent-ils de notre crédulité ? Quand nous examinons, par exemple, les titres de la révélation surnaturelle, nous ne procédons pas autrement. Nous nous demandons si les annonciateurs du message sont bien authentiquement les envoyés de Dieu.

En matière de spiritisme, cette vérification de pouvoirs requiert une démarche préliminaire. Les porteurs du message ne sont pas, en effet, des personnages ordinaires, des hommes de chair et d'os, des prophètes que l'on croise au détour d'un chemin, que l'on écoute prêcher sur les places publiques ou sous les voûtes des temples : ce sont les esprits des morts.

Ce n'est donc pas seulement leur message qui est en cause, mais leur existence même. Oui ou non, sommes-nous en rapport avec eux? L'importance de ce problème éclate à tous regards. Car si, d'aventure, il était permis de révoquer en doute l'existence des témoins, il deviendrait superflu d'instituer un procès touchant la valeur du témoignage.

Il nous faudra donc nous attarder longuement sur cette partie de notre enquête, et tout d'abord, adoptant le simple rôle de rapporteur, enregistrer les preuves que les spirites apportent pour établir la réalité de leurs communications avec l'au-delà. D'après eux la démonstration serait scientifiquement inattaquable. Il y aurait toute une série de phénomènes que seule l'action des esprits pourrait expliquer. Ces phénomènes sont tantôt spontanés, tantôt provoqués. Quelle qu'en soit la nature, ils requèrent toujours la présence d'un ou plusieurs sujets que l'on appelle médiums. Passons-les en revue, et voyons comment, grâce à eux, on se flatte de fonder sur des bases expérimentales, la thèse spirite. J'adopte l'ordre ascendant, car il en est du spiritisme comme de certaines pièces à grand spectacle : c'est de plus en plus fort.

I

Le cas de Hydesville, rappelé au début de notre première étude, évoque le souvenir des fameuses maisons hantées dont l'histoire épouvantait nos grand'mères. Il n'est pas isolé. En voici un autre dont M. Maxwell a écrit la relation très circonstanciée.

A Objat, dans la Corrèze, deux dames Faure occupent une habitation divisée, au rez-de-chaussée, en plusieurs pièces. Elles ont à leur service une jeune fille de 17 ans, Marie Pascarel. En mai 1895, des faits insolites se passent dans cette demeure. Cela débute, comme en Amérique, par des coups frappés sur les cloisons. Plus tard, les lits sont défaits, et l'on retrouve gisant pêle-mêle sur le plancher, édredons, couvertures, draps et oreillers. La plus âgée des deux dames voit son lit remuer tout seul et sa chaise se dérober sous elle. Dans la salle à manger, un bol de café au lait, rempli jusqu'au bord, passe, de la commode qu'il occupait, au milieu de la pièce. Sucriers, tasses, cadres de photographie sont réduits en miettes. Un crucifix est détaché de la muraille et précipité à terre. A la cave, trois tonneaux vides se déplacent. Dans la cuisine, à chaque

instant, bols, assiettes, verres sont arrachés aux étagères et d'invisibles mains s'en servent comme de projectiles. En présence d'une voisine, le couvercle d'une soupière est violemment projeté, du foyer, sur le carreau de la cuisine. Une bouteille de bois vient s'abattre aux pieds d'un autre témoin. Le maire de la commune accourt, croyant à une mauvaise plaisanterie. Il change d'avis, lorsqu'il voit un balai s'élancer dans la cheminée et un soufflet glisser avec précaution du banc où il est placé pour venir se plaquer au centre de la salle avec un épouvantable fracas. Une assiette est arrachée aux mains de la servante. Un livre est jeté à la figure de l'une des dames. On décide d'évacuer. Au moment de sortir, Marie Pascarel reçoit dans le dos un bâton long de quarante centimètres. A peine est-on dehors qu'une fumée épaisse jaillit d'une chambre à coucher et pourtant il n'y a ni flamme ni brasier. Dernier et curieux détail : un journal ouvert sur le plancher porte des gouttes de sang. Une enquête minutieuse a permis à M. Maxwell d'écarter absolument toute espèce de supercherie, de truquage ou de malveillance. Mais si ce bouleversement n'est pas attribuable aux vivants, qui donc en est l'auteur? Qui donc a transporté le bol de café au lait, jonglé avec la vaisselle, malmené les per-

sonnes, produit la fumée et le sang? Des êtres intelligents étaient là qui se jouaient des vivants. Chose étrange. Du jour où Marie Pascarel, dont la responsabilité est à l'abri de tout soupçon, eut quitté le service des dames Faure, les troubles, immédiatement, cessèrent. Il semble donc que la jeune fille a joué, dans cette aventure, le rôle de médium.

Voilà un exemple de spiritisme spontané. C'est le fait spirite à l'état brut. Mais l'homme, à son tour, va intervenir. Il saura, dans une certaine mesure, discipliner cette force débridée, ou du moins provoquer, solliciter la réalisation d'autres phénomènes, plus caractéristiques et plus merveilleux encore. Ici, le médium, éveillé ou plongé dans le sommeil magnétique, occupera le premier plan.

Nous venons de constater, dans la maison des dames Faure, le déplacement d'objets, transportés ou projetés par des bras invisibles. Ces effets seront reproduits et dépassés avec le concours du célèbre médium napolitain, Eusapia Paladino. Les expériences renouvelées maintes fois, à Naples, à Milan, à Varsovie, à Montfort-l'Amaury, à Paris, à Gênes, etc., ont été soumises aux plus exactes vérifications. Elles ont converti au spiritisme le célèbre professeur Lombroso. Je rapporte

quelques-uns des résultats obtenus au cours des séances de Gênes (1901). Ce sont les plus récentes. Elles n'ajoutent rien d'essentiel aux expériences antérieures.

A la première séance, une table de sapin brut, à quatre pieds, longue d'un mètre, se soulève, se détache du sol, et reste suspendue à dix centimètres au-dessus du carrelage. A la troisième séance, le médium est soulevé à son tour, lentement, avec sa chaise, par une action occulte. Les pieds d'Eusapia et les deux pieds antérieurs de la chaise se posent sur le bord de la table. A la sixième séance, des objets : fleurs, anneaux, instruments de musique, ardoise, boussole, changent de place, sans avoir été touchés par qui que ce soit. Un dynanomètre est enlevé cinq fois des mains de son propriétaire : on le lui rend avec, chaque fois, des indications différentes. Noter qu'au cours de ces expériences, les jambes, les genoux et les mains d'Eusapia sont immobilisés par les témoins.

La conclusion, semble-t-il, s'impose. La force qui soulève Eusapia est une force réelle, puisqu'elle est capable de manœuvrer, avec une aisance parfaite, un poids de 70 kilogs ; une force intelligente, puisqu'elle sait calculer son effort et qu'au surplus elle connaît l'usage du dynamomètre ; une force, enfin, distincte du

médium, puisque celui-ci est immobilisé sur sa chaise par les assistants.

Et que penser d'un autre médium, Daniel Douglas Home qui, en état de transe hypnotique, traversa une rue de Londres, non pas, comme on pourrait le croire, en suivant prosaïquement la chaussée, mais en glissant d'une fenêtre, située à 20 mètres de hauteur, jusqu'à la fenêtre d'en face, éloignée de plus de cinq mètres. Avouons que, tout seul, il n'aurait pu accomplir un tel prodige !

Derrière ces phénomènes de lévitation — ainsi les appelle-t-on dans le langage spirite — nous soupçonnons la présence des esprits. Mais cette présence nous apparaît encore bien vague et bien lointaine. Patience. Nous ne sommes pas au bout de nos surprises. Les tables bougent. Elles font mieux que de bouger : elles causent. Entendons-nous. Il n'y a rien de commun, entre la table parlante et l'antique ânesse de Balaam. Il est à croire que le procédé, jadis inventé par la fille du docteur Fox, a rencontré bon accueil dans le monde des désincarnés. C'est par les coups, ou « raps », frappés, tantôt par les pieds de la table, tantôt résonnant à l'intérieur du meuble, que les morts révéleraient leurs pensées intimes aux vivants. A tel coup ou tel assemblage

de coups correspond une lettre de l'alphabet, et par cet ingénieux moyen, de longs entretiens s'engagent avec l'au-delà.

Et que ce soient bien les esprits qui répondent, on n'en saurait douter. Parfois l'assistance se mêle de terminer un mot commencé par la table. L'esprit, à coups précipités, proteste, et les dernières lettres du mot dicté par lui ne sont pas du tout celles qu'on attendait. Il arrive même aux « désincarnés » de donner aux consultants de vertes leçons de modestie. Un jour, à Jersey, Victor Hugo voulut évoquer l'ombre de Molière. Il écrivit, à l'intention de l'illustre visiteur, de fort jolis quatrains. Or, ce ne fut pas Molière qui répondit par l'intermédiaire du guéridon. A sa place, un esprit maussade et qui, lui aussi, se piquait de poésie, dicta, en vers, un message où l'on relève, entre autres, cette apostrophe expressive :

Rentre dans ton silence et souffle tes chandelles !

Victor Hugo, furieux, jeta son cahier et s'en alla. Qui donc, après cela, oserait encore parler d'auto-suggestion!

Du reste, si les vivants s'entendent à faciliter les relations des esprits avec notre monde terrestre, les es-

prits, à leur tour, savent découvrir des procédés beaucoup plus expéditifs pour communiquer avec nous. Le dernier progrès de l'habileté semblait, du côté des vivants, avoir été réalisé par la substitution, à la table, de la planchette à écrire. Sur un cadran muni des lettres de l'alphabet, un triangle indicateur se meut spontanément, et les lettres qu'il désigne forment des mots et des phrases intelligibles. On gagne ainsi un temps précieux. Les esprits trouvèrent mieux. Ils ont inventé l'écriture médianimique ou automatique. Un médium s'arme d'un crayon et pose sa main sur une feuille blanche. Soudain, il sent son avant-bras saisi par une force étrangère. Ses muscles s'ankylosent. Il est passif. Et sans même qu'il lui soit nécessaire de surveiller sa copie, il rédige des pages entières dont l'écriture, le style et les pensées n'ont rien de commun avec sa propre écriture, son propre style, ses pensées habituelles. Bien plus, écriture, style et pensées changent suivant la nature de l'influence occulte. Et ce ne sont pas seulement des phrases que les invisibles écrivent de cette manière, ce sont encore des dessins qu'ils exécutent. Au congrès spirite de 1900, on a pu admirer nombre de leur chefs-d'œuvre : « figure de rêve et d'épouvante..., profils délicieux au mélancolique sourire, têtes de suppliciés exprimant

une douleur horrible ; visages d'une intensité d'expression extraordinaire, aux regards interrogateurs et suppliants ». D'autres fois le procédé se simplifie encore. Certains médiums voient se former, au dedans d'eux-mêmes, des assemblages de lettres fulgurantes, ou bien ils entendent une sorte de voix intérieure. Ils écrivent alors librement et transmettent, sans contrainte, ce qu'ils ont vu ou entendu.

Et ceci nous conduit à considérer une nouvelle série de phénomènes spirites. Les « désincarnés » transportent les objets et les hommes; ils font écrire les tables et les mains des médiums. Ce n'est pas assez : ils parlent et, cette fois, au sens rigoureux du terme.

Le colonel de Rochas a consacré une partie de sa vie à l'étude de l'hypnotisme. On lui doit en particulier, la distinction des états superficiels et des états profonds de l'hypnose. Il y en a treize en tout, et il ne servirait à rien de les énumérer ici. Or, parmi les manifestations qui acompagnent certains de ces états, il en est une qui plongea M. de Rochas dans un grand étonnement. Il venait d'endormir un médium, une femme âgée de 45 ans, appelée Mireille. Celle-ci, dans son sommeil, racontait que son esprit, ayant réussi à se dégager de son corps, voyageait à travers les espaces et qu'elle avait

réussi à gagner la planète Mars. Tout à coup, le médium s'interrompt et tombe en syncope. Le colonel s'efforce de la rappeler à elle. Au bout de quelques instants, en effet, Mireille s'agite. Mais quelle n'est pas la stupéfaction de l'expérimentateur, lorsqu'il entend les paroles suivantes, prononcées d'un ton brusque et tout a fait différent de celui qu'a d'ordinaire le sujet.

« Vous l'échappez belle ! Pourquoi ne l'avez-vous pas retenue ? Vous savez bien qu'elle est très curieuse. Si je n'avais pas été là, elle était perdue, pour vous comme pour moi. — Qui êtes-vous donc, vous, interroge de Rochas ? — Je suis Vincent, j'assiste à toutes vos expériences qui m'intéressent à cause de Mireille. — Qu'a-t-elle fait, et où est-elle maintenant? — Elle a voulu pénétrer dans l'atmosphère de Mars en traversant la couche électrique et je ne sais ce qui en fût résulté. Je me suis précipité à sa suite et je l'ai ramenée. J'ai déposé son esprit dans le véhicule qui me sert pour venir dans l'atmosphère de la terre et j'ai pris son corps astral pour entrer dans son corps charnel et pouvoir communiquer avec vous. — Voulez-vous maintenant me la rendre ? — Oui, prenez-lui les mains et projetez du fluide dans son corps pour m'aider à me dégager ». Le colonel obéit. Peu après, raconte-t-il, « Mireille

parut se réveiller d'un profond sommeil, accablée de fatigue, parlant à peine et par monosyllabes. Avant de faire rentrer son corps astral dans son corps physique, je lui demandai ce qui lui était arrivé ; elle me confirma les paroles de Vincent. Je procédai alors au réveil complet ».

Dans la langue spirite, le phénomène typique dont je viens de citer un exemple, s'appelle incorporation. Le médium prend le ton de voix, les gestes et l'attitude de l'esprit dont la personnalité s'est substituée à la sienne.

Les habitants de l'au-delà font entendre leur voix. Peu à peu, ils vont se révéler sous des formes plus sensibles encore. Au cours des expériences réalisées avec l'aide d'Eusapia Paladino, les assistants ressentent des attouchements de mains : mains fortes et larges d'hommes, mains plus petites de femmes, menottes minuscules de bébés. Des lèvres invisibles se posent sur le front des vivants et des baisers résonnent. On fait observer que le médium, à lui seul, ne peut produire cette diversité d'impressions.

Aussi bien, les morts ne se contentent pas de se laisser toucher : ils se font voir. Ils ont, pour se rendre visibles, plusieurs moyens. Ce sont, tout d'abord, les apparitions directes. On en compterait par centaines.

Elles se produiraient principalement à l'heure de la mort : « J'avais été élevée, rapporte Mme Juliette Adam, par ma grand'mère. Je l'adorais. Quoiqu'elle fût dangereusement malade, on me cachait sa maladie, parce que je nourrissais ma fillette et qu'on craignait pour moi un chagrin trop violent. Un soir, à 10 heures, une veilleuse seule éclairait ma chambre. Déjà endormie, mais réveillée par les pleurs de ma fille, je vis ma grand'mère au pied de mon lit. Je m'écriai : « Quelle joie, grand'mère, de te voir ». Elle ne répondit pas et leva la main vers l'orbite de ses yeux. Je vis deux grands trous vides ! Je me jetai à bas de mon lit et courus vers elle : au moment où j'allais la saisir dans mes bras, le fantôme disparut... Ma grand'mère était morte, ce jour-là même, à 8 heures du soir... »

Moins fréquentes seraient les apparitions postérieures de plusieurs mois, de plusieurs années, à la date du décès. Un voyageur de commerce, homme très positif, a vu, en songe, sa propre sœur, morte depuis neuf ans : « Lorsqu'il raconta le fait à sa famille, il ne fut écouté qu'avec incrédulité et scepticisme. Mais en décrivant la vision, telle qu'elle lui était apparue, il mentionna l'existence, sur le côté droit de la face, d'une égratignure qui était rouge comme si elle venait d'être faite. Ce détail

frappa tellement sa mère qu'elle tomba évanouie. Lorsqu'elle eut repris connaissance, elle raconta que c'est elle qui avait fait cette égratignure à sa fille au moment de la mise en bière, qu'elle l'avait ensuite dissimulée en la couvrant de poudre, de sorte que personne au monde n'était au courant de ce détail ». N'est-ce point là le signe évident de la réalité objective de la vision ?

Mais les apparitions et les fantômes sont des manifestations bien insaisissables ! Soit. Les spirites ont à nous offrir quelque chose de plus concret : ce sont les matérialisations. Ici, nous sommes en plein domaine du fantastique. Dominons nos nerfs et recueillons, avec sang-froid, le rapport des témoins. Le Dr Geley, directeur, à Paris, de l'Institut métapsychique, s'exprime dans son récent ouvrage (*De l'Inconscient au Conscient*), comme il suit. J'abrège la description et n'en retiens que les traits essentiels : « Quelque inattendue, quelque étrange, quelque impossible que semble pareille manifestation, je n'ai plus le droit d'émettre un doute sur sa réalité. Du corps d'un médium endormi, et plus fréquemment de sa bouche, une substance se dégage. Cette substance présente un aspect variable : pâte malléable, fils nombreux et menus, cordons de grosseur diverse, bande large et étalée, membrane pourvue de

franges et de bourrelets. Elle est blanche, noire ou grise. Elle est mobile. Tantôt elle évolue lentement, se promène sur le médium, ses épaules, sa poitrine, ses genoux; tantôt ses évolutions sont brusques et rapides. En tout cas, elle possède une tendance irrésistible à l'organisation. Elle devient un organe parfaitement constitué, un visage, une main, un doigt. Et ces formations étranges sont animées ! J'ai vu un crâne vivant dont je palpais les os, sous une épaisse chevelure. J'ai vu des visages bien formés, des visages vivants, des visages humains. J'ai été maintes fois, intentionnellement touché par une main ou saisi par un doigt ».

On objectera que ces « matérialisations » sont partielles, incomplètes. Oui, mais, du moins, elles ont l'avantage de nous montrer comment elles se constituent. Du reste, il en est d'autres, celles-là aussi parfaites qu'on les peut souhaiter. Il suffira de mentionner les expériences célèbres du physicien anglais, Crookes, qui témoigne avoir contemplé et touché la matérialisation d'une jeune femme, Katie King, absolument distincte de la personne du médium, Florence Cook. Katie King a librement circulé dans le laboratoire du savant; elle a conversé avec l'assistance, elle a distribué des fleurs, puis elle a disparu après de touchants et réciproques adieux.

Mais qui sait si les spectateurs n'ont pas été le jouet d'une hallucination visuelle, auditive ou tactile ? Peut-être. Cependant il est un « témoin » qui ne se laisse pas aussi facilement duper ; c'est la plaque photographique. On a, dit-on, des photographies d'esprits. Et si nous soupçonnions la plaque sensible d'être, à son tour, capable d'erreur, on nous montrerait les empreintes authentiques et les moulages des membres des morts ! Ainsi, au cours d'une expérience spirite, un esprit plonge sa main dans un bain de paraffine. Le moulage se forme en creux, puis la main se dissout à l'intérieur du liquide solidifié. On procède à l'exécution du relief. La main obtenue est très petite, tous les détails des ongles et de la peau apparaissent. Les doigts se présentent courbés de telle manière qu'une main humaine n'aurait pu se retirer sans briser le modèle.

Nous voilà loin des coups anonymes frappés sur les murs de la chaumière d'Hydesville ou de la maison d'Objat. Nous avons assisté à la concrétisation progressive des esprits. Nous avons enregistré les premiers indices qu'ils donnaient de leur existence. Puis leurs formes se sont précisées. Ils sont maintenant devant nous, bien vivants, semble-t-il. Nous les voyons marcher, agir, parler, poser devant les appareils, laisser des traces tan-

gibles de leur passage. Est-il possible, après cela, de nier que le spiritisme repose sur des bases positives, scientifiques ? Si en effet les témoins de l'au-delà existent bien réellement, ne sommes-nous pas contraints d'accepter, comme valable, la révélation dont ils se disent les annonciateurs ?

II

Cette conclusion, les adeptes du spiritisme n'hésitent pas à la tirer. En vain leur objecterait-on qu'après tout l'existence du témoin ne garantit pas absolument la véracité du témoignage et que les esprits, même réels, pourraient nous mal renseigner sur des choses qu'ils ne savent point ou qu'ils savent à demi. A l'usage de ces « hypercritiques », les spirites tiennent en réserve deux ou trois arguments, irréfutables à leurs yeux. Ces arguments, nous devons les connaître dès maintenant, car ils relèvent, eux aussi, du domaine de l'expérience directe.

En premier lieu, si les « désincarnés » s'occupent principalement de l'autre monde, ils ne dédaignent pas non plus d'intervenir dans les affaires du nôtre. Souvent même il leur arrive de dévoiler aux vivants des détails précis que ces derniers ignorent absolument.

Un jour, un esprit intime au médium Home l'ordre de se rendre à la ville voisine, dans la maison habitée par une famille influente. Home obéit, ignorant le but de cette visite commandée. A peine avait-il franchi le seuil de la maison qu'il croisait, sous le vestible, une vieille dame vêtue d'une robe de soie grise. A brûle-pourpoint cette dame lui adresse ces simples paroles : « Je suis fâchée qu'on ait placé un cercueil sur le mien; je ne veux pas qu'il y reste ». Un peu interloqué, le médium fait part à ses hôtes de cette singulière rencontre. Il apprend que la personne en question est morte depuis plusieurs jours et enterrée dans le caveau familial. D'autre part, on se refuse obstinément à admettre qu'aucun cercueil ait été placé sur celui de la défunte : « Ce message, dit-on, n'a pas l'ombre du bon sens ». On accepte, néanmoins, de vérifier le fait et l'on se dirige vers le cimetière. Le fossoyeur est appelé et voici ce qu'il dit : « Je dois vous avertir, Monsieur, que comme il restait justement une petite place au-dessus du cercueil de Mme X, j'ai y ai mis le cercueil du petit enfant de L... Je pense que cela n'a pas d'importance. mais peut-être aurais-je mieux fait de vous en prévenir. Ce n'est que depuis hier qu'il est placé là ». L'esprit de la dame en robe de soie avait donc révélé une cir-

constance que ni la famille, ni le médium ne connaissaient. Et cette circonstance était exacte. Si donc, concluent les spirites, les désincarnés ne se trompent pas lorsqu'ils parlent de ce monde, pourquoi leur refuserait-on créance lorsqu'ils parlent de l'autre ? L'exactitude de leur témoignage sur les choses d'ici-bas, ne prouve-t-elle pas l'exactitude de leur témoignage sur les choses de l'au-delà ? C'était l'avis de la dame à la robe de soie. Le soir du jour où elle avait divulgué l'histoire du cercueil, elle se manifestait à nouveau, dit-on, et prononçait ces paroles : « Ne croyez pas que j'attache la moindre importance au cercueil placé sur le mien ; on y empilerait toute une pyramide de cercueils que cela me serait parfaitement égal. Mon unique but était de vous prouver une fois pour toutes mon identité, de vous amener à la conviction absolue que je suis toujours un être vivant et raisonnable, la même E... que j'ai toujours été. C'est la seule raison qui m'a fait agir comme je l'ai fait ».

En second lieu, les deux pôles de l'enseignement spirite sont, nous l'avons vu, la foi au corps astral et la foi en la réincarnation. Or, ce double article du credo spirite n'est pas seulement matière à révélation verbale ; il est, il serait un fait d'expérience. En d'autres termes, la

science serait à même de vérifier directement et par ses moyens propres, les affirmations les plus essentielles des « désincarnés ». C'est encore le colonel de Rochas qui a mis les spirites sur la voie de cette découverte. Déjà un savant allemand, Reichenbach, avait observé que les mains de certaines personnes émettent, dans l'obscurité, une sorte de fluide lumineux, qu'il appela *od* ou *fluide odique*. M. de Rochas est allé beaucoup plus loin. Il est parvenu à extérioriser la sensibilité de plusieurs de ses sujets à l'état d'hypnose.

La sensibilité s'extériorise, c'est-à-dire, sort du corps charnel du médium sous formes d'effluves ou de couches concentriques, séparées les unes des autres par un intervalle de quelques centimètres. Peu à peu, les effluves concentriques, à leur tour, se condensent en deux masses, l'une bleue, l'autre rouge, qui finissent par se rassembler dans le voisinage immédiat du médium. Elles ne sont visibles que de celui-ci, et reproduisent assez fidèlement l'image du corps charnel. Or, les choses se passent de telle sorte que si le magnétiseur pince un point quelconque de l'espace où se trouvent condensées les effluves, le sujet éprouve une sensation douloureuse à l'endroit correspondant du corps charnel. Il y aurait donc en nous une réalité, distincte des orga-

nes matériels, où seraient localisées nos facultés mentales. Cette réalité, disent les spirites, n'est autre que le corps astral. Donc, sur ce point, le témoignage des « désincarnés » se trouve confirmé par une voie indépendante de la révélation émanée de l'au-delà.

Quant à la réincarnation, la preuve scientifique en est fournie par une autre série d'expériences. Parmi les surprises dont le colonel de Rochas fut favorisé au cours de ses travaux, il en est une qui surpasse toutes les autres par son étrangeté. Le célèbre magnétiseur constata d'abord que certains sujets, convenablement endormis, jouissaient de la curieuse propriété de revivre successivement les étapes de leur passé, en remontant vers l'époque de leur naissance. Ainsi on dit à l'un d'entre eux : « vous avez quinze ans » : immédiatement on lui voit prendre l'expression de physionomie qu'il avait à cet âge-là. Il raconte sa vie d'alors, désigne le lieu de son habitation, les personnes de sa connaissance. Vérification faite, ces détails sont fréquemment reconnus exacts. A la même personne on dit : « Vous avez deux mois » : elle ne parle plus et se met à téter son pouce. On lui dit : « vous n'êtes pas encore au monde » : elle prend l'attitude repliée du fœtus dans le sein de sa mère.

Parvenu à ce degré de régression dans le passé, l'expérimentateur eut l'idée de pousser au-delà. Stupeur ! le médium interrogé répond qu'il est à l'état d'esprit désincarné. On poursuit l'expérience toujours dans le même sens régressif : le sujet présente tous les symptômes d'un agonisant. Son visage se contracte. Il fait entendre des gémissements. Soudain il renverse la tête : il est mort. On pousse plus loin encore : le personnage apparaît tel qu'il était avant l'issue fatale. Ce n'est plus une jeune fille à la voix argentine : c'est un vieil homme, tout cassé et qui tousse à fendre l'âme, et raconte les quatre-vingts années de sa vie mourante. Et ainsi de suite : en forçant le sujet hypnotisé à explorer les profondeurs du passé, les existences successives se déploient et s'évoquent comme un rouleau cinématographique déroulé à l'envers. Ces existences sont nombreuses. On en compte quelquefois jusqu'à 11 ou 12. Ainsi, Mme J..., sujet hypnotisé par M. de Rochas, reconstitue la liste de ses états-civils antérieurs. En 1860, elle était une jeune fille, appelée Marguerite Duchesne, et son père tenait une épicerie. En 1757, elle était un jeune homme, Jules Robert, distributeur de journaux à Briançon. En 1702, elle portait le nom de Jenny Ludovic, mère de deux enfants. Sous François Ier, elle fut un soldat, Mi-

chel Berry, qui combattit et tomba, mortellement frappé, à la bataille de Marignan. En 1302, elle s'appelle Mariette Martin et remplit, à Vannes, les fonctions d'institutrice privée. En 1010, elle est une vieille abbesse âgée de 87 ans. En 449, elle est Carlomée, chef d'une horde de guerriers francs. En 279. elle se nomme Esius, et prend place dans la garde de l'empereur Probus. Antérieurement, elle a été une femme captive, depuis le premier âge, d'un prêtre païen, Ali, dans une contrée appelée l'Imondo. La onzième vie est trop lointaine. Le sujet en a perdu à peu près le souvenir: il était alors un enfant, mort dans sa huitième année.

Est-il possible d'imaginer une confirmation plus saisissante des messages communiqués, d'outre-tombe, par l'intermédiaire des tables parlantes et de l'écriture médianimique, sur la réincarnation des morts?

Le cycle de la preuve expérimentale s'achève sur ces découvertes inespérées. Le témoignage de la science rejoint le témoignage des esprits. Ce n'est pas seulement leur existence qui est établie, mais l'exactitude de leurs dires.

Du moins les spirites en sont persuadés.

Ont-ils raison?

Le bloc de faits et d'expériences qu'ils nous oppo-

sent ne présente-t-il aucune fissure ? Faut-il l'accepter tel quel? Faut-il nous incliner devant la force d'une démonstration qui, de prime abord, paraît si impressionnante?

Gardons notre sang-froid et, avant de nous prononcer, sachons mettre au service de la vérité, impartiale et sereine, l'outil scientifique dont les spirites croient pouvoir se servir pour propager leurs singulières croyances.

CHAPITRE III

CRITIQUE DES FAITS SPIRITES

CHAPITRE III.

CRITIQUE DES FAITS SPIRITES

Au début de notre second chapitre nous avons précisé le point de vue qui domine tout le problème du spiritisme. Oui ou non, les témoins de la révélation nouvelle existent-ils? La déposition des spirites est formelle. Ils nous ont produit un ensemble de faits, inexplicables d'après eux, sinon par l'intervention d'être distincts de nous, intelligents, actifs et qui ne peuvent être que les « désincarnés ».

Cette interprétation est-elle valable? Nous ne le savons pas encore. Notre désir de l'apprendre doit céder, pour l'instant, à une préoccupation un peu plus prosaïque. La nécessité d'expliquer un groupe de phénomènes ne s'impose que si leur authenticité est rigoureusement établie. En matière d'histoire et de science positive, la critique d'origine ou de provenance précède logiquement la construction et la théorie des faits. Supposons que les corps bruts ne tombent point, les lois de la pesanteur et de la gravitation universelle présenteraient, j'imagine, un médiocre intérêt.

Les spirites nous certifient la réalité concrète, visible

et tangible, de leurs curieuses expériences. Ils ne peuvent néanmoins se formaliser que l'on ose réclamer, à ce propos, un supplément d'enquête. L'objet en vaut la peine! Des tables se soulèvent, tourbillonnent, parlent; des formes apparaissent et se comportent comme des personnages vivants. Voilà qui nous sort de l'ordinaire! En dépit des facilités de rapports que l'on dit relier ce monde-ci et l'autre, ces manifestations étonnantes, ne les produit pas et ne les voit pas qui veut.

Leur caractère singulier introduit aux débats une quantité troublante.

A toutes les périodes de l'histoire, l'appétit du merveilleux a entraîné nombre d'hommes et faussé leur jugement; il a inspiré à d'autres, moins naïfs, la tentation de berner et d'exploiter les gens crédules. Rien ne prouve que le XIXe et le XXe siècles soient, à cet égard, en progrès sensible sur les siècles antérieurs. Aujourd'hui comme hier, en marge de la science comme en marge de la religion, il y a la foule des âmes superstitieuses, prédisposées à se repaître d'illusions qui n'ont rien de commun, sauf peut-être l'apparence, ni avec la religion ni avec la science exacte. Et s'il est vrai que la superstition est une « maladie » du sentiment, du besoin religieux, notre époque, qui a tant fait pour dé-

truire les bases de la foi positive, doit, plus qu'aucune autre, porter la tare de ce mal redoutable. Et qui sait si le spiritisme n'est pas, à son tour,

Le plus crédule enfant de ce siècle sans foi ?

Ces brèves remarques justifient notre troisième étude. Elles ne présument nullement d'ailleurs, le résultat de nos recherches. Nous irons où la vérité nous conduira. Laissant donc provisoirement de côté l'interprétation des phénomènes spirites, nous allons nous demander quel degré de créance il convient d'accorder à l'ensemble des faits dont nous avons énuméré les principales catégories.

I

La première impression est plutôt fâcheuse. On doit bien avouer, en effet, que la plupart des expériences spirites s'accomplissent dans des conditions très défectueuses de contrôle.

Le plus souvent, la salle est plongée dans une obscurité à peu près complète. Les médiums insistent beaucoup pour que l'éclairage soit réduit au minimum.

L'organisation du « cabinet médiumnique » ne se prête point davantage aux légitimes curiosités des ob-

servateurs soucieux de vérifier la réalité des phénomènes. On connaît le dispositif spécial de ces fameux « cabinets noirs ». L'angle d'une pièce, d'un salon, par exemple, est tendu d'étoffes sombres. Les deux extrémités de ce réduit sont réunies par une tringle suspendue à 2 mètres 60 environ du parquet. La tringle supporte deux autres rideaux montés sur des anneaux mobiles. Le tissu des étoffes n'est pas quelconque. La flanelle noire (et opaque, naturellement), est recommandée parce qu'elle retient mieux les fluides.

Le cabinet, tel qu'on vient de le décrire, est indispensable à l'évocation des formes matérialisées. C'est là que le médium, soigneusement dissimulé, s'endormira sur une chaise ou sur un fauteuil. C'est là que les « esprits », empruntant au corps du médium la substance physique dont ils ont besoin pour se rendre visibles, se manifesteront. C'est de là qu'ils sortiront ensuite, écartant, dans la mesure où ils le jugeront convenable, les deux pièces du rideau mobile. C'est là enfin qu'ils rentreront, après avoir parcouru l'espace situé en avant du cabinet. L'absence de rideau protecteur rendrait toute apparition impossible.

Passons aux spectateurs. Ont-ils la liberté d'aller, de venir, de pénétrer les arcanes du mystérieux réduit

où s'élaborent les manifestations de l'au-delà? Nullement. On les tient à distance respectueuse. Ils doivent rester assis et, de leurs mains assemblées, former la chaîne, afin, dit-on, de prêter au médium le concours de leur fluide. N'importe qui, d'ailleurs, n'est pas apte à prendre rang dans l'auditoire. Si d'aventure quelqu'un se rencontrait dont le fluide ne serait pas « sympathique », le succès de la séance serait compromis. Il faut des gens gagnés d'avance à la cause du spiritisme. Le guide, qui préside aux réunions, ou le médium lui-même, ont la faculté d'éconduire les contradicteurs avérés ou supposés : pouvoir dont ils usent à discrétion.

D'autre part l'assistance est invitée à chanter, car les « esprits » adorent la musique, et pour les satisfaire on ajoute, à la musique vocale, le jeu d'un instrument. Le guide, de son côté, entretient une conversation presque ininterrompue avec les « entités » visibles ou invisibles. Il les prie, il les complimente, il les remercie, avec l'accent d'un foi vive, émue et convaincue. On déconseille de toucher, à moins d'une invite spéciale, les apparitions. Cela ferait du mal au médium. Notons enfin que la production des phénomènes, de quelque ordre qu'il soit, se fait, maintes fois, attendre très longtemps.

L'ensemble de ces circonstances, répétons-le, est dé-

favorable au contrôle, et il n'est pas de nature à désarmer les sceptiques. Je sais la réponse des spirites : « Que voulez-vous, disent-ils, nous n'y pouvons rien. Ce n'est pas nous qui avons inventé cette mise en scène. Elle est une condition *sine quâ non* de réussite. Il en va de même pour toute autre expérience scientifique. Si les conditions ne sont pas remplies, rien ne se produit. Ainsi, par exemple, la photographie ne requiert-elle pas une obscurité absolue? La plaque sensible n'enregistrerait aucune image si elle n'était placée au fond d'une chambre noire ». Et sans doute nous admettons que les expériences scientifiques sont conditionnées par une foule de préparatifs dont il faut bien tenir compte. Mais il est infiniment regrettable que les expériences spirites soient conditionnées par des préparatifs qui, précisément, suppriment tout moyen de vérifier l'authenticité des résultats. Si, seuls, des agents physiques, chimiques ou mécaniques étaient en cause, nous serions moins sur nos gardes. Mais, ici, un agent d'une autre nature intervient : c'est le médium, être doué d'intelligence, de liberté et capable de tromper. On nous objecte le cas de la chambre noire. Soit. Mais, dans la chambre noire, il n'y a pas un personnage bien vivant, bien caché, et dont il est impossible de surveiller les

faits et gestes. Il n'y a pas, dans la chambre noire, des fauteuils, des chaises; il n'y a pas, comme il arrive souvent dans les cabinets médiumniques (car si les « esprits » aiment la musique, ils daignent aussi en faire eux-mêmes) des pianos; il n'y a pas non plus de vases à fleur (les « esprits » aiment encore les fleurs) ; il n'y a pas, en un mot, une série d'objets qui sont admirablement disposés pour servir de réceptacle à tout un appareil de prestidigitation.

Et que se passe-t-il, au juste, derrière ces impénétrables rideaux? Et qui peut être sûr que le médium, vêtu de noir dans un cabinet noir, continue de dormir paisiblement, tandis que les fantômes blancs surgissent, se meuvent et glissent sous les regards émerveillés des spectateurs?

On dira que l'isolement du médium n'est pas toujours aussi radical. Eusapia Paladino formait la chaîne avec les expérimentateurs et ses mains, ses pieds étaient, de part et d'autre, soumis au contrôle vigilant de ses voisins immédiats. Oui; mais, dans ces cas, le médium n'est pas absolument immobile. Il se remue, il s'agite avec une vivacité extraordinaire. Qui peut certifier qu'à la faveur de l'obscurité, les membres d'Eusapia n'ont pu exécuter de ces voltes rapides qui déroutent la sur-

veillance, d'autant mieux qu'en l'absence de la lumière, rien n'est plus facile à duper que le sens du tact?

Et pourquoi ces chants, ces exécutions instrumentales? Pourquoi ces discours impressionnants du guide, au cours de la séance? On veut faire plaisir aux « esprits ». Ils tiennent à ces attentions délicates et se froisseraient s'ils n'en étaient l'objet. Il n'en reste pas moins que chants et discours, joints à l'attente anxieuse des phénomènes, créent une ambiance de nervosité, d'excitation, contre laquelle les assistants, vu les dispositions sympathiques de leur fluide, ne songent pas à se défendre. Ils sont venus pour voir. Ils désirent, ils appellent la vision. Et peut-être finissent-ils par être le jouet, ou de leurs sens abusés, ou des « trucs » de leurs médiums.

II

Non certes, la première impression n'est pas favorable. Elle n'est pas dissipée lorsque, de ces généralités, on passe à l'examen de certains faits particuliers.

A vrai dire, ces faits — j'entends ceux qui, choisis parmi les plus caractéristiques, mériteraient de figurer au bilan d'une enquête strictement scientifique — sont plutôt rares.

Qu'on ne soit pas surpris de cette proposition. A parcourir les ouvrages des spirites, il semblerait que les cas de lévitation, de tables parlantes, de matérialisations, de photographies et d'empreintes se chiffrent par milliers! Regardons de près ce formidable dossier : nous verrons les documents se ramener à deux catégories distinctes et d'importance très inégale. Il y a d'abord ceux dont l'authenticité est garantie en gros. L'événement s'est passé ici ou là. De la personne qui en fut le héros ou l'héroïne, on ne donne que les initiales de son nom. Aucun certificat de contrôle. Aucune référence précise. L'auteur du livre a l'air d'en savoir beaucoup plus long qu'il ne dit : mais il ne le dit pas.

Pourquoi cette réserve? Redoute-t-on de braver les faciles plaisanteries du public léger et superficiel ? Mais rien n'oblige à livrer, de suite, aux quatre vents de la presse tapageuse, le récit d'expériences qui, justement, ne sauraient affronter le scepticisme de plusieurs, s'ils ne sont accompagnés de toutes leurs références. Il y a, dans cet appétit de vulgarisation précipitée, joint à cette façon de parler à mots couverts, discrets et réticents, un procédé plus apte à entretenir l'incrédulité qu'à développer la confiance, au moins parmi les gens réfléchis et cultivés. Craint-on de dévoiler certains dé-

tails trop intimes, et dont la divulgation froisserait la délicatesse des vivants favorisés par les « révélations » des morts? L'incontestable intérêt de ces descriptions précises et minutieuses ne devrait-il pas suggérer, à ceux qui en ont été l'objet, de passer outre à leurs répugnances personnelles? Rendre service à la science et à la société, fût-ce au prix d'une démarche ennuyeuse, n'est-ce point là un acte honorable et digne d'éloge ? Et puis, les exigences les plus draconiennes de la science ne se peuvent-elles concilier avec les convenances les plus légitimes des individus ? Si l'on savait, par exemple, qu'il existe une commission permanente composée d'un groupe de professionnels, compétents et *indépendants :* médecins, neurologues, psychologues, et (qu'on veuille bien ne pas s'étonner), de prestidigitateurs; si l'on savait que cette commission, agréée par les spirites, accepte de vérifier et de discuter l'authenticité de chaque nouveau phénomène, le public éclairé ne demanderait pas davantage, et le choix des cas susceptibles d'être notifiés aux profanes serait une simple affaire de tact et de prudence. Peut-être, si cette procédure était adoptée, la preuve expérimentale que les adeptes du spiritisme se flattent de posséder, serait-elle plus difficile et plus longue à acquérir. Peut-être l'interprétation

des phénomènes entrerait-elle dans une voie un peu différente. Peut-être, enfin, devrait-on envisager la perspective d'assister à l'évanouissement d'un rêve trop longtemps caressé... Veut-on, oui ou non, que la lumière se fasse ? Tout est là. Qui ne risque rien n'a rien. Et les spirites, si portés à décrier le christianisme et ses institutions séculaires, pourraient se rappeler opportunément le courage avec lequel l'Eglise proclame sa foi au surnaturel, soumet les faits miraculeux à un examen impitoyable et n'hésite pas à affronter, au grand jour, le regard de ces centaines de savants qui, croyants ou incrédules, passent au crible de leurs méthodes scientifiques les guérisons de Lourdes !

En attendant, l'immense majorité des faits de spiritisme demeure la propriété exclusive de clans fermés et inaccessibles. Un épais brouillard les environne et les met à l'abri des curiosités indiscrètes. La science pêche en eau trouble et doit, le plus souvent, se contenter d'ondit et de rapports clandestins.

Il lui arrive parfois, cependant, d'écarter le nuage et de trouver, devant elle, les portes grandes ouvertes. Et c'est la seconde des deux catégories dont j'ai parlé. Elle est infiniment moins riche. De cette parcimonie, nous ne songerions pas à nous plaindre si les résultats étaient

sûrs et définitifs. Le sont-ils ? Il est permis d'en douter.

Lorsqu'en effet les spirites se décident à se placer sous l'égide de la science, ils citent régulièrement un petit nombre de faits, concluants, à leur estime, parce qu'ils bénéficient de l'autorité d'hommes réputés par leur savoir et par leur caractère. Le nom de Florence Cook est indissolublement lié à celui de William Crookes, l'illustre physicien anglais. Le nom d'Eusapia Paladino s'auréole d'une pléiade de célébrités connues : de Rochas, Lombroso, d'Arsonval, de Fontenay, Branly, M. et Mme Curie. Le nom d'Aïsha, le médium de la villa Carmen, près d'Alger, voisine avec celui de Charles Richet. Le nom de D.-D. Home est couvert par le patronage de Lord Dunraven, de lord Lindsay, du capitaine Wynne. Comment refuser créance à des expériences en quelque sorte brevetées et patentées par des personnages aussi sérieux, aussi consciencieux ?

Présenté sous cette forme absolue, l'argument serait sans réplique. Malheureusement, le problème comporte une nuance. Car il s'agit de savoir, au net, si ces honorables témoins sont ou seraient prêts à contresigner l'ensemble des phénomènes merveilleux attribués aux médiums qu'ils ont eu l'occasion d'étudier par eux-mêmes. Or, ce blanc-seing universel, ils ne l'ont pas

donné et ils ne le pourraient donner, et pour cause : de ces vedettes du médiumnisme, scientifiquement examinées, il n'en est *pas une seule* qui n'ait été, un jour ou l'autre, surprise en flagrant délit de supercherie.

Florence Cook a trompé. Je ne m'attarde pas à instruire le procès des faits de matérialisation obtenus en présence de W. Crookes. Jamais, sans doute, on ne saura le fin mot de cette curieuse aventure. En tout cas, la relation écrite par le savant anglais ne le livre pas. Katie King et Florence Cook se ressemblaient étrangement. Il est impossible d'apprendre si le médium et sa matérialisation étaient deux personnages distincts. Tantôt la matérialisation ne trahit aucun signe de vie, lorsque le médium bouge. Tantôt, au contraire, c'est le médium qui gît, sur le sol, inerte comme un paquet de vêtements, aux pieds de Katie King, bien vivante. Est-ce la même personne qui, tour à tour, endosse l'une ou l'autre des deux formes humaines ? Mystère. Mais il y a plus. Neuf ans plus tard, devant l'Association des spirites, tenue à Londres en 1880, une dame Comer, endormie et liée sur sa chaise, faisait apparaître l' « esprit » d'une jeune enfant morte à douze ans. Soudain, un spectateur, dont le fluide, probablement, manquait de sympathie, s'interpose entre l'apparition et le rideau

classique, soigneusement clos. Le rideau écarté, la chaise apparut vide : l' « esprit » et son « médium » n'étaient qu'une seule et unique « entité » de chair et d'os. Qui était donc cette dame Comer ? Miss Florence Cook, l'ancien sujet de M. William Crookes.

Eusapia Paladino a trompé. Elle promet de mouvoir, à distance et en pleine lumière, le plateau d'un pèse-cocon (il n'est plus question de soulever, dans l'ombre, des poids de 70 kilogrammes !) L'instrument est enfermé dans une boîte de verre : rien ne se produit. Il est enduit d'une couche de suie : nouvel échec. Pourquoi ? On l'a su. Pour mouvoir, « sans contact », ces menus objets, Eusapia se servait d'un cheveu blanc. Présentée à l'examen du Dr Le Bon et de M. Dastre, Eusapia Paladino trahit, sans le vouloir, le « truc » auquel elle avait recours pour simuler des matérialisations de mains. Grâce à un éclairage latéral, dont le médium (ces savants ne respectent rien !) ne pouvait soupçonner l'existence, on eut la preuve que ces mains matérialisées étaient simplement les mains naturelles d'Eusapia, libérées du contrôle des observateurs.

Daniel Home a trompé. Invité à donner une séance à Biarritz, vers 1860, il fut surpris, le pied sorti de son soulier et simulant, avec ce pied chaussé d'un gant, des

contacts d'outre-tombe. Napoléon III le pria, sur-le-champ, de repasser la frontière.

Citerai-je les cas, non moins célèbres, de Slade, d'Anna Rothe, de Miller, et l'histoire, terminée par un procès retentissant, de Buguet, le photographe des « désincarnés » ? Mais à quoi bon allonger cette liste? Il ne se passe point d'année qui ne soit marquée par un scandale du même genre. Et la cause du spiritisme risque, à chaque instant, de sombrer dans le ridicule. Les spirites, d'ailleurs, ont compris la gravité de cette situation équivoque. Le trouble régnait dans la bergerie : ils se sont mis à crier « au loup » ; et on les a vus, avec un zèle plein d'ardeur, mener campagne contre les charlatans. Cela ne les empêche pas d'aligner toujours, imperturbablement dans leurs ouvrages, les noms de Florence Cook, de Home, d'Eusapia Paladino et d'autres médiums dont la réputation est aussi mélangée. Vraiment, ils ont la foi chevillée au corps.

III

Ont-ils tout à fait tort ?

J'aborde ici la partie la plus délicate de ce chapitre. Avant d'aller plus loin, qu'on me permette de

rappeler le point de vue auquel nous nous sommes placés en commençant cet entretien. Nous n'avons pas encore, je le répète, à nous demander si les phénomènes spirites, au cas où leur authenticité serait suffisamment vérifiée, ne souffrent d'autre explication que celle d'une intervention directe des esprits. Nous discutons un problème de fait : les phénomènes sur lesquels le spiritisme édifie sa théorie de l'au-delà existent-ils ?

A suivre jusqu'au bout les prémisses posées tout à l'heure, la conclusion devrait être, sinon négative, du moins fortement dubitative. Envisagées en elles-mêmes, les expériences se réalisent dans les conditions les plus rebelles au contrôle. Le plus grand nombre d'entre elles sont attestées par des témoignages vagues, et qui émanent de milieux prévenus en faveur du spiritisme. Dans les rares circonstances où des expérimentateurs indépendants ont pu intervenir, on surprend les médiums en flagrant délit de supercherie. Qu'il y ait ou non des phénomènes spirites, nous ne le savons pas. Ces phénomènes n'ont pas encore conquis droit de cité dans la science, et par conséquent, nous sommes autorisés, jusqu'à plus ample informé, à les considérer comme inexistants.

Cette attitude agnostique, que plusieurs, à l'heure actuelle, croient pouvoir conserver, ne nous semble pas pleinement justifiée.

Sans doute — et nous n'éprouvons aucun embarras à le reconnaître — l'authenticité des faits allégués par les tenants du spiritisme n'est pas en règle avec les lois, si rigoureuses, de la recherche strictement scientifique. Mais ne poserait-on pas un principe dangereux si l'on prétendait qu'aucun fait historique n'a droit à exister s'il n'a reçu l'estampille des savants ? La méthode scientifique, qui, d'ailleurs, n'est pas infaillible, consacre, devant l'intelligence, la réalité des choses qu'elle constate et vérifie. Elle ne saurait, sans abus, monopoliser à son profit la connaissance humaine. En dehors d'elle, il existe des moyens d'acquérir, touchant l'existence de tel ou tel ordre de phénomènes, les probabilités les plus sérieuses. L'ensemble des faits de spiritisme peut-il revendiquer, en sa faveur, ces probabilités capables de motiver l'adhésion d'un esprit pondéré? Nous le pensons et voici nos raisons.

En premier lieu, on observera que la croyance aux faits, qualifiés aujourd'hui de « spirites », ne date pas d'hier. Elle est aussi vieille que le monde. Les vocables ont pu changer et les interprétations se modifier au

cours des temps. Il n'a pas été difficile à certains expérimentateurs modernes, tel, par exemple, le colonel de Rochas, de raccorder plusieurs de leurs découvertes avec les traditions que le moyen âge nous a transmises sur les cas de magie noire et de sorcellerie. Il ne serait pas difficile non plus, de remonter plus loin dans le passé. L'Histoire des religions fournira, à qui voudra seulement la parcourir, une belle moisson de comparaisons instructives. De Rome païenne à la Chine, des Esquimaux aux Australiens, en passant par l'Afrique, à toutes les époques, sous toutes les latitudes, on relèvera des récits — histoires ou légendes, — qui rappellent à s'y méprendre, les relations des spirites actuels. Magiciens, sorciers, devins jouissent de pouvoirs extraordinaires, à rendre jaloux les plus puissants de nos médiums et les plus experts de nos magnétiseurs. Ils prédisent l'avenir, ils pratiquent l'envoûtement, ils se dédoublent, ils évoquent des fantômes, ils entretiennent, à l'aide de coups frappés, des conversations avec leurs interlocuteurs invisibles. Et il ne manque pas d'ethnographes pour professer que l'étude du spiritisme et de l'occultisme finira par jeter quelque lumière sur nombre de coutumes en vigueur parmi les peuples de l'antiquité et parmi les tribus sauvages encore vivantes.

Cette croyance, quasi universelle, doit-on l'écarter, dédaigneusement, comme dépouillée et vide de tout contenu objectif ? Assurément la crédulité humaine est insondable. L'imagination, aiguillonnée par la soif du merveilleux, déforme et grossit à plaisir la réalité. Et pourtant, n'est-ce pas ici le lieu d'invoquer l'adage vulgaire : « Pas de fumée sans feu » (sauf peut-être à Objat, dans la maison des dames Faure) ? N'est-ce pas aussi le lieu de rappeler que le monde extérieur est la source première de toutes nos connaissances, sensitives, imaginatives et intellectuelles ? Si donc, toujours, on a cru, et si, aujourd'hui, on croit encore à l'existence de ces phénomènes étranges, c'est que, vraisemblablement, il y a eu et il y a *quelque chose*. Dans quelle mesure ce donné réel comporte-t-il les traits qu'on lui attribue ? Dans quelle mesure a-t-il été grossi, amplifié, défiguré ? A vouloir préciser on perd pied, on se noie et l'on se proclame sceptique. Mais à garder les distances convenables, à considérer les lignes d'ensemble qui dessinent, dans le monde, l'histoire séculaire du merveilleux, on ne se croit plus le droit de contester, par delà le plan de la fantaisie et du rêve, un fond de vérité positive. Et lorsqu'on voit reparaître, inlassablement, d'époques en époques, sous des termes à peine dé-

marqués, les mêmes groupes de phénomènes, on est bien près d'en appeler, des règles de la méthode scientifique qui n'ont pas eu l'occasion de donner, jusqu'à ce jour, tous leurs résultats, aux règles plus larges du sens commun.

On parvient à une conclusion identique, en étudiant, au point de vue psychologique, la question, si débattue, des supercheries.

Les prestidigitateurs ont réussi à reproduire tous les phénomènes spirites. C'est entendu. On citerait, à l'appui de cette assertion, un fait curieux relaté par les *Annales des sciences psychiques*. Un Anglais, M. Davey, convoque une réunion d'observateurs distingués, y compris M. Wallace, un des premiers savants de l'Angleterre. Devant cet aréopage, M. Davey exécute la totalité des manifestations classiques : écriture médiumnique, matérialisation d'esprits, etc. Au préalable, il a donné à ses invités la permission d'examiner les objets, d'apposer des cachets. En retour il leur demande de rédiger des rapports affirmant que les faits observés n'ont pu être obtenus que par des moyens surnaturels. Après quoi M. Davey n'eut pas de mal à démontrer que ces merveilles avaient été obtenues par le moyen de supercheries très simples.

M. Davey compte, est-il besoin de le dire, une légion de concurrents.

Voilà qui est clair : on *reproduit* les phénomènes spirites. Mais par cela même que l'on se flatte de reproduire, ne laisse-t-on pas déjà entendre que l'on travaille d'après un modèle fourni par la nature ? Et cet effort d'imitation n'est-il pas un hommage implicite à la réalité objective des phénomènes dont on a voulu livrer la réplique purement artificielle ?

Les illusionnistes, nous le savons, ne sont pas de cet avis. Pour eux les médiums sont des confrères, mais des confrères déloyaux, qui ont le tort impardonnable de se prendre au sérieux et de passer outre à cette convention sociale en vertu de laquelle il n'est permis de jeter de la poudre aux yeux du public que si le public, d'avance, se sait le jouet bénévole d'une amusante mystification.

Et pourtant, tous les médiums n'ont pas commencé par être des prestidigitateurs de métier. Il en est qui furent, au début, de simples sujets d'expériences formés et entraînés par des magnétiseurs de renom. On peut conjecturer que s'ils n'avaient pas rencontré sur leur chemin l'homme qui mit à contribution leurs singulières facultés, ils ne seraient jamais devenus des faussaires. Là encore, l'erreur suppose la vérité, et la médiumnité

fallacieuse semble n'être que le succédané de la médiumnité réelle.

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé ?

Les spirites qui, on l'a vu, n'hésitent pas, dans l'intérêt majeur de leur cause, à dénoncer les impostures, nous disent le secret de cette déviation et il est loisible de compléter leur témoignage.

Les médiums sont, le plus souvent, des gens qui gagnent leur vie en se prêtant aux opérations des expérimentateurs. Or, suivant la remarque de l'Ecriture, *pecuniæ obediunt omnia :* l'argent est le maître universel. Pour gagner ou pour augmenter son salaire, le médium, aux jours d'impuissance physique ou psychique, reconstituera, à l'aide de « trucs » plus ou moins habiles, les phénomènes qu'il avait jadis, ou la veille, produit par le jeu de causes spontanées. A l'intérêt pécuniaire s'ajoute une préoccupation d'amour-propre. Le public n'admet pas que le médium soit sujet à des crises de faiblesse, et que sa force fluidique puisse, à certaines heures, l'abandonner. Il veut être servi, et s'il s'agit de ces misérables exhibitions de cirques ou de foires, qui se montent comme des affaires lucratives, il veut en avoir pour son argent. Déçu dans son attente,

il rejetterait la faute sur le médium et ce dernier sortirait, de l'épreuve, complètement déshonoré. La tentation est donc très forte, pour celui-ci, de donner, s'il en est besoin, le coup de pouce à la nature. Il le donne, hélas ! Et n'est-ce point une situation bien bizarre que celle qui lui impose, s'il ne veut passer pour un imposteur, de tromper volontairement son auditoire ? Enfin, il faut tenir compte de certaines prédispositions morbides qui poussent parfois les sujets à la simulation inconsciente. On ne veut pas dire par là que tous les médiums, indistinctement, soient des malades ou des détraqués. Mais, sans même ajouter à ce mot une note péjorative, on peut dire que tous sont des « anormaux ». Or, la limite est bien indécise qui sépare un sujet « malade » d'un sujet « anormal ». Et la psycho-pathologie ne craint pas de classer la tendance instinctive au mensonge parmi les syndromes de plusieurs affections mentales, en particulier les névroses de toute espèce. En fait, il n'est pas niable que des médiums trompent sans qu'ils s'en aperçoivent. Et leur propension à la supercherie spontanée est d'autant plus accentuée qu'ils ont été eux-mêmes plus entraînés par leur magnétiseurs.

Et c'est ainsi que les médiums les plus authentiques dégénèrent en vulgaires charlatans. Ils deviennent.

consciemment ou non, leurs propres imitateurs. Mais qui ne voit que la duperie suppose, à l'origine et au point de départ, la sincérité ? Les médiums ne tromperaient pas s'ils n'avaient trouvé, dans leurs états antérieurs et naturels, un modèle, un prototype à reproduire par des moyens de fortune. De même que pour les prestidigitateurs, l'art, ici, est au service de la nature. Et l'on sera prudent de ne point se tenir pour satisfait, parce que tel illusionniste célèbre a su faire tourner des tables ou évoquer une matérialisation. L'ingénieux dispositif qui, au Musée Grévin, permet de simuler l'apparition de la Vierge de Lourdes n'est pas, on en conviendra, un motif suffisant pour révoquer en doute la réalité historique de l'apparition.

D'ailleurs, du moment que les procès-verbaux des rares séances médianimiques exactement contrôlées dénoncent la fraude là où elle est évidente, on ne voit pas pourquoi l'on serait obligé de rejeter la valeur du témoignage, lorsque le témoignage garantit l'authenticité des phénomènes observés. Tout n'est pas illusion dans les expériences que décrivent les ouvrages de M. de Rochas sur l'*Extériorisation de la sensibilité*, de *la motricité* et sur *les vies successives ;* dans les milliers de faits, accumulés par Myers, auteur d'un livre sur la *Personnalité*

humaine, ou édités par les membres de la *Society for Psychical Research*.

Enfin, à moins de tomber soi-même dans l'excès d'un hypercritisme ridicule, peut-on refuser d'ajouter foi aux relations verbales de personnes dont l'équilibre mental, l'honnêteté et l'intelligence sont hors de cause ? Prêtre et religieux, il m'est arrivé — que l'on me pardonne d'apporter, à mon tour, ma très modeste déposition — d'entrer en contact avec quelques-unes de ces personnes. Et j'avoue, très simplement, et sans attendre le verdict définitif de la science, j'avoue croire à l'objectivité des phénomènes spirites. Il y a des tables qui tournent et qui parlent. L'écriture médianimique n'est pas la trouvaille d'imaginations en délire. Les apparitions ne sont pas toutes le résultat d'hallucinations fausses, et les matérialisations partielles obtenues par le Dr Geley ne sont pas de pures chimères.

Je me résume : quelle attitude adopter en face des phénomènes spirites ? Si l'on fait état des éléments d'appréciation dont nous avons parlé dans la première partie de notre entretien, c'est-à-dire les difficultés qui empêchent un contrôle sérieux, le vague des comptes rendus d'expériences, les supercheries dévoilées par les expérimentateurs qualifiés par leur indépendance, on

conclura que les phénomènes allégués par le spiritisme sont plus rares qu'on nous le dit. Que la proportion des phénomènes authentiques soit de 50 0/0, d'après M. Rémy, maître en illusionnisme, ou de 20 0/0, d'après le Dr Encausse (Papus), il est superflu de chercher la solution de ce problème de statistique. Ce sont là des conjectures que l'absence à peu près complète de critique scientifique rend, pour l'instant, invérifiables. Mais il faut certainement en rabattre de beaucoup sur le nombre des faits dont le récit remplit à pleins bords les pages de la littérature spirite.

Cela dit, nous admettons comme probable, la réalité objective des divers types de phénomènes décrits dans notre second chapitre. Et peut-être s'étonnera-t-on que la révélation nouvelle, appelée, s'il faut en croire ses docteurs, à de si glorieuses destinées, ait tant de mal à se dégager des brumes de l'incertitude. Ne sont-ils pas un peu responsables de cet échec, ceux qui préfèrent les demi-clartés et les sous-entendus au grand soleil de la vérité ? Le christianisme n'a jamais usé de semblables réticences. Il n'a pas eu peur d'affronter le jugement des hommes. Et c'est pourquoi il a vaincu le monde.

CHAPITRE IV

LE CORPS ASTRAL

CHAPITRE IV.

LE CORPS ASTRAL

« Avant d'expliquer les faits, écrit Fontenelle, il est nécessaire de les constater ; on évite ainsi le ridicule d'avoir trouvé la cause de ce qui n'est point ». C'est pour éviter cet inconvénient que nous nous sommes attardés à discuter l'authenticité des faits spirites. Notre base étant affermie autant qu'elle peut l'être, nous pouvons poursuivre notre route, et aborder la question capitale qui va désormais retenir toute notre attention : quelle est, au juste, la cause de ces phénomènes extraordinaires ?

Pour les adeptes du spiritisme, la réponse n'est pas douteuse. Seule, l'intervention des esprits est capable d'en rendre compte. Et de prime abord, tout semble conspirer pour rendre admissible une solution aussi simple, aussi claire. Peut-on, en effet, refuser aux manifestations dont nous avons parlé le caractère d'une force intelligente, irréductible à la personnalité des médiums et de leurs magnétiseurs ? Se prononcer en faveur de l'authenticité des faits spirites, quelle imprudence et

quelle témérité ! On s'oblige à reconnaître leur origine supraterrestre et par conséquent l'autorité de la révélation nouvelle.

Cette chaîne de déductions troublantes, nous demanderons aux spirites de bien vouloir la briser eux-mêmes. Nous serait-il interdit de substituer à leur théorie une hypothèse valable, il resterait acquis à notre besoin de savoir que le spiritisme se trouve dans l'impossibilité de démontrer la réalité des interventions de l'au-delà dans les expériences dont il use pour les prouver.

C'est là ce que je me propose de mettre désormais en lumière.

I

Toute communication de l'autre monde avec le nôtre requiert absolument le concours d'un médium : tel est l'un des articles fondamentaux de la foi spirite.

Or il nous intéresse beaucoup d'apprendre pourquoi ce concours est indispensable.

Nous connaissons l'état des « désincarnés » après la mort. Ils ne sont pas de purs esprits. Leur âme — si toutefois leur âme constitue une réalité distincte et autonome — leur âme est enveloppée d'une substance sub-

tile, fluidique, éthérisée, qui a reçu le nom de corps astral. Et c'est grâce à ce corps astral que les défunts peuvent entrer en contact avec les vivants.

Toutefois, ce contact ne s'établit pas aussi facilement que les profanes seraient portés à se l'imaginer. Les spirites, en effet, tiennent pour certain que le corps astral, séparé de son corps charnel, ne peut avoir directement prise sur la matière. Entre ces deux degrés de l'être, la distance est trop considérable : il faut un intermédiaire. Fort heureusement, l'intermédiaire existe, et c'est le corps astral des vivants. Car, ne l'oublions pas, le corps astral n'est pas la propriété exclusive des défunts. Tout être humain, même incarné, possède le sien, immergé dans le corps charnel dont il est le support et l'animateur.

Par ailleurs, chez les mortels, la compénétration de ces deux corps est encore trop étroite pour que l'esprit incarné se prête, d'emblée, aux agissements des esprits de l'espace. Il est donc nécessaire qu'au préalable, le corps fluidique de l'homme terrestre, sans abolir les liens qui le rattachent à la matière, se *dégage* et recouvre, avec une indépendance relative, ses propriétés transcendantes. Alors il devient un instrument docile entre les mains des désincarnés.

Cette précieuse faculté de « dégagement » n'est pas commune à tout le monde. Certains individus sont seuls à la posséder. Encore ne la possèdent-ils souvent qu'à l'état d'aptitude plus ou moins fruste. Et c'est ici qu'interviennent le magnétisme et l'hypnose.

Le magnétisme et l'hypnose auraient, dit-on, pour résultat de développer chez les sujets prédisposés par la nature à ce genre d'éducation, l'habitude d'extérioriser leur corps astral. Ces sujets, ce sont les médiums. Le médium est donc un être humain qui jouit de la singulière faculté d'affranchir, de libérer momentanément son corps fluidique pour le mettre au service des esprits de l'au-delà, sans néanmoins délaisser son corps charnel. Il est comme l'antenne d'un merveilleux appareil télégraphique, en saillie sur le monde matériel où il demeure enraciné. Il attire, il capte au passage les effluves, les forces intelligentes qui sillonnent les espaces et utilisent ce moyen pour signifier à la terre leur présence, leur volonté et leur pouvoir.

Nous n'en avons pas fini avec cette curieuse théorie. L'humanité, nous l'avons appris, est régie par la loi d'évolution. Cette évolution est tout ensemble morale et physique. Dans l'au-delà, les esprits désincarnés sont plus ou moins évolués. Et cela ne signifie pas unique-

ment que l'esprit est, au point de vue moral, plus parfait. Cela signifie encore que le degré de perfection réagit sur la nature du corps astral lui-même. Plus l'esprit est « évolué », plus subtile est l'essence de son corps fluidique. Sur la terre, ces différences se retrouvent. Tel individu humain, réincarné après de nombreuses existences antérieures est plus « évolué » que tel autre. Quelle que soit la condition du corps charnel, le corps astral des vivants est, lui aussi, plus ou moins délié, suivant son degré d'évolution.

D'où il suit que n'importe quel esprit de l'espace n'est pas capable d'entrer en rapport avec n'importe quel corps astral incarné. La rencontre n'est possible et surtout elle n'est utile que si les deux corps fluidiques en présence occupent sensiblement le même niveau sur le plan astral. Sous cette condition, ils peuvent communiquer. Suivant l'expression chère aux spirites, leurs vibrations s'accordent. Ainsi la corde vide d'un violon résonne lorsque, sur la corde parallèle, l'artiste exécute la note rigoureusement correspondante.

Les différences d'aptitudes que l'on croit avoir observées chez les médiums tireraient de là leur origine. Certains médiums très aptes à produire des matérialisations sont impropres à obtenir des phénomènes d'in-

corporation. D'autres ne se prêtent qu'à l'exécution de l'écriture automatique, d'autres enfin, et ce sont les plus estimés, peuvent converser directement avec les esprits. Cette variété et ces limites de pouvoir sont corrélatives à la qualité des corps astraux et à leurs vibrations sympathiques. Le vulgaire se trompe, qui attribue aux phénomènes les plus matériels — coups frappés, fantômes — une importance majeure. En réalité ce sont là des manifestations grossières, inférieures, apanage peu enviable d'esprits et de médiums à peine évolués. Les esprits et les médiums éminents, depuis longtemps, ont quitté ces sphères ténébreuses. Ils communiquent dans les hauteurs de la pensée et des sublimes révélations.

Telle est, d'après les spirites, la théorie du médium. Et ce qui ressort de ce bref exposé, c'est la place prépondérante que le corps astral occupe dans le système. Il est, de ce système, le centre, l'axe, la clef de voûte. Grâce à lui, les faits les plus prodigieux livrent leur secret. Des objets lourds se déplacent : rien n'est plus obvie. Enveloppés, imprégnés des effluves émanés du corps astral du médium, tables, assiettes, soufflets de cuisine, etc., sont préparés à recevoir l'impulsion motrice des esprits de l'espace : comme un navire, lorsque ses voiles ont été déployées, devient docile à la poussée du

vent. Les guéridons épellent des syllabes, des mots : quoi d'étonnant ? Le médium, par la puissance de son corps fluidique a pour ainsi dire doué ce meuble inerte d'une substance vitale ; il lui a prêté une intelligence sur laquelle le désincarné inscrit ses messages commodément et à sa guise. L'histoire de Mireille et de Vincent nous montre comment se produisent les phénomènes d'incorporation : le corps astral de l'esprit s'installe dans le corps astral du médium et joue de ce dernier comme un organiste joue une mélodie sur le clavier de son instrument. Un mort apparaît-il ? Le corps astral est vu par le corps astral du visionnaire. Dans les cas de matérialisation le mécanisme est simplement un peu plus complexe. Le mort se sert du corps astral du vivant pour puiser dans le corps charnel de celui-ci les éléments nécessaires à sa matérialisation. Aussi l'on constate souvent, à cette occasion, une diminution de poids chez le médium. Ce poids est diminué de toute la substance qui passe dans le corps matériel du fantôme.

Engagés dans ce filon heureux, les spirites entendent exploiter leur veine jusqu'au bout. Après l'explication des faits de spiritisme actuel, voici venir l'explication des miracles évangéliques. Jésus est transfiguré ; il s'élève au-dessus du sol ; simple cas de lévitation.

Pierre, Jacques et Jean gisent à terre, comme endormis d'un sommeil extatique : c'est bien là en effet la trance hypnotique, et ce sont eux, les apôtres, qui ont rempli, sur le Thabor, le rôle de médiums. Jésus est ressuscité : interprétation vieillotte des récits de l'Evangile. Jésus n'est jamais ressuscité, mais tantôt il apparaissait avec son corps astral, et c'est alors qu'il traversait les portes et les murs épais du Cénacle. Tantôt il se matérialisait, et c'est alors qu'il invitait Thomas à plonger sa main dans la plaie béante de son côté. Beaucoup de malades furent guéris par le Christ, à condition de croire en lui. La foi, n'est-ce pas le signe de la vibration sympathique, et la guérison qu'est-elle, sinon la réfection du corps charnel et corruptible par le corps astral toujours jeune et toujours incorruptible.

En vérité, ce corps astral, quelle trouvaille et quelle merveille !

II

Soit, mais après avoir rendu, à l'ingéniosité des spirites, le tribut d'admiration auquel, sans doute, elle estime avoir droit, nous prenons la liberté de formuler le dilemme suivant :

Ou bien le fameux corps astral *existe*, et dans ce cas, il est impossible de discerner si les esprits interviennent dans les manifestations qu'on leur prête ;

Ou bien le corps astral *n'existe pas*, et dans ce cas, la logique du système oblige à reconnaître l'impossibilité, pour les morts, d'entrer en contact avec les vivants.

Quelques mots, je l'espère, suffiront à établir cet argument.

Si le corps astral existe, il est impossible de discerner la présence des esprits dans les phénomènes dont on leur fait honneur. Cette première conclusion repose sur un principe évident : lorsque deux causes, égales en nature et en propriétés, s'offrent pour expliquer, chacune à part, un groupe d'effets déterminés, on peut indifféremment attribuer ce groupe d'effets à l'une ou à l'autre de ces deux causes.

Prenons un exemple. Des écoliers jouent à la main chaude. Le patient, courbé en deux, les yeux bandés, reçoit dans sa main ouverte et complaisamment étalée sur son dos, les taloches de ses camarades. Ensuite il se redresse, se retourne et dévisage le cercle impassible qui l'environne. Qui a frappé le coup ? Hélas! comment le savoir, puisque chacune des mains de l'as-

Universitas
BIBLIOTHECA

sistance est capable de le produire. L'écolier a beau scruter les visages. Il hésite, tâtonne et finalement désigne au hasard l'auteur présumé du méfait.

Cette situation est, à la lettre, celle des pauvres humains que nous sommes en face des phénomènes « d'outre-tombe » si génialement interprétés par les docteurs spirites. Eh oui, l'interprétation est fort ingénieuse. Mais à trop vouloir prouver, elle ne prouve plus rien.

Si en effet dans la théorie qu'on vient de nous développer, le corps astral des « désincarnés » était seul en cause, les faits allégués pourraient être, logiquement, mis au compte des esprits de l'espace. Malheureusement, un élément perturbateur s'interpose, qui embrouille tout et déroute, de la façon la plus maladroite, notre discernement. Cet élément perturbateur, c'est le corps astral du médium. On nous répète à satiété : pas de manifestation de l'au-delà sans médium. Pour que la manifestation soit donnée, il faut en outre l'accord parfait des vibrations du médium avec l'esprit désincarné ; il faut que les deux corps fluidiques occupent sensiblement le même niveau sur le plan astral. N'est-ce pas dire, en termes équivalents, que le corps astral de l'esprit et le corps astral du médium sont égaux en nature, en pouvoir, en propriétés, et que, par suite, on peut

indifféremment attribuer, à l'un ou à l'autre, le résultat concret des expériences ?

L'esprit, objectera-t-on, a sur le médium l'avantage d'être désincarné, complètement affranchi de la matière et dès lors, plus libre, plus dégagé, plus puissant. Cette supériorité est un leurre, et ne remédie nullement à notre incertitude. Le médium en acte ne tient plus à la matière que par un lien ténu. Il est tout aussi affranchi, tout aussi libre de ses mouvements que l'esprit de l'espace. Le corps astral de Mireille se promène dans les alentours de la planète Mars. Celui de Reine, récemment présenté au public par M. Corniller, plane au-dessus de Paris, et pousse, au besoin, sa pointe, de la rue Guénégaud jusqu'à la ville de Nantes. Bref, tout médium convenablement dressé et entraîné devient l'égal d'un esprit, et la différence des états ne crée, au moment précis de la trance, aucune différence de pouvoir. Donc chacune des deux causes invoquées par les spirites comme concourant à la réalisation des phénomènes, est capable de les produire seule. Laquelle de ces deux causes est à l'œuvre ? Le sont-elles ensemble ou isolément ? Nous ne pouvons pas le savoir.

On nous cite la maison hantée d'Objat. Le caractère des événements requiert, observe-t-on, l'intervention

d'esprit frappeurs. Mais qui nous certifie que tout ce désordre, tout ce tintamarre burlesque et incohérent, n'est pas dû aux agissements du corps astral, grossièrement évolué, de Marie Pascarel, la servante des dames Faure ? Quand elle disparaît, tout rentre dans le calme. Est-ce elle l'auteur responsable ? Sont-ce les « esprits frappeurs » ? Enigme impénétrable.

On nous décrit les évolutions singulières d'Eusapia Paladino, scrupuleusement enregistrées par des témoins non suspects. Comment, par ses propres moyens naturels, Eusapia soulèverait-elle une table, sans la toucher, et s'élèverait-elle elle-même au-dessus du sol à une hauteur de 70 centimètres ? Comment réussirait-elle à donner aux assistants des impressions de contact, et comment projetterait-elle, à distance, des empreintes, alors que ses mains sont immobilisées? Ce n'est pas elle qui agit, mais une personnalité étrangère. La conclusion dépasse les prémisses. Eusapia, certes, n'agit ni par ses mains corporelles, ni par la puissance de son corps matériel. Elle opère, suivant l'hypothèse spirite, par la vertu merveilleuse de son corps astral extériorisé. Adjoindre, à cette vertu, la causalité d'une force étrangère est une superfétation inutile et en tout cas invérifiable. Est-ce le médium qui opère seul ou qui opère avec

la collaboration d'un esprit ? Le problème est insoluble.

Du moins le cas des tables parlantes et celui de l'écriture médianimique va-t-il nous éclairer ? Ici, un élément nouveau d'appréciation semble faciliter la tâche de l'enquêteur. Le message est intelligent et sa teneur ne doit rien aux connaissances personnelles du médium. Admettons provisoirement l'exactitude de ces données. Serons-nous plus avancés ? Nullement. L'« entité » qui frappe les coups rythmés dans la table ou s'empare du bras du médium est intelligente. Mais le corps astral extériorisé de ce médium n'est-il pas, lui aussi, animé par une intelligence ? Et qui peut nous démontrer que les coups frappés ou le raidissement du bras ne sont pas de son fait ? Le contenu du message dépasse son niveau intellectuel. Mon Dieu ! qu'en savons-nous? Avons-nous donc oublié que, dans la doctrine du spiritisme, ce corps astral, actuellement réincarné, a vécu des centaines d'existences antérieures ? Il a pu être, suivant les époques, mage d'Orient, philosophe de haut lignage, roi, empereur... Au cours de ses innombrables avatars, il a pu, lui aussi, autant que n'importe quel esprit de l'espace, emmagasiner un trésor de connaissances. A l'état normal, ce corps astral du médium ne se

souvient plus de rien. Rendez-lui un instant sa liberté, il se souvient de tout et il peut dicter au guéridon ou à la main dont il s'empare — et qui est sa propre main — des messages aussi bien documentés que les messages émanés de l'au-delà. Et s'il était une chose capable de nous étonner ce serait de constater qu'en général les médiums ne soient ni plus intelligents ni plus instruits qu'ils ne le paraissent habituellement. On en vient à se demander s'ils ne pèchent pas par excès de modestie. Quoi qu'il en soit, si ces révélations sont l'œuvre propre des médiums ou celle des « désincarnés » ou celle des deux à la fois, nous l'ignorerons toujours, car esprits et médiums possèdent les mêmes capacités. Ils ont puisé, durant leurs longs voyages, aux mêmes sources de science « supraterrestre ».

Le spiritisme, c'est bien le jeu de la main chaude. *Quelqu'un* a frappé, nul n'en doute. On se retourne. Est-ce l'esprit? est-ce le médium? Avec leur belle hypothèse du corps astral les spirites nous ont interdit, à jamais, l'espoir de l'apprendre.

Passons maintenant à la seconde partie du dilemme : ou bien le corps astral n'existe pas, et la logique du système nous oblige à reconnaître l'impossibilité, pour les morts, d'entrer en contact avec les vivants.

Nous avons eu trop de fois l'occasion d'accuser l'antagonisme des idées spirites avec celles du catholicisme pour ne pas insister, avec empressement, sur les points où les deux doctrines paraissent se rapprocher.

Qu'y a-t-il, derrière cette hypothèse du corps astral, intermédiaire absolument requis entre les désincarnés et les mortels? Il y a un aveu, au moins implicite, et très précieux à recueillir. On nous laisse entrevoir que si les morts ne conservaient pas, dans l'au-delà, une enveloppe, un organisme matériel — si subtils ou si éthérisés qu'on imagine les éléments dont cette enveloppe est composée — ils devraient renoncer à se manifester à nous d'une manière sensible. Ils seraient séparés de nous par un abîme naturellement infranchissable. Bref, la théorie de l'astral implique cette idée que l'âme humaine, si elle revêtait, après la mort, tous les caractères d'un pur esprit, appartiendrait désormais à un monde en pleine solution de continuité avec le nôtre.

Cette conclusion, plus ou moins pressentie par les spirites, est rigoureusement conforme aux enseignements philosophiques de l'Eglise catholique.

Ouvrons la *Somme théologique* de saint Thomas d'Aquin. Eh! quoi, saint Thomas, le docteur du XIIIe siècle, aurait traité la question du spiritisme? Oui, il l'a

traitée, à sa façon, qui est la bonne, c'est-à-dire, par les sommets. Qu'il n'ait pas eu en vue de réfuter, six siècles d'avance, les élucubrations d'Allan Kardec et de son école, peu importe. Du reste, si au temps de saint Thomas, on ne parlait pas encore de tables tournantes, de matérialisations et de médiums, il ne manquait point de gens — à quelle époque ont-ils fait défaut? — pour croire à la facilité des rapports entre les défunts et les vivants. Mais, surtout, le spiritisme ayant soulevé l'éternel problème de l'âme, de sa nature et de sa destinée, il est inévitable de rencontrer, chez le grand théologien du moyen âge, la formule exacte des principes engagés dans la controverse actuelle.

Ouvrons donc la *Somme théologique*, première partie, question CXVII, article quatrième : « L'âme humaine, séparée de son corps, peut-elle mouvoir les corps? » Voilà bien, je pense, le clair énoncé du problème qui nous préoccupe. Et voici la réponse : « Par sa propre vertu, l'âme séparée ne peut mouvoir aucun corps. Ce pouvoir, elle ne le possède qu'autant qu'elle est unie au corps par une union *vitale*. Aussi voyons-nous qu'un membre, séparé de l'âme, n'obéit plus à la puissance de celle-ci. C'est donc que, par nature, l'âme séparée ne saurait plus mouvoir les corps. Elle n'en

redeviendrait capable que par l'adjonction d'une vertu qui lui serait spécialement conférée par Dieu. »

Fidèle à sa méthode constante, saint Thomas mène de front la déduction philosophique et l'induction expérimentale. A des intelligences modernes, le point de départ positif adopté par l'auteur de la *Somme théologique*, apparaîtra, on veut l'espérer, assez impressionnant. Transposons-le en un exemple concret.

Voici un combattant qui, d'un bond, franchit le parapet de sa tranchée et se porte à l'assaut de la tranchée ennemie. Son bras brandit le fusil, la grenade meurtrière. Soudain, un obus éclate. Le bras détaché du corps par un éclat, tombe inerte et sanglant sur le sol. A partir de cet instant, l'âme n'a plus de prise sur ce membre naguère si docile. L'union vitale a été rompue. Le bras est devenu chose étrangère à celui-là même qui, tout à l'heure exerçait sur lui un pouvoir directeur et moteur. Et si l'éclat pénètre jusqu'au centre de la vie, s'il frappe au cœur, au front, s'il détruit un organe essentiel, c'est le corps tout entier qui se dérobe à la puissance de l'âme. L'homme est mort, et cela signifie que la matière est devenue totalement étrangère à l'esprit, et inversement.

La raison dernière de ce fait, saint Thomas ne nous

la laisse pas ignorer. L'âme humaine, en soi immatérielle, est ordonnée à constituer avec le corps matériel, un être complet. Elle est faite pour le corps qu'elle anime, et le corps est fait pour l'âme qu'il reçoit. D'où il suit que l'âme est liée, dans l'exercice de son activité propre, à l'existence et à l'intégrité de ses organes corporels. Privée de ces humbles mais indispensables serviteurs, elle est réduite à l'immobilité, à l'impuissance. Elle est, par rapport à la totalité du monde extérieur, ce que le mutilé devient par rapport au champ spécial de connaissance ou d'action dont la disparition de l'organe lui interdit l'accès. L'âme de l'aveugle ne peut plus voir, parce que l'œil a disparu. L'âme de l'amputé ne peut ni marcher, ni palper, parce que son bras ou sa jambe ont disparu. L'âme du sourd n'entend plus, parce que le délicat mécanisme de l'oreille est détruit. Et enfin l'âme du mort ne voit, ni n'entend, ni ne parle, ni ne touche, parce que tous les organes, agents de liaison avec le monde extérieur, ont disparu. Et comme, d'autre part, l'âme des vivants ne voit, n'entend, ne touche que par le moyen de ces mêmes organes physiques, il n'est donné à aucun mortel de voir, d'entendre et de toucher les morts. Seule, une intervention de la puissance divine peut lever l'interdit de cette loi impérieuse. Et

cela signifie que toute communication réelle entre vivants et défunts, bien loin d'être un événement naturel, commun, rentre dans la catégorie de ces faits rares, exceptionnels, qui ont reçu le nom de miracles.

Voilà la doctrine implicitement avouée par les spirites. Le souci de défendre, à tout prix, la réalité du corps astral leur est dicté, s'il est permis d'employer cette expression, par l'instinct de conservation spirite. Ils devinent, et nous, nous savons, que s'il n'y avait point de corps astral, de périsprit, l'image séduisante de la révélation nouvelle s'évanouirait comme une fantasmagorie, comme l'un de ces châteaux de rêve qui, dans les vieilles légendes, flottent, nébuleuses, à mi-chemin entre la terre et le ciel.

III

Nous pourrions nous arrêter là. Qu'il y ait ou non un corps astral, le résultat, en pratique, est le même.

Essayons, cependant, d'aller au fond des choses. Ce fameux corps, en définitive, existe-t-il ?

Nous avons toute raison d'en douter, car au double point de vue philosophique et expérimental son existence demeure indémontrée.

Je citais, tout à l'heure, le passage de la *Somme théologique* où saint Thomas établit l'impuissance de l'âme séparée à mouvoir les corps. On éprouve une certaine surprise lorsque, dans un autre endroit du même ouvrage, on voit le grand docteur aborder, non pas de biais, mais directement, et presque dans ses termes actuels, le problème du périsprit. Il s'agit de l'article septième de la question LXXVI de la *Prima pars* introduit sous ce titre : *L'âme est-elle unie au corps animal* (entendez le corps charnel) *par l'intermédiaire d'un autre corps?* A lire le second alinéa de cet article on se frotte les yeux et l'on se demande si l'on est bien encore au XIIIe siècle. Jugez-en plutôt.

Saint Thomas énumère les opinions qui avaient eu cours au sujet de ce second corps surajouté au corps visible et matériel : « Certains platoniciens, dit-il, ont affirmé que l'âme intelligente possède un corps incorruptible qui lui est uni en nature, *dont elle ne se sépare jamais*, et par lequel elle est unie au corps humain corruptible ». Les spirites modernes n'ont jamais défini leur périsprit plus clairement que ces « platoniciens ». Poursuivons. « D'autres ont enseigné que l'âme s'unit au corps par le moyen d'un *esprit corporel* ». Nous reconnaissons là cette entité insaisissable, familière aux

spirites, substance hybride dont on ne peut dire, au juste, si elle est matière ou esprit. « D'autres enfin prétendent que l'âme est unie au corps par l'intermédiaire de la *lumière* ». Cette fois, nous retombons en pleine actualité. Avouons néanmoins que nos spirites du XXe siècle ont quelque peu simplifié les conceptions terriblement compliquées de leurs prédécesseurs. En effet, d'après ces « autres », l'âme végétative serait unie au corps par la lumière du « ciel sidéral »; l'âme sensitive, par l'intermédiaire de la lumière du « ciel cristallin »; l'âme intellectuelle, par l'intermédiaire de la lumière du ciel « empyrée ». Allusions aux idées cosmologiques des anciens, partisans convaincus des cieux emboîtés. Cela prouve au moins qu'il est téméraire d'accrocher un système philosophique à des hypothèses, soi-disant scientifiques, et toujours sujettes à revision.

Et cela prouve, surtout, que la croyance au corps astral est un peu plus âgée qu'Allan Kardec. Si saint Thomas d'Aquin revenait parmi nous, et qu'il voulût feuilleter les nombreux documents déchiffrés depuis six siècles, il aurait toute facilité de poursuivre son enquête historique bien au delà des « platoniciens » et de leurs féconds imitateurs. Ce corps intermédiaire, il en reconnaîtrait, un peu partout, les traits dans la psy-

chologie rudimentaire des peuples du monde entier. Il le reconnaîtrait dans le *Ka* égyptien, dont M. Maspéro a si bien analysé la nature et les fonctions. Il le reconnaîtrait dans le *manas* du Véda et dans le *linga sharira* des Sankyas prébouddhiques. Il le reconnaîtrait enfin dans la prodigieuse pullulation de ces « doubles », de ces « ombres » qui, chez les tribus sauvages sont à la base de toutes les croyances et de toutes les coutumes relatives au culte des morts et des ancêtres.

En réalité, le corps astral est, que l'on m'excuse de le dire aussi crûment, une idée de sauvages. Et comme beaucoup d'autres idées sauvages, elle se retrouve, à peine démarquée, dans la trame des religions du paganisme. Et cette généalogie, — oserai-je encore le prétendre? — ne constitue pas un titre de gloire en faveur de ce produit que les spirites nous présentent aujourd'hui comme le dernier mot du progrès scientifique et philosophique.

Et qu'en pense donc saint Thomas d'Aquin ? Je cite ses propres expressions. Elles sont sévères. Rarement il arrive au Théologien du moyen âge d'en user. Pour qu'il les emploie, il faut vraiment que son génie de clarté se heurte à une absurdité par trop criante : « Fiction ridicule », dit-il.

Et pourquoi ? Parce que la première condition que doit réaliser un être viable ou simplement concevable, c'est l'*unité*. L'unité est inséparable de l'être. Or, dans les natures créées, l'unité de l'être s'opère par l'union directe, immédiate de la puissance et de l'acte. Dans le composé humain, le corps représente la puissance et l'âme représente l'acte. Sous peine d'avoir affaire à un être « impensable », il faut que l'âme soit unie directement à son corps, et par conséquent il n'y a point de place pour un second corps intermédiaire ou interposé.

Et si la portée de cet argument paraissait difficile à saisir, j'engagerais le lecteur à creuser cette doctrine saine, forte et virile, qui ne s'en laisse imposer par aucune des « fictions ridicules » dont la faiblesse ou la paresse de l'esprit humain se déclare si aisément satisfaite. Alors on comprendrait — s'il en était besoin — que pour saint Thomas d'Aquin, l'idée d'une âme, unie à la fois et *substantiellement* à deux corps distincts, est aussi factice et ridicule que peut l'être, au point de vue philosophique, l'idée du Centaure ou de l'Hydre de Lerne, et en général de tous ces monstres dont l'imagination aimable ou irritée des poètes a peuplé les mythologies de tous les temps.

J'entends la réplique : « La philosophie est une

chose, l'expérience en est une autre. L'Ecole dont saint Thomas se réclame n'a-t-elle pas formulé cette règle d'or : aucune raison ne prévaut contre le fait ? Quoi qu'il en soit des idées de saint Thomas d'Aquin sur l'unité du composé humain, le corps astral est un fait, un fait établi par une induction scientifique, rigoureuse et convaincante ».

En est-on bien sûr? Il y aurait tout d'abord à préciser le sens de l'adage allégué. Quand le génie de l'homme, par l'étude combinée des principes premiers et des faits certains a pu conquérir une vérité, vraie d'une vérité absolue, cette vérité ne saurait être démentie par aucune expérience. Et si elle paraît l'être, c'est que le fait dont on se sert pour l'ébranler n'est pas un fait pur et simple, mais un fait doublé d'une interprétation fautive qui, elle, n'a rien à voir avec l'expérience.

Ne serait-ce pas le cas de notre corps astral ?

Son existence est prouvée. Quelles sont ces preuves ? Il y en a deux. Les expériences de Reichenbach sur les « effluves odiques », et celles de Rochas sur l'extériorisation de la sensibilité. Depuis on n'a rien ajouté d'essentiel à ces inductions initiales. On a pu les renouveler. On ne les a point dépassées.

Les « effluves odiques » de Reichenbach ont-elles

démontré l'existence d'un double du corps matériel ? Le prétendre serait aller bien vite en besogne. Ces effluves qui jaillissent de l'extrémité des pieds, des mains, etc., etc., ont tout l'air d'être émises par le corps matériel. Rien ne force à imaginer un autre centre d'émission. Notre corps émet des effluves caloriques; en conclurons-nous qu'il y a, en nous, un autre corps distinct de celui que nous touchons et voyons? Le globe terrestre émet des effluves magnétiques: en conclurons-nous qu'il existe un « double » de la terre qui nous porte et que nous foulons aux pieds? La même substance peut émettre une foule d'effluves et d'ondes diverses, sans qu'il soit nécessaire d'accorder une hypostase distincte aux sources d'où jaillit cette diversité d'émanations.

Le colonel de Rochas a extériorisé la sensibilité d'un certain Albert L... Je ne mets pas en doute la réalité du phénomène, encore que les circonstances de sa production soient assez délicates. Le sujet est un malade. Son œil n'est pas normal. Examiné à l'ophtalmoscope, cet œil « présente un phénomène d'éréthisme vasculaire extra-physiologique, et les vaisseaux sanguins y ont presque triplé de volume ». En outre, les irradiations bleues et rouges ne sont visibles que de cet œil hypertrophié. L'expérimentateur ne voit rien.

Il reste néanmoins ce fait curieux que les émanations fluidiques, pincées par le colonel de Rochas en dehors du sujet, déterminent chez ce dernier une sensation physique de douleur. Mais il y a cet autre fait que l'extériorisation de la sensibilité s'accomplit en état d'hypnose et, qui plus est, en état de *rapport*, c'est-à-dire un état où le sujet ne perçoit plus que son magnétiseur ou les objets en contact avec lui, et un état éminemment favorable à l'éclosion des visions subjectives.

Le contexte est un peu trouble, on le voit. Mais n'insistons pas. Le colonel de Rochas a pu vérifier, par des procédés fort habiles, la réalité des émanations sensibilisées. N'excédons pas les bornes de l'incrédulité. Mais, je le demande à nouveau, en quoi ces expériences prouvent-elles l'existence du corps astral ?

M. de Rochas ne conclut pas si vite : « L'extériorisation de la sensibilité, écrit-il, est un phénomène assez difficile à expliquer en peu de mots. Il consiste essentiellement en ceci que certaines personnes perçoivent les actions mécaniques exercées à quelque distance de leur corps, comme si on les avait exercées sur leur corps même. Les choses se passent comme si ces personnes émettaient des radiations jouant à l'extérieur le même rôle que les nerfs sensitifs jouent à l'intérieur » (*Les*

frontières de la science, 2e série, p. 13). La comparaison, pour être rapidement indiquée, n'en est pas moins suggestive. L'expérience de M. de Rochas donnerait tout au plus à supposer que, dans certaines conditions d'ailleurs assez rarement obtenues, le riche réseau nerveux qui, dans le corps humain, sert d'organe de transmission aux impressions sensitives ou motrices, peut *prolonger* son action à l'extérieur du sujet. Alors ce sujet perçoit, ou plutôt semble percevoir, des sensations à distance. Or jamais on a eu l'idée de soutenir que le système nerveux fût, à l'intérieur du corps humain, un corps distinct, autonome et de nature différente. Bien au contraire, de ce corps matériel, il est partie intégrante, à ce point que, sans le secours de ses nerfs, l'homme serait incapable de toute espèce de réaction vitale.

La preuve est donc loin d'être établie. Les spirites, héritiers de la pensée des peuples de culture inférieure, ou attirés par les aspects les plus contestables de la doctrine platonicienne, ont voulu broder sur des faits nouveaux des thèmes extrêmement antiques. Malheureusement pour eux, le tissu neuf est trop fragile pour supporter la trame grossière de la vieille broderie. On ne songerait pas à leur reprocher leur erreur s'ils n'avaient pas égaré la bonne foi d'une foule de personnes, per-

suadées, sur leur témoignage, que l'existence du corps astral est scientifiquement démontrée. Non elle ne l'est pas, et l'adage de l'Ecole « aucune raison ne prévaut contre le fait » n'est pas compromis par cette aventure.

Concluons. D'après les spirites, la révélation nouvelle est étroitement liée au sort du corps astral. Ce corps n'existe pas. Si l'on veut absolument qu'il soit, il se dresse en obstacle contre le discernement des messages authentiques d'outre-tombe. Si les désincarnés désiraient nous parler, ils auraient dû trouver un meilleur instrument.

CHAPITRE V

SPIRITISME SANS ESPRITS

CHAPITRE V.

SPIRITISME SANS ESPRITS

L'hypothèse du corps astral, si séduisante qu'elle paraisse, ne rend pas compte des manifestations spirites. Serait-elle vérifiée, elle nous laisserait dans la plus complète incertitude au sujet des interventions de l'au-delà. Mais il y a plus. Au double point de vue de l'expérience scientifique et de l'analyse philosophique, l'existence de ce corps fluidique, véhicule des messages d'outre-tombe, échappe à toute démonstration sérieuse.

Cette conclusion, toutefois, ne résout pas, loin de là, le problème. Les spirites se trompent en voulant étayer leur doctrine sur une théorie contestable. Se trompent-ils sur le fond même des choses ? Et nous, qui avons éliminé, comme irrecevable, la notion du périsprit, ne nous sommes-nous pas, témérairement, coupé la retraite ? Avec le corps astral, nous possédions, du spiritisme, une explication facile. Le « double » du médium, dégagé de son corps charnel, devenait la cause responsable de tous ces phénomènes étranges. Et nous étions autorisés à éliminer, comme indiscernable, la part

d'action gratuitement attribuée aux « désincarnés ». Position solide, s'il en fût, puisqu'elle rendait douteuse et problématique l'origine supraterrestre de la révélation nouvelle : or la première condition que doit réaliser une révélation destinée à bouleverser la terre n'est-elle pas d'être, au moins, connaissable ?

Et maintenant que ce précieux corps astral s'est évanoui, nous voici ramenés aux termes initiaux du problème : un ensemble de faits dont la production dépasse les capacités ordinaires de l'homme et qui, souvent, trahit le jeu d'une intelligence étrangère à notre monde. Une fois de plus nous sommes au rouet. Il faut mettre bas les armes et confesser que les phénomènes spirites, par essence, donc toujours, se réclament d'une cause préternaturelle.

Si nous étions réduits à cette extrémité, nous n'aurions à concevoir aucun trouble. La révélation spirite, surprise, dès le début, en flagrant délit d'imposture, ne peut être le message du Dieu de vérité. Et l'Eglise, on le dira plus tard, sait à quoi s'en tenir sur la véritable identité des esprits de mensonge. Mais la même Eglise, peu suspecte, on en conviendra, de refuser créance à la réalité de l'invisible, bon ou malfaisant, a consacré, par sa doctrine et par un usage constant, une règle dont il

sera prudent de ne point s'affranchir : en face d'un fait dont l'origine est obscure ou douteuse, avant d'invoquer la cause surnaturelle ou préternaturelle, on doit épuiser toutes les causes naturelles susceptibles de l'expliquer.

De cette règle, nous ferons aujourd'hui notre profit.

Y aurait-il une explication naturelle, scientifique du spiritisme ? Entendons-nous.

Quiconque se mêle de science, se voue infailliblement à rencontrer sur sa route le mystère. Proposition paradoxale ! N'est-il pas admis, en effet, que le mystère est, par excellence, le domaine de la Religion, tandis qu'à la Science échoit la belle mission de porter partout l'irrésistible clarté de ses principes et de ses raisonnements ? Opposer ainsi la Science à la Religion, c'est être la victime bénévole d'une illusion. La Science constate beaucoup de choses. Elle n'en explique aucune. Elle montre la liaison des phénomènes, enregistre leurs lois, appose, sur ces lois, des étiquettes générales. Elle ne dit le pourquoi de rien. L'investigation des causes dernières lui échappe. Les corps s'attirent, se repoussent. On appelle ce flux et reflux d'attraits et de répulsions gravitation universelle. Qu'est-ce au juste que la gravitation universelle ? Mystère. Nous manions des

substances douées de propriétés merveilleuses : la vapeur, l'électricité, les rayons X, les ondes hertziennes. Qu'y a-t-il, au juste, sous ces forces que nous captons, tant bien que mal et plutôt mal que bien ? Mystère. L'univers étend sous nos yeux ses profondeurs infinies, peuplées d'étoiles : Où sont les limites de l'univers? Mystère. Quel fluide remplit le vide intersidéral? Mystère. Et la vie? Qu'est-ce que la vie? Mystère. Et l'âme ? Qu'est-ce que l'âme? Qui nous dira la puissance cachée de cette substance spirituelle, plus déliée, plus subtile, plus active que n'importe laquelle des forces prodigieuses issues de la matière? Mystère. Ainsi la souriante perspective des régions illuminées par des clartés sans ombres recule et s'enfuit. Et dans cette fuite éperdue, le mystère de la Science finit par rejoindre le mystère de la Religion.

Proposer une interprétation scientifique du spiritisme, ce n'est donc nullement s'engager à projeter une lumière éblouissante sur la nature de forces obscures qui, là plus qu'ailleurs, sont en jeu. On peut, tout au plus, par un juste emploi de la méthode inductive, montrer que les phénomènes spirites se rattachent à des causes qui ne sont pas obligatoirement les « esprits de l'espace », les désincarnés.

Et voici la marche de notre étude. Nous partirons des faits les plus simples, j'entends par là ceux où la présence des esprits n'est pas ou ne semble pas requise. Puis, ajoutant à ce noyau fondamental d'observations de nouveaux éléments, de plus en plus compliqués, sans doute, mais toujours empruntés au domaine de la psychologie expérimentale, nous espérons établir, par l'enchaînement et la combinaison de ces séries progressives de faits, l'origine naturelle de la plupart des manifestations spirites.

I

Il n'est personne qui ne connaisse, soit pour en avoir entendu parler, soit pour les avoir expérimentés, ces curieux phénomènes connus sous le nom de télépathie.

La télépathie est une impression physique intense, inopinée, surgissant à l'état de veille ou durant le sommeil, et qui est en rapport avec un événement survenu à distance.

La définition s'applique, d'abord, à des cas assez ordinaires. Ainsi M. Z., en résidence à Saint-Louis du Sénégal, est piqué au pied par un insecte dangereux. Saisi d'une fièvre violente, il reste vingt jours dans le coma. Quelques heures après qu'il eût perdu tout senti-

ment, un télégramme, venant de France, parvient à son adresse. Il est signé de sa propre mère qui, angoissée, demande ce qui est arrivé. L'instant précis de l'envoi coïncide avec celui où M. Z... est tombé évanoui. Ce dernier, revenu à la santé, regagne son pays. Sa mère lui raconte comment, sans motif apparent, elle a soudain éprouvé une sorte de secousse avec l'intuition nette du danger couru par son fils : « impression si puissante, qu'elle avait immédiatement fait lancer un télégramme pour avoir des nouvelles. »

De cet exemple de télépathie simple il existe d'innombrables répliques. Elles rentrent toutes dans la catégorie de ces « pressentiments », de ces intuitions, fugitives ou tenaces, et si fréquentes que l'on ne peut songer à les mettre au compte des esprits désincarnés. En vouloir surprendre le mécanisme psychologique serait une entreprise désespérée. Dès l'abord nous nous trouvons, avouons-le franchement, en face du mystère. Le fait n'en est pas moins réel. Et comme, en bonne philosophie il n'y a pas, il ne peut y avoir d'action à distance sans intermédiaire, il faut bien supposer que les deux personnages intéressés, la mère et le fils, sont reliés par *quelque chose* qui transmet, à travers l'espace, la cause du choc ressenti par la mère. Ce quelque chose, on l'ap-

pellera du nom que l'on voudra : fluide, effluve, émanation, radiation ; peu importent les vocables. En employant l'un ou l'autre, nous n'entendons pas nous prononcer sur la nature de ce lien énigmatique. Disons, pour la commodité du langage, que certains sujets ont la propriété d'émettre une sorte de « fluide », déterminé à produire une impression corespondante chez d'autes sujets aptes à la recevoir. Y a-t-il là une impossibilité physique ? Nous ne le croyons pas. Les corps inanimés ne sont-ils pas capables, eux aussi, d'émettre des « ondes » dont l'amplitude est, pour ainsi dire, illimitée ? Pourquoi un corps humain, vivant, animé d'une âme immatérielle, serait-il moins favorisé ?

A côté de ces cas de télépathie simple, il en est de plus complexes. Ce sont ceux où l'impression éprouvée s'accompagne d'une sensation auditive, visuelle ou tactile.

Sensation auditive. Deux amis sont enfermés dans la prison de Marseille. L'un d'eux est condamné à mort. Un matin, son compagnon de captivité perçoit très nettement, dans la table de sa cellule, à plusieurs reprises, un crépitement de petits coups secs. Quelques instants après le geôlier lui apprend que son ami a été fusillé au point du jour.

Sensation visuelle. Une dame assiste à un grand dîner. Soudain, elle pousse un cri. Ses yeux se fixent sur le mur en face d'elle. Ses bras se tendent en avant. Elle tombe en syncope. On la fait revenir à soi. Alors, sanglotante, elle raconte que « tout à coup la salle à manger, avec sa lumière et ses convives, avait disparu pour lui montrer la mer en fureur et son fils dans les flots, qui lui tendait les bras ». Plus tard, elle apprit que ce fils, officier de marine, était mort noyé, dans la mer des Indes, le jour même de la vision.

Sensation tactile. Un enfant, âgé d'une douzaine d'années, refuse obstinément de suivre son père au chevet de sa grand'mère mourante. Il se couche. A 7 h. 1/2, dans son lit, la chambre étant déserte, il reçoit une gifle d'une violence extraordinaire. La joue est rouge et enflée. A 9 heures, le père entre. Informé de l'incident, il constate que la gifle a été reçue à l'heure exacte où la grand'mère rendait le dernier soupir.

Ces cas de télépathie complexe diffèrent-ils essentiellement des cas de télépathie simple ? Il ne le semble pas. On peut admettre que l' « effluve » — encore une fois, je n'accorde aucune importance au terme — agit avec un dynanisme assez puissant pour évoquer, non seulement une impression, un pressentiment vagues, mais

une sensation *objectivée* par le patient. La physique fournirait, sur ce point, une comparaison intéressante. Lorsqu'un homme parle au téléphone, le son de sa voix est-il transmis tel quel, par le fil électrisé? Nullement. Vous aurez beau prêter une oreille attentive au fil qui sillonne la campagne, de poteau en poteau, vous n'entendrez rien. Le son est bien transmis, mais, pour lui restituer sa valeur formelle de son, il faut, à l'autre bout, un appareil récepteur qui transforme l'onde en vibrations sonores. Et il s'agit de téléphotographie, il faut également, à l'arrivée, un dispositif spécial pour reconstituer l'image expédiée à distance. De même, dans le cas de télépathie, accompagnée de sensations auditives, visuelles, ou tactiles, ni l'audition, ni le contact, ni la vision ne sont transmis tels quels. Mais à l'arrivée, il y a un organe récepteur qui restitue aux « effluves » leur valeur formelle de vision, de son ou de contact.

A ce groupe de phénomènes, nous rattacherons les cas *spontanés* de lecture de pensée. Si, en effet, il est donné à une personne, fort éloignée d'une autre, de transmettre à celle-ci une impression déterminée, à plus forte raison la communication devient-elle possible, lorsque les deux personnes sont en présence. Un enfant. Ludovic, dès l'âge de 5 ans, résout les problèmes les

plus difficiles de l'arithmétique. Mais on observe, d'une part, qu'il ne prête qu'une oreille distraite à l'énoncé du problème et que, d'autre part, il n'est capable de répondre que si sa mère est là, connaissant la solution. De même. Ludovic devine le chiffre, choisi au hasard, d'une page de dictionnaire, si sa mère a ouvert le volume et connaît le chiffre. Ce qu'on appelle lecture de pensée est donc un cas particulier de télépathie complexe. Il n'y a pas, à proprement parler, lecture de pensée. Il y a, comme précédemment, transmission d'une image reconstituée par le patient.

A l'aide de ces expériences, nous entrevoyons déjà l'explication d'une catégorie de phénomènes « spirites »: les apparitions. Elles se produisent, pour la plupart, au moment de la mort, avant que l'âme n'ait été complètement dégagée de son corps. Ce sont là des cas de télépathie complexe. L'impression émanée du mourant est reçue, enregistrée avec reconstitution, par le sujet récepteur, d'une sensation visuelle, plus rarement auditive ou tactile. Le rapport de Mme Juliette Adam rend cette hypothèse vraisemblable. S'il y avait apparition extérieure, la grand'mère serait vue telle qu'elle était sur son lit de mort. Et surtout, elle ne se montrerait pas avec des orbites vides. La vision reconstituée

par Mme Adam répond, en gros, à la réalité, mais elle revêt des modalités qui supposent une sorte de remaniement subjectif. Ainsi, parfois, l'oreille de la personne à qui l'on téléphone entend mal et reconstitue par à peu près les ondes sonores transmises par le fil électrisé.

Les apparitions postérieures de plusieurs mois, de plusieurs années à la mort admettent-elles la même explication? Ici la vision ne peut émaner directement de la personne du mort. L'histoire de Ludovic va cependant nous permettre de ramener ces visions impressionnantes au type de la télépathie complexe. Rappelons-nous l'étrange aventure de ce voyageur de commerce qui a vu sa sœur, 9 ans après le décès de celle-ci, portant sur la joue une égratignure encore fraîche. Personne au monde ne connaissait cette circonstance. Il y avait pourtant quelqu'un qui la connaissait bien, qui avait enregistré, avec une intensité douloureuse, l'image de la jeune égratignée. Ce quelqu'un était la *mère*. On inclinera donc à penser que le jeune homme — pour employer l'expression consacrée et d'ailleurs inexacte — a *lu* cette image dans la mémoire toujours vivante de la mère. Et ce qu'il a vu, ce n'est point directement sa sœur, mais le portrait de cette sœur, tel qu'il existait dans le souvenir maternel : ainsi Ludovic connaît, par

sa mère, la solution d'un problème d'arithmétique et le chiffre d'une page désignée au hasard.

Après la télépathie simple ou complexe, nous trouvons une troisième sorte de télépathie, moins fréquente. Elle comprend les cas où l'impression objectivée s'accompagne d'un transport d'objet. Robert Bruce, en 1828, navigue dans les parages de Terre-Neuve. Il interpelle son capitaine qu'il croit être dans une cabine voisine de la sienne. En effet, un homme est là, mais, en s'approchant, Bruce s'aperçoit que cet homme est un personnage absolument inconnu, occupé à écrire sur une ardoise. Le capitaine, averti, descend. L'inconnu n'est plus là. L'ardoise porte ces mots: « Gouvernez au nord-ouest ». L'écriture n'a rien qui rappelle celle des passagers du navire. Ordre est donné de se porter dans la direction indiquée par l'ardoise. Après quelques heures, on découvre un vaisseau pris dans les glaces et à demi brisé. Parmi les hommes de l'équipage, Bruce reconnaît le mystérieux visiteur, dont l'écriture est identique à l'écriture de l'ardoise.

Nous retrouvons ici des éléments connus. Le passager du navire en détresse a projeté une image de lui-même, reconstituée par Robert Bruce. Mais il y a autre chose. Il y a ce fait singulier que l'image a été

vue en train d'écrire! L'écriture est réelle, puisqu'elle subsiste après l'évanouissement de la vision. Si le fait raconté par Bruce est exact, il faut admettre non qu'une image ait pu écrire quoi que ce soit, mais que le passager du navire en détresse a projeté tout à la fois une image et une action motrice. Cette action motrice, exercée à distance, est-elle inconcevable? Non, car elle s'accomplit tous les jours sous nos yeux. Tandis que l'appareil récepteur d'un téléphone reconstitue un son, l'appareil récepteur d'un télégraphe reconstitue des phrases entières sur la fine bande déroulée par une bobine mobile. Et pourquoi les reconstitue-t-elle? Parce que la force transmise est, au départ, déterminée à produire l'effet désiré. Ici l'appareil est simplifié: un morceau de craie, une ardoise, mûs par on ne sait quelle onde déterminée, elle aussi, à produire ce résultat.

A l'aide de ce facteur nouveau, nous pouvons éclairer encore certains faits de « spiritisme ». Si un être humain peut exercer une action motrice à de longues distances, on sera moins surpris qu'une action de ce genre se révèle plus puissante et plus diversifiée, quand elle s'exerce dans un champ beaucoup plus limité. Ainsi, plusieurs cas de « maisons hantées » se ramèneraient au type de télépathie motrice. Tout donne à supposer

qu'à Objat, par exemple, l'ensemble des manifestations est due à la présence et à l'activité télépathique de Marie Pascarel. Un autre cas, cité par M. Durville, est encore plus significatif. M. Durville hospitalise dans sa maison un jeune garçon appelé Raymond. Des phénomènes, en tout point semblables à ceux d'Objat, se produisent inopinément: lampes électriques s'allumant toutes seules, cartons à dessin précipités d'une étagère sur le parquet; fer à repasser, habits, grille de cheminée voyageant à travers une chambre à coucher; matelas arraché d'un lit. Malgré son épouvante, M. Durville conserve assez de sang-froid pour observer que Raymond est le centre de ces phénomènes plus grotesques les uns que les autres. Tout se passe comme si, du jeune homme, émanait une force inconsciente qui, tour à tour, attire et repousse les objets.

Ainsi apparitions à l'heure de la mort ou après la mort, maisons hantées semblent se rattacher à un type fondamental avec lequel elles présentent les plus frappantes analogies et qui ne requiert pas l'intervention des esprits. Fidèles à notre méthode, essayons d'enchaîner cette première série de faits à une autre série, ne différant de la première que par l'adjonction d'une circonstance accidentelle.

II

Cette circonstance accidentelle, c'est le sommeil magnétique ou hypnotique. Nous l'appelons accidentelle car, si l'on parcourt l'ensemble des phénomènes réalisés dans cet ordre de recherches, on éprouve d'emblée l'impression du déjà-vu.

A chaque instant, les spirites, guidés par leur conception du corps astral, nous laissent entendre que le médium possède l'extraordinaire pouvoir de quitter son corps matériel pour se transporter là où on lui enjoint d'aller. A nous, qui n'admettons pas l'existence du corps astral, il apparaîtra beaucoup plus simple d'assimiler ces déplacements apparents à des cas de télépathie simple, complexe ou motrice.

Notons d'abord un cas de transition. Le Dr Balme, de Nancy, soigne une comtesse. Celle-ci, un jour, vaincue par son mal, s'effondre dans l'antichambre de sa propre demeure. Le Dr Balme, de *chez lui*, entend la chute du corps et perçoit ces paroles : « Comme je me sens mal! et personne pour me secourir! » Rentré dans son cabinet de travail, le docteur se place lui-même dans un léger état d'hypnose. Il voit la comtesse et suit ses faits et gestes. Le lendemain, la cliente, venue à la

consultation, raconte les incidents de la veille. Tout a eu lieu comme le Dr Balme avait vu et entendu. « Après vous être retirée dans votre chambre, demande-t-il, que paraissiez-vous donc chercher autour de vous? — Il me semblait qu'on me regardait, » lui répond la dame. Un état de télépathie spontanée, avec sensation auditive objectivée, se continue par un état de télépathie hypnotique avec sensation visuelle. Et de plus, la télépathie est réciproque, puisque la comtesse a eu le sentiment d'une présence.

Cet exemple intermédiaire introduit l'examen des cas de télépathie purement hypnotique.

Le colonel de Rochas — je tiens le récit d'une source autorisée — offre à une personne de sa famille une jolie bonbonnière. La bonbonnière est volée. Le colonel endort un médium: « Vous allez, ordonne-t-il, retrouver cet objet ». Le médium s'exécute. Le voleur, annonce-t-il, est un tel; il a pris telle et telle rue; il a vendu la bonbonnière à un bibelotier tenant boutique à tel numéro de la rue de Seine, à Paris. M. de Rochas se rend au lieu indiqué. La bonbonnière est là. Il n'est pas nécessaire d'imaginer que le médium a réellement accompli le trajet. Il y a eu vision à distance.

Un médecin endort Anna B... et lui enjoint de décri-

re ce qui se passe dans une habitation située à quelque distance. Anna B... dépeint les personnes réunies dans cette maison. Elle écoute leurs conversations et les rapporte exactement. C'est là, transposé, un cas de télépathie avec sensation auditive.

Et si les médiums peuvent voir, entendre de si loin, on comprend qu'ils puissent exercer la même clairvoyance ou la même « clairaudience » sur les personnes de leur entourage. Un sujet du Dr Dupouy lit la pensée des assistants qui l'entourent. Douze personnes pensent, chacune à part, le nom d'une fleur. Le médium « les nomma toutes, sans se tromper, sans la moindre hésitation, lisant comme dans un livre la pensée humaine ». Voilà, un peu plus accentué, le cas de Ludovic et de sa mère.

Le médium voit, entend, il lit la pensée d'autrui. Serons-nous surpris, maintenant que nous sommes familiarisés avec les effets de la télépathie motrice, s'il meut des objets sans contact apparent, s'il soulève des poids, transporte des meubles, des fleurs, des instruments ? Les séances tumultueuses où Eusapia Paladino, Sambor, etc., remplissent le premier rôle, sont rigoureusement calquées sur le prototype des maisons hantées. Les médiums magnétisés remplacent les Raymond de M.

Durville et les Marie Pascarel de la maison d'Objat.

Le sommeil magnétique ou hypnotique ne change donc rien d'essentiel au contenu des expériences de télépathie spontanée. Il révèle, fait naître, développe, intensifie et amplifie des facultés qui existent déjà dans la nature et dont le fonctionnement ne réclame pas l'intervention des esprits.

Il développe ces facultés. Il les développe dans deux directions principales. Pour l'intelligence de ce qui va suivre, nous devons les noter exactement: c'est, d'une part, la suggestibilité, et c'est, d'autre part, la conscience subliminale.

La suggestibilité. Elle est aussi une aptitude naturelle. Dans une certaine mesure elle est la condition indispensable de toute éducation à ses débuts. Savoir, par l'autorité de la parole, du geste, du prestige, de l'exemple, imposer à autrui une idée, une impulsion que le pur raisonnement ne réussirait pas à inculquer d'emblée, tel est le secret des vrais éducateurs. Mais la suggestion déborde ces limites normales. Elle est, chez certaines personnes, une prédisposition à subir toute sorte d'influence. A l'état d'hypnose, elle met le médium à la merci de son opérateur en particulier dans cet état de *rapport* dont nous avons déjà parlé. Jusqu'où peut

aller la suggestion hypnotique, on ne le croirait pas, si des faits dûment constatés ne le démontraient avec surabondance. A la Salpétrière, on colle sur le dos d'un malade endormi un timbre-poste, et l'on suggère à ce malade que le timbre-poste est un vésicatoire. Sur-le-champ, la peau rougit, se boursoufle, un abcès se forme et perce. L'humble pellicule de papier gommé a produit tous les effets d'un vésicatoire authentique.

Le subliminal. Par subliminal on entend la faculté que possède l'âme humaine d'emmagasiner et de conserver une foule de notions, voire même de forces actives qui demeurent latentes, travaillent, à notre insu, au fond de nous-mêmes et finissent par envahir à nouveau le champ de la conscience. Le subliminal opère de deux façons. L'une est normale: conscience et subconscience se complètent l'une par l'autre sans offrir aucune solution de continuité. On s'endort, las d'avoir cherché vainement la solution d'un problème. Le lendemain, on se réveille et la solution est trouvée sans effort : pendant le sommeil, le subconscient avait travaillé pour nous et nous livre le résultat de son labeur. Mais il arrive aussi que le subliminal fonctionne anormalement. Entre la conscience et la subconscience il y a rupture, et c'est alors que se forment les personnalités secondes. La per-

sonnalité vraie est abolie. Un système d'idées, d'images, de volitions se substitue à elle. Un nouveau « moi » apparaît, tout différent du premier. Le Révérend Ansel Bourne, prédicateur itinérant, homme énergique et loyal, retire un jour, à la banque de Rhode Island, quelques centaines de dollars, prend le tramway et disparaît. La police, en vain, le recherche. Six semaines plus tard, un petit épicier, nommé Brown, récemment installé à Norristown en Pensylvanie, se réveille tout affolé, appelle ses voisins et demande où il se trouve. Il dit être Ansel Bourne, raconte qu'il a pris le tramway à Rhode-Island. Depuis, il ne se souvient plus de rien. « La personnalité qui joua le rôle de Brown était assez cohérente pour diriger son petit commerce, pour aller s'approvisionner à Philadelphie, pour apprêter ses repas, faire son ménage, fréquenter régulièrement l'église et mener une vie bien réglée mais extrêmement simple. » Notons le détail suivant : « Trois ans après que le sujet fut redevenu M. Bourne, on l'hypnotisa et l'on chercha à éveiller en lui des souvenirs se rapportant à sa fugue. On y arriva facilement. Dès qu'il fut hypnotisé, il devint M. Brown, et prit la physionomie de cette personnalité. Il dit qu'il n'avait jamais entendu parler d'Ansel Bourne et put raconter les détails de la vie qu'il avait

menée comme boutiquier. » Cette observation est fort intéressante. Elle prouve que l'hypnose favorise la dissociation du moi et peut faire apparaître les personnalités secondes enfouies dans le subconscient.

Combinées avec les données précédemment acquises, la suggestibilité et le subliminal vont encore nous permettre d'éliminer plusieurs de ces phénomènes où les spirites voient une intervention des « désincarnés ».

Et tout d'abord les *incorporations* et les *vies successives*.

Au cours d'une expérience d'hypnotisme, Mireille, brusquement, endosse la personnalité de Vincent. Notons que ce Vincent, avant d'assister aux séances en qualité d'« esprit de l'espace », y avait figuré comme personnage vivant. Mireille le connaissait, l'avait vu et entendu. L'apparition de la planète Mars ne requiert pas, pour être expliquée, un grand effort d'ingéniosité. Il a suffi au médium d'avoir saisi, au hasard, quelques bribes sur un astre fort à la mode — si l'on veut bien se rappeler le cas d'Hélène Smith, étudié par M. Flournoy — à moins que ces connaissances, d'ailleurs superficielles, ne lui viennent d'une lecture de pensée ou d'une suggestion exercée par l'expérimentateur. Tous ces éléments: souvenir de Vincent, planète Mars, etc.,

se sont fondus, amalgamés dans la subconscience de Mireille. Quant à la subite éclosion de la personnalité nouvelle, est-elle plus extraordinaire que celle de Brown, le boutiquier de Norristown? L'hypnose a précipité la dissociation du moi normal, et de même que Bourne, hypnotisé, reprend la physionomie de Brown, de même Mireille, hypnotisée, revêt les allures et le ton de voix de Vincent.

Les « vies successives » ne sont que les variations du thème fondamental. Disons-le de suite: ce qui vaut, à ces évocations bizarres d'un passé irréel un soupçon de vraisemblance, c'est que la reviviscence des souvenirs relatifs à la vie actuelle du médium est parfaitement possible. Les événements de nos années disparues sont fidèlement enregistrés dans la mémoire subconsciente. Menacées d'un péril de mort imminente, quelques personnes disent avoir vu passer sous leurs yeux, en une seconde, leur vie tout entière. Il est donc possible que l'hypnose, avec la puissance de suggestion dont elle dispose, obtienne par ses moyens propres, un résultat semblable. Il arrive donc, souvent, que les renseignements fournis par le médium sur son passé sont reconnus exacts ; dès lors, la tentation sera forte d'attribuer le même caractère de véracité aux prétendus souvenirs des

vies antérieures. Mais cette présomption est démentie par les faits. Avec une grande loyauté, M. de Rochas écrit: « Ces révélations (sur les vies successives), quand on a pu les contrôler, ne répondent généralement pas à la réalité ». Ainsi, pour citer un seul exemple, un médium, Marguerite, raconte qu'il a été jadis l'évêque de Marseille, le célèbre Belzunce. A ce propos, M. de Rochas écrit encore: « J'ai vu, en étudiant une biographie très complète du prélat, qu'il avait eu de longs démêlés avec le Parlement d'Aix et les Jansénistes; or ces démêlés, Marguerite, jouant le rôle de Belzunce, les ignore complètement. Elle a donc créé un Belzunce imaginaire d'après une vie sommaire dont elle a eu connaissance. »

Ce dernier détail nous livre la clef du mystère. Le sujet, tout comme Mireille, a pris au vol, par lecture ou oralement, des copeaux d'histoire exacte ou romanesque. L'expérimentateur, à son tour, est dirigé lui-même par l'intention de vérifier l'hypothèse, qui lui est chère, des vies successives. Le médium suggestionné adapte sa volonté à celle de son magnétiseur. Dans le subliminal, les connaissances fragmentaires s'organisent, se classent, se répartissent en séries, et, à l'appel de l'opérateur, on voit surgir autant de personnalités subconscientes que le

subliminal lui-même en peut fournir. Le sujet hypnotisé est un instrument délicat. Lorsqu'on lui fait violence, il se venge en disant tout ce qu'on veut lui faire dire.

L'écriture automatique et les tables parlantes se ramènent au même mécanisme mental, avec cette différence unique que nous voyons ici reparaître l'élément d'activité spéciale déjà constaté dans les phénomènes de télépathie motrice.

L'écriture automatique suppose un dédoublement de la personnalité, avec une action exercée par la personnalité subconsciente sur le bras et la main du médium. J'ai eu l'occasion de recueillir à ce sujet, un exemple assez frappant. Une femme intelligente, très versée dans la littérature théosophique, avait adopté une petite fille qu'elle éleva avec le plus grand dévouement. Vers l'âge de treize ans, à l'époque de la puberté, la jeune fille sentit tout à coup son bras saisi par une force indépendante de sa volonté, et se mit à rédiger, dans une écriture étrangère, de nombreuses pages dont plusieurs spécimens sont sous mes yeux. Elles sont remplies des élucubrations de la plus pure théosophie. La jeune fille a joué manifestement, vis-à-vis de sa mère adoptive, le rôle de médium. Un accident de nature psycho-physiologique a provoqué une rupture de personnalité. La

personnalité subconsciente, en rapport avec la pensée de la mère, transmet, par l'intermédiaire d'une action motrice, des messages qui paraissent dictés par une « entité » supranaturelle.

Les tables parlantes, à leur tour, rentrent dans la catégorie des cas d'écriture automatique. Une seule variante est à noter : la personnalité subconsciente, au lieu d'exercer son action motrice sur les membres du médium la porte au dehors et la localise dans un objet extérieur: table, guéridon, planchette. A part cette circonstance, le phénomène ne présente rien qui ne nous soit connu. Les spirites s'émerveillent que la table frappe des coups rythmés, donc intelligents. Le subliminal n'est pas une force brute. Sans doute nous ne saisissons pas le raccord de l'objet qui frappe avec la personnalité subconsciente qui dirige les coups. De même Robert Bruce a dû se demander comment un homme, opérant à plusieurs kilomètres de distance, pouvait manier le crayon et l'ardoise où fut inscrite l'invitation à gouverner vers le nord-ouest. On dit que ces mêmes coups représentent une convention arrêtée par une volonté étrangère. Nullement, car, en dernière analyse, ce sont les assistants qui fixent eux-mêmes la correspondance des coups avec les lettres de l'alphabet. Le médium est ici

l'exécuteur passif, bénévole et suggestionné de la convention. On argue du contraste qui oppose parfois les « révélations » de la table et les connaissances ou les intentions *conscientes* des auditeurs. Le contraste sera-t-il jamais plus accentué que celui qui existe entre la personnalité normale de M. Bourne, prédicateur itinérant, et la personnalité seconde de M. Brown, épicier sédentaire? Prétendre que le contenu des messages dépasse les capacités intellectuelles du médium et de son entourage est une affirmation gratuite. Sait-on bien au juste ce que peut receler le subconscient d'un être humain ? La bonne de curé qui, ne sachant ni lire, ni écrire, se mit un jour à réciter des chapitres entiers de la Bible hébraïque, témoignerait plutôt en faveur des surprises que réserve le subliminal. Cette brave femme avait entendu son maître lire à haute voix le texte hébreu. Les paroles entendues avaient été comme photographiées par la mémoire subconsciente, agissant à la manière d'un rouleau de phonographe. Plus tard, le rouleau se déclencha. Du reste point n'est besoin de recourir à cet exemple exceptionnel. La teneur des révélations est très habituellement relative à la mentalité générale du milieu où elles se produisent. Un milieu lettré appelle ou plutôt donne des communications littéraires. Un milieu com-

posé de gens qui cherchent leur amusement appelle des communications folâtres, parfois grivoises ou franchement grossières. La teneur des messages semble être l'exact reflet des préoccupations des personnes qui interrogent les tables. Et de tout cela, il paraît bien ressortir que les spirites, quand ils s'imaginent converser avec les « désincarnés » enregistrent consciencieusement l'écho de leurs propres pensées ou des pensées de leurs médiums suggestionnés.

III

Au point où nous sommes parvenus, un dernier problème reste à résoudre. Il est bien propre à dérouter toutes nos tentatives d'explication rationnelle. Je veux parler des matérialisations.

Ni la télépathie simple, complexe ou motrice, ni l'hypnose, ni la suggestibilité, ni le subliminal ne nous apprendront comment des formes humaines, visibles, tangibles, animées et physiquement distinctes du médium surgissent tout à coup sous le regard stupéfait du Dr Geley ou de tel autre opérateur spirite. Ne nous décourageons pas. Qui sait s'il ne manque pas simplement un dernier facteur à la série de ceux que nous avons notés jusqu'à présent? Et qui sait si, ce facteur nouveau

étant donné par la nature elle-même, les lois précédemment analysées ne vont pas s'appliquer encore à ce groupe si étrange et d'ailleurs si raréfié, de phénomènes spirites? Essayons et procédons avec ordre.

Lorsque, spontanément ou sous l'action de l'hypnose, la personnalité normale d'un médium se dissocie pour donner naissance à une personnalité factice et inconnue, nous voyons toujours la physionomie extérieure de ce médium s'adapter au caractère de la personnalité subitement éclose. Mireille prend une voix d'homme. Un autre sujet simule l'aspect d'un vieillard cassé par l'âge et toussant à perdre haleine. M. Bourne endormi reprend les apparences de M. Brown. Le médium à écriture automatique écrit d'une autre manière que le médium à l'état normal. C'est donc que, sous l'influence de la personnalité subconsciente ou seconde, le corps physique lui-même est susceptible d'une sorte de *plasticité*. Il peut, dans une certaine mesure, se modeler, se transformer; un peu — car la comparaison est notoirement insuffisante — comme le comédien se farde, se grime et se rend méconnaissable.

Toute la question est de savoir jusqu'où peut être poussée cette plasticité du corps médiumnique. A seule fin d'éclairer ce point obscur, je vais formuler une hy-

pothèse qui, j'en avertis, paraîtra, de prime abord, fantastique.

Dans le cas de télépathie complexe, c'est-à-dire accompagnée d'une sensation visuelle, nous avons admis deux choses: en premier lieu l'émission, par le sujet actif, d'une sorte d'onde fluidique, non pas amorphe mais déterminée à produire une image nette et précise; en second lieu la reconstitution de cette image par l'organe sensoriel du sujet passif ou récepteur. Et voici notre hypothèse. Imaginons que le sujet actif soit capable d'emprunter, à son propre corps, une substance matérielle et que, cette substance, il la pétrisse, il la modèle si bien qu'elle reproduise exactement l'image projetée par l'onde fluidique. Dans ce cas, il y aurait, au sens strict du terme, matérialisation d'une forme idéale, distincte à la fois du sujet actif et du sujet récepteur. Celui-ci n'aurait plus la peine de reconstituer l'image; il la verrait, devant lui, réelle, et présentant toutes les apparences de la vie puisqu'elle serait en rapport avec un être vivant. Ainsi — encore une comparaison boiteuse — ainsi les physiciens modernes ont appris à faire évoluer de loin, au gré de leurs désirs, des barques ou des ballons sous l'influence d'un fluide savamment discipliné.

Nous sommes, n'est-ce pas, en plein domaine de rêve et notre hypothèse ne mérite pas qu'on s'y arrête un seul instant.

Et pourtant, si la réalité lui donnait corps?

Tous les curieux de sciences psychiques connaissent le fait suivant, raconté par Robert Dale Owen (*Foot falls on the Boundary of another World*) : « En 1845, il y avait à Neuwelke, en Livonie, à douze lieues de Riga et à une demi-lieue de Wolmar, un pensionnat de jeunes filles nobles qui comptait au nombre de ses sous-maîtresses une Française, excellente personne, d'une bonne santé, mais nerveuse, et très impressionnable. Elle était âgée de trente-deux ans et se nommait Emilie Sagée. Peu de temps après son arrivée, les pensionnaires firent une singulière remarque; quand l'une d'elles croyait la voir dans un endroit, une autre l'apercevait ailleurs. Un jour, elles virent tout à coup deux Emilie Sagée exactement semblables et faisant les mêmes gestes; l'une, cependant, tenait un crayon, l'autre n'avait rien... Quelquefois la double figure paraissait debout, derrière la chaise de la sous-maîtresse et imitant les mêmes mouvements qu'elle faisait pour manger; mais les mains ne tenaient ni couteau, ni fourchette... Un jour, Emilie étant souffrante et agitée, Mlle de Wran-

gel lui faisait la lecture. Tout à coup la sous-maîtresse devint raide et parut près de s'évanouir. La jeune élève lui demanda si elle se trouvait plus mal: « Non », répondit Emilie d'une voix faible. Quelques secondes après, Mlle Wrangel vit très distinctement le double de sa maîtresse se promener dans la chambre, tandis que son corps physique était toujours au lit. Une autre fois, les quarante-deux élèves brodaient dans une même salle au rez-de-chaussée: quatre portes vitrées donnaient dans le jardin. Elles aperçurent Emilie cueillant des fleurs, d'un côté, et, de l'autre, elles la virent assise sur un fauteuil dans la salle. Elles observèrent que le double, dans le jardin, avait la démarche lente et pénible. Deux des plus hardies s'en approchèrent et essayèrent de le toucher ; elle sentirent une légère résistance, qu'elles comparèrent à celle d'un objet en crêpe ou en mousseline. L'une d'elle passa au travers d'une partie de la figure, et après que la pensionnaire eut passé, l'apparence demeura encore quelques instants la même, puis elle disparut, mais graduellement... Ce phénomène se continua, avec des intermittences d'une à plusieurs semaines, tout le temps qu'Emilie Sagée resta à la pension, un an et demi, en 1845 et 1846. On remarqua que le double, dont la sous-maîtresse n'avait,

d'ailleurs, pas conscience, était d'autant plus distinct et d'apparence d'autant plus matérielle, que la personne réelle était plus gênée, plus languissante... Ce phénomène ayant inquiété les familles, les parents retirèrent leurs enfants, et la pension tomba. »

Si ce fait est authentique, notre hypothèse de tout à l'heure n'est plus aussi fantaisiste qu'elle le paraissait. Deux circonstances méritent surtout d'être relevées. La vraie Emilie Sagée, quand elle se dédouble, s'affaiblit, s'alanguit; sa démarche devient lente, pénible. Il y a en elle déperdition évidente de force physique. De plus, ce « double » n'est pas un fantôme, une ombre, un reflet. Il est matériel. Il donne, au toucher, l'impression d'un objet « en crêpe ou en mousseline ». En rapprochant ces deux détails, on incline fortement à penser que la substance du « double » est puisée dans la substance du corps matériel d'Emilie Sagée.

Cette interprétation serait corroborée par ce fait que le poids des médiums diminue au moment où apparaissent les formes matérialisées. Les expériences du Dr Geley parleraient encore dans le même sens. D'après le Dr Geley, en effet, la substance qui, bientôt, revêtira les formes les plus diverses « se dégage de tout le corps du médium, mais spécialement des orifices natu-

rels et des extrémités du corps, sommet de la tête, bout des seins, extrémités des doigts. L'issue la plus fréquente, la plus facile à observer est l'issue par la bouche; on voit alors la substance s'extérioriser de la surface interne des joues, du voile du palais et des gencives ». En outre, « parfois elle donne la sensation d'une toile d'araignée (rappelons-nous les expressions: mousseline, crêpe, employées par Owen) frôlant la main des observateurs. »

Ce sont là, certes, des phénomènes bien étranges. Mais le cas d'Emilie Sagée éclairé par les descriptions du Dr Geley, autorise à conclure, d'abord, que certains sujets ont le don bizarre d'emprunter à leur corps physique les éléments plastiques d'une matérialisation extérieure. Il autorise, en outre, cette autre induction, à savoir que le phénomène de matérialisation, spontanément donné par la nature même en dehors de toute action hypnotique, ne requiert pas, lui non plus, l'intervention des « esprits ».

La plasticité du corps médiumnique étant admise, le reste du phénomène rentre sous les lois précédemment définies. Tantôt le médium matérialise sa propre image, et nous voici ramenés à un cas de télépathie complexe. Tantôt, il matérialise des images différentes de

la sienne : cette diversité est attribuable, d'une part, à l'indifférence absolue de la matière plastique extraite du corps physique, et, d'autre part, au travail obscur de la subconscience. Ces sortes de matérialisations sont des personnalités secondes, incarnées dans une substance vivante et sensible. Le Dr Geley note que « la sensibilité de cette substance se confond avec celle du médium hypersthésié. Tout attouchement retentit douloureusement sur ce dernier. Si l'attouchement est tant soit peu brutal ou prolongé, le médium accuse une douleur qu'il compare à celle que produirait un choc sur sa chair à vif ». Telle serait donc l'explication — autant que ce mot peut-être prononcé dans un ordre de réalités si étranger au champ habituel de l'expérience psychologique — des cas de matérialisation. Un dédoublement de la personnalité, revêtant, grâce à la plasticité du corps humain, une existence réelle, indépendante, extérieure, distincte du moi authentique et néanmoins création fugitive de ce moi momentanément dissocié.

Nous voici rendus au terme de cette longue étude. Nous étions partis des cas les plus simples de télépathie. Peu à peu, nous avons *compliqué* cette donnée initiale, et, sans jamais quitter le terrain de l'expérience naturelle, nous avons vu l'animisme spirite quitter l'une

après l'autre les positions où il avait cru pouvoir se ménager d'inaccessibles retraites. Loin de moi la prétention d'avoir élucidé tous les aspects de ce vaste problème. Peut-être suffira-t-il d'avoir tracé cette esquisse. Ce qui importait avant tout, n'était-ce pas de montrer qu'en dehors du point de vue spirite, il y a place pour un autre point de vue, plus conforme aux exigences de la méthode scientifique.

Quant à la conclusion générale à tirer de cet essai, nous sommes trop heureux de l'emprunter à un médium illustre entre tous. Nous le connaissons : Daniel Douglas Home. Le docteur Philips Davis qui le soigna durant les trois dernières années de sa vie, a conservé le récit d'un entretien que l'on me permettra de citer *in extenso* (Dr PHILIPS DAVID. *La fin du monde des esprits*, p. 171 et suivantes).

« Ce soir-là, las de causer, Home s'était approché de la table, et posant ses mains devenues diaphanes à force d'être amaigries, il me dit :

« — Je veux voir combien de temps les esprits me laissent encore à vivre.

« Et de toutes parts les coups frappés retentissaient dans la table, tantôt comme un roulement de tonnerre, tantôt comme un crépitement de mitrailleuse...

« — A quoi bon? lui répondis-je en lui touchant le front légèrement du doigt. Est-ce que vous ne savez pas à quoi vous en tenir sur l'existence réelle de ces esprits qui n'ont jamais existé que par la puissance de cet admirable cerveau, qui dit à la matière inerte: « Fais ceci », et à qui la matière inerte obéit! L'antiquité vous eût mis au nombre des demi-dieux.

« Je savais comment le prendre et cette flatterie lui plut, car il me répondit:

« — C'est vrai, après tout, que cette foule d'esprits devant lesquels s'agenouillent les âmes crédules et superstitieuses n'ont jamais existé! Pour moi, du moins, je ne les ai jamais rencontrés sur mon chemin. Je m'en suis servi pour donner à mes expériences cette apparence de mystère qui, de tout temps, a plu aux masses et surtout aux femmes, mais je n'ai point cru à leur intervention dans les phénomènes que je produisais, et que chacun attribuait à des influences d'outre-tombe. Comment pouvais-je y croire? J'ai toujours fait dire aux objets que j'influençais de mon fluide, tout ce qui me plaisait! Non, un médium ne peut pas croire aux esprits! C'est même le seul qui n'y puisse jamais croire! Comme l'ancien druide qui se cachait dans un chêne pour faire entendre la voix redoutée de Teutatès, le

médium ne peut pas croire à des êtres qui n'existent que par sa seule volonté.

« Après avoir prononcé ces paroles avec effort et comme s'il parlait à lui-même, il se tut, et pendant quelques instants, l'œil perdu dans le vague, il sembla s'absorber dans ses réflexions.

« Et moi j'avais sténographié ses paroles pour conserver la forme qu'il leur avait donnée.

« Quand il revint à lui, il avait nettement conservé la notion de ce qu'il m'avait dit, car, en me prenant la main, il me dit :

« — N'imprimez pas cela avant que je ne sois plus. »

Daniel Douglas Home s'avançait peut-être beaucoup en affirmant que dans l'au-delà, il n'y a point d'esprits. Mais du moins il déclarait que, comme médium, il n'avait jamais eu affaire à eux. A ce témoignage, je ne vois rien à ajouter, sinon que jamais je ne l'ai vu rapporté dans aucun ouvrage des spirites (1).

(1) Ce qui ne veut pas dire que les spirites l'ignorent.

CHAPITRE VI

LES MESSAGES.
L'EGLISE EN FACE DU SPIRITISME

CHAPITRE VI.

LES MESSAGES. L'ÉGLISE EN FACE DU SPIRITISME

Nous pourrions nous dispenser d'étudier les messages spirites, puisque leur origine est terrestre et n'a rien à voir avec les « désincarnés ». Or, nous l'avons vu, la seule raison d'accorder quelque intérêt au spiritisme, c'est qu'il veut se faire passer pour une révélation certifiée par des témoins vivant et agissant dans l'au-delà. Ce caractère de révélation, la doctrine spirite ne peut le revendiquer. Dès lors, l'autorité des messages tombe avec lui.

Et cependant, s'il faut croire certains propagateurs de cette doctrine, les messages posséderaient une valeur démonstrative indépendante des phénomènes physiques qui leur servent de support et confirment leur authenticité. Cette thèse hardie vient d'être soutenue, tout récemment encore, par l'auteur de Sherlock Holmes, Arthur Conan Doyle, dans un petit livre vert, intitulé : « la nouvelle révélation ». Si elle était vraie, de quoi nous aurait-il servi d'ébranler la base expérimentale du spiritisme ? A dire vrai, je doute fort que les dogmes spirites jouiraient longtemps de la confiance qu'on leur

accorde s'ils restaient suspendus en l'air, séparés du stock de faits merveilleux où l'on a coutume de leur chercher un point d'appui inébranlable.

Acceptons quand même le terrain où l'on nous offre, une dernière fois, d'engager la controverse. L'action sera courte, et nous aurons ensuite quelque loisir pour résumer nos conclusions, en définissant l'attitude de l'Eglise vis-à-vis du spiritisme.

I

« De nombreux messages de l'au-delà ont été reçus dans des pays différents à des époques éloignées, dont les fragments concernant ce monde ont pu être vérifiés ; il n'est que juste de supposer, me semble-t-il, que si ce que nous avons pu vérifier est vrai, alors ce qui échappe à notre contrôle l'est également. Quand, au surplus, nous trouvons une très grande conformité entre les messages et une non moins grande concordance dans les détails, lesquels n'ont pas le moindre rapport avec un système philosophique préexistant, alors je considère que la présomption de vérité est très forte » (CONAN DOYLE, *la Nouvelle Révélation*, traduction française, pp. 87-88).

Ce texte a l'avantage de présenter en raccourci la preuve totale de l'authenticité des messages spirites, abstraction faite des phénomènes physiques dont nous avons discuté la provenance préternaturelle. On en peut tirer les trois arguments que voici :

Les messages sont vrais en ce qu'ils affirment des événements de ce monde. Donc ils sont vrais en ce qu'ils affirment de la vie d'outre-tombe ;

Le contenu des messages est identique en tous temps et en tous lieux ;

La doctrine des messages n'a point de rapport avec aucun système philosophique préexistant.

Reprenons chacun de ces titres, en commençant par le dernier.

Il est plutôt déconcertant. Le premier venu forgera, de toutes pièces, une théorie sans « le moindre rapport avec un système philosophique préexistant ». Cette théorie, en rupture de ban avec la tradition humaine, sera sans doute très originale. Donc elle vient de l'autre monde. N'insistons pas. Il y a un autre aspect par lequel l'argument de Conan Doyle nous déconcerte davantage, s'il est possible. Eh ! quoi, la doctrine spirite, synthèse coordonnée, nous voulons le croire, de toutes les révélations éparses dans les messages, serait une

doctrine neuve, sans attache avec la pensée antérieure des hommes hantés par le problème de leur destinée future ? Vraiment les docteurs spirites ont la mémoire courte, ou bien ils sont médiocrement préoccupés de s'entendre entre eux. M. Conan Doyle revendique l'indépendance complète du spiritisme vis-à-vis de tout système connu. M. Léon Denis (*Christianisme et spiritisme*, p. 13), de son côté, écrit gravement : « Le spiritualisme moderne... résume en lui les croyances des sages et des initiés antiques, la foi des premiers chrétiens et celle de nos pères les Celtes ». A qui se confier ? Qui a raison de M. Doyle ou de M. Denis ? Qui des deux reproduit le plus fidèlement la tendance profonde du « spiritisme moderne » ? Nous n'hésiterons pas à nous prononcer. Le spiritisme a trop nettement revendiqué l'honneur de représenter, dans le monde, la pure tradition antique, voire même chrétienne, pour que la preuve, invoquée par Conan Doyle, ne fasse pas l'effet d'une improvisation téméraire et maladroite. Eh non, la doctrine spirite n'est nullement originale. Elle plonge de profondes racines, sinon dans le christianisme primitif, du moins dans le tréfonds obscur de la mentalité sauvage en laquelle s'agitent les informes pressentiments de l'immortalité de l'âme. A ce legs du passé,

le spiritisme, il est vrai, n'ajoute rien d'essentiel. C'est pour cela, peut-être, qu'il paraît si neuf.

La preuve tirée de la concordance universelle des messages, en tous temps, en tous lieux, dans leur ensemble et jusque dans leurs infimes détails, serait plus valable si elle n'était démentie par l'évidence.

On s'étonnera d'abord de l'assurance avec laquelle M. Conan Doyle affirme le minutieux accord des messages en tous temps et en tous lieux. A-t-il donc pu recueillir, critiquer et colliger une série de témoignages authentiques, échelonnés sur toute la durée des siècles, depuis Adam jusqu'à nous ? Quelle précieuse mine de documents, où les historiens s'empresseraient de puiser à pleines mains ! Mais allons droit au nœud du problème. La concordance dont on nous entretient peut être envisagée à un double point de vue : la doctrine spirite, telle qu'elle paraît se dégager des messages « d'outre-tombe », est-elle cohérente ? Les docteurs du spiritisme accordent-ils le même degré de créance au contenu de ces messages ?

On devine l'importance de cette double question. Le spiritisme, ne l'oublions pas, vise à jeter les bases d'une religion nouvelle. Si donc la révélation qui doit servir de fondement à cette religion est contradictoire avec

elle-même, si les hommes qui ont mission de l'interpréter ne s'entendent pas sur la valeur qu'il convient de lui accorder, la religion issue de ce chaos sera, elle aussi, contradictoire, incohérente. Elle se heurtera au scepticisme universel. On ne bâtit pas une religion *révélée* sur une révélation qui porte en soi le germe de sa propre destruction.

Or il est trop facile de démontrer que la révélation spirite, consignée dans les messages, n'est pas cohérente.

S'agit-il des conditions de la survie ? Nous ne serons pas aussi exigeants que M. Conan Doyle et nous ferons grâce aux spirites des divergences « de détail ». Ainsi, par exemple, les esprits mangent-ils ? On nous dit, d'une part, qu'ils mènent une « vie plus spirituelle que corporelle d'où sont bannies les préoccupations matérielles de nourriture ». Mais, par ailleurs, on nous apprend que « les esprits prennent des aliments ». D'après une autre source, on aurait emporté, dans l'autre monde, le secret de fabriquer l'alcool et le tabac « que pourraient réclamer des esprits non régénérés ». Mais passons. Il y a des choses infiniment plus graves. Oui ou non la rétribution des actes existe-t-elle dans l'au-delà ? Nombre de messages sont nettement affir-

matifs : « Le concept de punition, d'expiation est confirmé par les esprits de l'autre monde. Le châtiment est certain et très sérieux ». Mais un écrivain spirite, sur la foi de messages non moins authentiques, déclare ceci : « Je n'ai pas d'informations sur un état de pénitence temporaire ». L'existence des désincarnés est « excessivement heureuse et ils n'ont jamais souhaité retourner sur cette terre ». Le désaccord est, ici, plus troublant. On prétend édifier une religion nouvelle, une religion parfaite, et l'on ne sait même pas si les actes humains reçoivent, là-bas, des sanctions, si, comme le dit énergiquement Conan Doyle, le sort d'un Raspoutine est le même que celui d'un père Damien ?

Mais, dira-t-on, le problème des sanctions d'outre-tombe n'est-il pas, d'avance, résolu par le dogme de la réincarnation, celle-ci étant à la fois un moyen de rachat et de progrès moral ? J'ai le regret de constater que, sur ce chapitre, les messages, depuis un certain temps, deviennent extrêmement confus. Ou plutôt, un schisme grave serait en voie de séparer les esprits « anglo-saxons » et les esprits « français ». Les messages reçus de l'autre côté de la Manche racontent que la survie du désincarné est de courte durée. Elle est suivie d'une seconde mort. Après quoi s'étend une série d'exis-

tences au cours desquelles l'âme progressivement se transforme. Le tout se passe dans l'au-delà. Il n'y a point de réincarnation. Les messages « français » enseignent la doctrine classique. Et ce sont bien là deux doctrines irréductibles. Les efforts d'exégèse subtile, tentés par les docteurs spirites pour rétablir l'entente cordiale, n'y peuvent rien. Dans le premier cas, en effet, la terre est un point de départ d'où les légions d'esprits, emportés par une vague irrésistible, s'élancent pour ne plus revenir. Et dans la mesure où ils s'éloignent, dans la même mesure aussi, ils deviennent incapables de communiquer avec nous. Dans le second cas, la terre est, pour les esprits, un centre d'attraction et de gravité. Les désincarnés y reviennent et y replongent incessamment. Où est donc la vérité ? Qui a raison, des esprits anglais ou des esprits français ? Ce n'est pas à nous, pauvres terriens, qu'il appartient d'en décider.

Si encore la doctrine enseignée par les esprits « anglo-saxons » était conséquente avec elle-même ? Elle ne l'est pas. On nous dit, d'une part, que les esprits inférieurs peuvent se racheter avec l'aide des esprits supérieurs. Et d'autre part on nous apprend que « les esprits inférieurs ne peuvent s'élever ; mais le contraire est possible ». Alors, les esprits inférieurs ne sont plus

perfectibles ? Comment accorder cela avec le principe du progrès moral indéfini ?

L'opposition anglo-française aboutit d'ailleurs à des conséquences désastreuses. Ainsi, d'après la doctrine anglaise, les esprits emportés par le tourbillon qui les éloigne de la terre cessent, assez rapidement, toute relation avec nous. Il paraît que le plus ancien personnage qui ait donné de ses nouvelles mourut en l'an 1677. Il avait été chapelain de Cromwell. Ledit chapelain était sûrement un retardataire, car on n'a jamais reçu de messages émanant d'un esprit aussi vieux que celui-là. S'il en est ainsi, les esprits anglo-saxons doivent bien sourire lorsqu'ils voient les spirites des autres nationalités évoquer, avec tant de conviction, l'ombre de César ou de Cicéron !

En vérité, la doctrine spirite est un imbroglio indescriptible, et l'on y cherche en vain cette belle concordance qui serait, d'après Conan Doyle, la preuve de son authenticité.

Et l'on conçoit, dès lors, l'embarras des spirites lorsqu'il leur faut opérer le triage de ces communications soi-disant expédiées de l'autre monde. C'est qu'en effet il y a de tout dans les messages des désincarnés, et toutes les notes s'y rencontrent, depuis la note grave et

philosophique jusqu'à la note terre à terre et moqueuse, sans oublier la note mesquine ou immorale, car il existe des messages à faire rougir les moins prudes.

D'où peut provenir cette diversité ahurissante ? Les spirites se donnent encore beaucoup de mal pour l'expliquer, et trop souvent, hélas ! leurs explications sont piteuses et achèvent de nous dérouter. D'après certains commentateurs, les esprits restent dans l'au-delà, ce qu'ils furent ici-bas. Leur caractère n'a pas changé. Il y a donc des esprits sérieux, il y en a de moqueurs ; il y en a de bons, il en est de méchants ; il y en a de distingués, il en est de vulgaires ; les uns savent, les autres sont ignorants ; les uns disent vrai, les autres nous trompent outrageusement... Grand Dieu ! dans quelle galère nous a-t-on embarqués ! En l'absence de tout critère absolu — puisque les spirites ne veulent jurer que par leurs esprits — qui nous dira si les esprits ignorants en savent moins long que les esprits distingués et si les esprits sérieux ne sont pas, tout bonnement, des esprits pince-sans-rire ?

Une circonstance fâcheuse aggrave la situation. Il paraîtrait que les « désincarnés » ont toutes les peines du monde à se faire entendre de nous. Ils parlent avec difficulté, parce que leurs conditions d'existence diffè-

rent beaucoup des nôtres. Les vibrations de leur corps astral ne trouvent qu'imparfaitement, dans le corps astral des médiums, des vibrations égales et sympathiques. Alors, sommes-nous sûrs de les avoir bien compris ? Et que penser d'une révélation dont les témoins, qui peuvent être des trompeurs, n'arrivent même pas à rendre leur langage pleinement intelligible aux mortels.

Une troisième explication nous décourage sans retour. On nous assure que les esprits, dès l'instant où ils pénètrent dans notre atmosphère terrestre, reprennent incontinent leurs idées, leurs habitudes, leurs préoccupations d'autrefois. Ainsi donc, ce n'est pas *eux* que nous connaissons ? Leur vraie nature, leur vraie vie d'esprits de l'espace nous échappent? Qu'ont-ils besoin de se déranger pour nous révéler un monde nouveau puisqu'ils ne peuvent se présenter à nous que sous un travestissement qui masque la vision authentique de l'au-delà ?

Et voilà pourquoi, à côté des spirites disposés à recueillir, quand même, comme parole d'Evangile, les messages des « morts », d'autres spirites, et non des moins illustres, refusent d'accorder à ces messages la moindre autorité. Ecoutons plutôt ce qu'en dit Karl du Prel (*La mort, l'Au-delà, la vie dans l'Au-delà*, traduction française, p. 86) : « Nous ne pouvons savoir

comment les êtres transcendantaux opèrent quand ils se meuvent dans leur élément, affranchis de toute entrave corporelle et matérielle, de sorte que notre expérience est insuffisante pour construire une métaphysique. Les spirites croyants s'imaginent pouvoir combler la lacune par les révélations d'outre-tombe que leur communiquent les Esprits : mais les fantômes qui retournent dans le monde matériel, ne montrent pas non plus leur vraie nature au point de vue intellectuel, de sorte que ce genre de littérature est sans valeur ». Et c'est le même auteur qui écrit encore, quelques pages plus loin (p. 114) : « Pour juger les esprits, il faut se rappeler qu'ils sont restreints dans leurs mouvements par les lois physiques qui les empêchent d'élargir leur champ d'action. Quant aux niaiseries intellectuelles de leurs communications, qu'on rencontre en effet très fréquemment, ce ne serait pour moi qu'une preuve de plus que ce sont les produits des mortels désincarnés, puisque c'est certainement la sottise qui prévaut ici-bas ». La boutade est jolie. Mais en attendant que les spirites se soient mis d'accord sur la valeur qu'il convient d'accorder aux messages contradictoires des esprits, nous persisterons à penser que le second argument d'Arthur Conan Doyle ne prouve rien.

Reste le troisième : les messages sont vrais en ce qu'ils affirment des événements de ce monde. Donc ils sont vrais en ce qu'ils affirment de la vie d'outre-tombe.

Cet argument est le plus faible de tous. On en pourrait d'ailleurs contester la forme évidemment trop absolue. Il arrive souvent aux auteurs des messages de se tromper même sur les affaires de ce monde. Mais la question n'est pas là. Elle est de savoir s'il n'y a pas une cause qui explique pourquoi les prétendues communications des « désincarnés » peuvent être approximativement justes quand il s'agit des événements d'ici-bas, et si cette même cause n'explique point, en même temps, pourquoi les communications relatives à l'Au-delà ne méritent aucune créance. Or, l'appréciation de cette cause n'est possible que si l'on a déjà pris position en face des phénomènes physiques du spiritisme. Et cela revient à dire que l'argument de Conan Doyle dissimule une pétition de principe. Il suppose admis ce qui est précisément à démontrer : à savoir que les messages émanent réellement des désincarnés. Par conséquent il ne saurait figurer dans une démonstration qui vise à établir l'origine des messages indépendamment des expériences physiques qu'on invoque pour étayer leur va-

leur. Pour nous, l'exactitude des relations fournies par les médiums sur les choses terrestres ne garantit nullement l'exactitude des renseignements fournis sur les choses de l'autre monde. Elle ne la garantit point pour cette raison fort simple que les médiums, s'ils peuvent, par des moyens spéciaux, communiquer avec notre monde, n'ont aucun moyen propre de communiquer avec l'autre.

Ainsi l'étude intrinsèque des messages n'apporte aucune preuve nouvelle à l'origine « transcendante » de la révélation spirite.

II

Il me reste à résumer les conclusions générales de notre enquête. Ces conclusions, ce sont celles-là même qui inspirent l'attitude de l'Eglise en face du mouvement dont nous venons d'esquisser la physionomie et les tendances. Dès le début, c'est-à-dire, au lendemain des premières manifestations des « désincarnés » en Amérique, l'Eglise catholique a mis les chrétiens en défiance contre le spiritisme. Depuis, sa ligne de conduite n'a pas varié. Les récentes décisions de Rome (1917) répondent aux considérants formulés, en 1866, par les Pères du second Concile de Baltimore.

Si cette ligne de conduite est sage, le lecteur est maintenant en mesure de le juger. Néanmoins, il ne sera pas utile de l'examiner de plus près, afin d'écarter, s'il en était besoin, toute équivoque et tout malentendu.

Tandis que nous nous efforcions de ramener le spiritisme à des causes naturelles, encore que mystérieuses, une difficulté a pu surgir dans les esprits et suggérer une objection spécieuse.

Que l'Eglise catholique dénonce et condamne les prétentions religieuses du spiritisme, elle en a le droit et le devoir. Elle ne peut, de gaieté de cœur, exposer la foi de ses fidèles à un péril certain. Elle ne peut, sans protester, entendre les affirmations de ces nouveaux docteurs qui, à tort et à travers, se mêlent d'histoire et d'exégèse, et, sous prétexte de ramener le christianisme à sa forme originelle, sapent par la base les vérités fondamentales du christianisme. En tant que système d'idées, le spiritisme est une hérésie, et sa littérature tombe sous les prohibitions les plus élémentaires de l'Index. Mais que l'Eglise interdise à ses membres de se livrer aux pratiques spirites ; qu'elle leur défende d'assister aux séances médiumniques, n'est-ce pas, de sa part, un abus de pouvoir ? N'est-ce pas, surtout, opposer aux légitimes aspirations du progrès scientifique, une

barrière gênante ? Si en effet les phénomènes spirites sont réductibles à des causes naturelles, pourquoi interdire, comme on l'a fait, d'interroger les tables parlantes, les voyantes extralucides, ou de provoquer des apparitions matérialisées ? Nous commençons à découvrir, ou tout au moins à entrevoir, une province jusqu'alors inexplorée de la psychologie humaine. Est-ce le moment de paralyser les recherches des expérimentateurs ? Est-ce le moment de jeter l'interdit sur des savants qui, par l'application de leurs méthodes exactes, pourraient nous livrer le dernier mot d'une énigme dont la solution serait un apaisement pour tous ?

Cette objection, je ne saurais mieux la dissiper qu'en définissant, d'une manière précise, les principes directeurs du catholicisme sur le sujet qui vient de nous occuper. Ces principes, il me paraît qu'on peut les réduire à trois principaux.

L'Eglise ne se prononce pas sur l'essence des phénomènes spirites ;

L'Eglise défend au commun de ses fidèles de se livrer aux expériences spirites ;

L'Eglise soupçonne, dans les manifestations spirites, l'intervention accidentelle des puissances diaboliques.

Et tout d'abord l'Eglise ne se prononce pas sur l'es-

sence des phénomènes spirites. Que l'on veuille bien peser la portée des mots que j'emploie à dessein. Se prononcer sur l'essence d'un phénomène, c'est définir, avec sa nature intrinsèque, la nature des causes qui le produisent. Et c'est, du même coup, englober dans une seule définition, la totalité absolue des phénomènes qui réalisent cette essence.

Or, on chercherait vainement, dans les décisions émanées de l'autorité ecclésiastique, une définition aussi tranchée, aussi catégorique.

Parlons au concret. Les médiums — toute suspicion de fraude ou de charlatanisme mise à part — provoquent des manifestations extraordinaires. Au point de vue catholique, il ne peut y avoir que deux interprétations viables : ou bien nous constatons les effets de forces naturelles, mais inconnues ou mal connues; ou bien nous saisissons sur le vif le jeu de puissances préternaturelles. Dans les deux hypothèses, il est notoire qu'à cette fantasmagorie se mêlent certaines pseudo-révélations contradictoires avec la révélation authentique. Si la cause est jugée naturelle, les révélations n'ont rien à voir avec l'au-delà ; elles sont attribuables à l'ignorance ou à l'incrédulité des médiums et de leurs magnétiseurs. Si la cause est préternaturelle, la conclusion s'impose : Dieu ne

peut être l'auteur d'une révélation fausse, et par conséquent, l'auteur des communications ne peut être que le démon. Entre ces deux explications possibles, l'Eglise a-t-elle fixé son choix ? L'a-t-elle fixé de telle sorte que, de soi, toute manifestation spirite encourt toujours la note de satanisme ? Eh bien non, l'Eglise n'a rien décidé sur ce sujet. Elle attend, elle suspend son jugement et nul n'a le droit de l'accuser d'enrayer, sur ce domaine, l'investigation des vrais savants. Et c'est à l'intention de ces derniers que le Saint-Office, en 1899, promulguait cette règle dont il est impossible de méconnaître la sagesse modératrice : « S'il s'agit de phénomènes qui certainement dépassent les forces de la nature, on ne peut les provoquer. S'il y a doute, qu'on proteste d'abord qu'on ne veut avoir aucune part dans des faits préternaturels : à cette condition, le procédé est tolérable, pourvu qu'il n'y ait pas péril de scandale » (Cité par L. Roure, *Le merveilleux spirite*, p. 374).

Il n'en reste pas moins que l'Eglise interdit formellement au commun des fidèles de se livrer aux expériences spirites. Et c'est là surtout, je le crois, que le différend menace de passer à l'état aigu. J'en ai pour preuve les confidences qui m'ont été faites par maintes personnes, croyantes ou non croyantes.

Si en effet l'autorité ecclésiastique ne déclare pas *a priori* le caractère préternaturel des causes qui sont à l'œuvre dans le spiritisme, pourquoi imposer un frein à la liberté et à la curiosité universelles;

La raison de ce frein, elle est facile à deviner.

Soyons francs.

Lorsque Pasteur eut découvert la microbiologie qui, au dire des connaisseurs, a été la plus formidable révolution accomplie, en médecine, depuis les origines, un frisson d'espérance agita le monde entier. Les maladies les plus tenaces allaient être ou seraient un jour guéries. L'admiration, la gratitude montaient vers le génie qui avait trouvé le microbe de la rage et qui formait des élèves dignes de lui pour continuer ses miraculeux travaux.

Et cependant, vit-on, alors, le peuple se précipiter dans les laboratoires, envahir et encombrer les salles d'expérience? Nullement. Chacun resta chez soi. On estima que les spécialistes avaient seuls qualité pour approfondir ce nouveau domaine de la science.

Et quand, plus tard, coup sur coup, on apprit les merveilles de la photographie à travers les corps et de la télégraphie sans fil, vit-on la foule s'attribuer le droit de collaborer avec les Rœntgen, les Branly ou les Mar-

coni? Non. On avait assez de bon sens pour comprendre que ces offres de service eussent été ridicules et déplacées.

Or voici qu'aujourd'hui les psychologues s'aventurent dans un champ encore plus rebelle d'accès et plus difficile à défricher que celui de la Physique ou de la Chimie, car on me permettra de le répéter, le mystère de l'âme est le plus insondable de tous. Alors, comment se fait-il que l'humanité s'ébranle et que des millions de gens qui ne sont ni psychologues, ni psychiâtres, ni neurologues, se jettent à corps perdu dans l'étroit sentier à peine tracé par les spécialistes et prétendent, du premier coup, abattre la broussaille et voir clair là où les mieux informés osent à peine émettre un jugement définitif?

A quoi tient cette différence? Elle tient à ce que la foule, quand elle improvise des expériences spirites, quand elle organise des « cabinets noirs », consulte les tables et les voyantes, recherche avidement la société des fantômes, n'est pas mue par l'amour désintéressé de la science et du progrès scientifique. Autrement, elle resterait chez elle. Ce qu'elle veut, ce qu'elle désire — fut-ce au prix d'un détraquement cérébral — c'est entrer en communication avec l'au-delà, c'est percer le

mystère d'outre-tombe, et retrouver ceux que la mort a ravis à sa vue, à son affection, à sa tendresse.

Le spiritisme n'est pas la course à la science, il est la course aux morts. Et devant cette foule, aveuglée, haletante, l'Eglise se dresse et défend d'aller plus loin. Et pourquoi ce geste d'arrêt? Serait-ce donc qu'elle n'a rien à nous enseigner sur le sort de nos disparus ? Serait-ce donc qu'elle tient pour irrévocable, la séparation des morts d'avec les vivants? Non certes. L'Eglise, elle aussi, a une doctrine, doctrine un peu plus austère, j'en conviens, que celle du spiritisme, mais doctrine consolante, fondée sur ce fait que l'âme, étant spirituelle, peut, avec la permission de Dieu, se porter partout où sa présence invisible et discrète est réclamée; fondée encore sur la réalité des relations que les morts entretiennent avec nous par les souvenirs que Dieu réveille, ranime et entretient dans leur mémoire intellectuelle; fondée encore, et par-dessus tout, sur le dogme splendide de la communion des saints, échange mutuel de prières et de grâces dont le cœur du Christ-Sauveur est la source inépuisable. Mais d'autre part, l'Eglise professe, je l'ai dit, que les morts ne frayent pas directement avec les mortels. Sauf en des cas exceptionnels dont Dieu seul est juge, ils ne peu-

vent ni se faire voir, ni se faire toucher, ni se faire entendre. Et dès lors prétendre les évoquer à plaisir et à merci, c'est obéir à une poussée, à une intention superstitieuse que la réalité ne satisfera point.

La course aux morts est donc une course à l'abîme. Quelle que soit la cause qui se manifeste dans les phénomènes médiumniques, ce qu'on y cherche, c'est cela même qu'on risque le plus sûrement de n'y trouver jamais.

Et l'on voudrait que l'Eglise nous abandonnât à cette illusion ? On voudrait qu'elle nous laissât à l'erreur de croire qu'en étreignant les fantômes nous retrouverons ceux qui nous ont quittés pour entrer dans leur vie immortelle? Ah! quel sourire et quel dédain sur les lèvres des hommes attentifs à surprendre les faux coups de barre du nautonier qui dirige ici-bas la barque divine, si un jour venait où les faits spirites seraient classés sans appel dans la catégorie des effets naturels! Ils mépriseraient l'Eglise, ils lui reprocheraient d'avoir berné l'humanité souffrante en lui chantant la vieille et naïve chanson, et en allumant, au ciel, des étoiles caduques.

Ce sourire, ce dédain, l'Eglise n'aura pas à les subir, car elle sait, d'une certitude qui devance la certi-

tude scientifique, que ceux qui nous parlent, derrière les guéridons, les planchettes alphabétiques et les fantômes matérialisés, ne sont pas les esprits des morts.

En revanche, elle redoute qu'à l'appel de la sensibilité et de l'imagination égarées, une autre présence ne réponde, qui revêtirait pour nous tromper l'apparence des morts. Le spiritisme engage les âmes dans une voie dangereuse. A écouter ses docteurs, il n'y aurait, dans l'autre monde, que des esprits désincarnés. Si cela était vrai, nous serions bien tranquilles, puisque les « désincarnés » sont incapables, par eux-mêmes, de se manifester aux vivants.

Mais il n'y a pas que les morts à peupler ces régions mystérieuses. Le spiritisme a simplifié l'au-delà. Il ignore ou affecte d'ignorer l'existence de ces purs esprits, anges de lumière ou anges déchus, qui sont des natures beaucoup plus élevées que les âmes humaines dans la hiérarchie des êtres.

Or, si l'âme, séparée de la matière, n'a plus de prise sur les corps, l'esprit pur, ange ou démon, domine la matière et peut agir sur elle, et, par elle, sur l'âme qui l'anime.

Voilà un autre et capital aspect de la doctrine catholique dont il convient de faire état, si l'on veut bien comprendre les directions pratiques de l'Eglise tou-

chant le spiritisme. A supposer que les causes en activité dans les phénomènes dont nous avons parlé soient, dans une large proportion, des causes naturelles, les activités de ce monde nouveau ne sont pas assez rigoureusement connues pour que l'on en puisse exclure toute intervention de la puissance des ténèbres. Et ce danger n'est pas aussi illusoire que ne l'est l'espérance de rencontrer les morts. Où s'arrête le pouvoir démoniaque? On lui connaît deux limites infranchissables : la volonté de Dieu et la volonté de l'homme. Or nous savons que Dieu permet au démon de tenter les âmes, non pour qu'elles succombent au mal, mais pour accroître leurs mérites surnaturels de tout l'appoint qu'y ajoute la continuité d'une énergie invinciblement attachée au devoir. Quant à l'homme, la seule barrière qu'il ait à opposer aux entreprises diaboliques, c'est le refus de son consentement. Nul n'est victime du démon s'il n'a donné au démon, par imprudence ou décision formelle, barre sur sa pensée, sur son cœur ou sur ses sens. Si donc un chrétien, malgré les avertissements de l'Eglise, se résout à sauter dans l'inconnu et à marcher, droit devant soi, prêt à tendre la main à toute main qui, au sein des ténèbres, la saisira, il court risque de se trouver un jour en face non des morts qu'il invoquait,

mais du démon, toujours prêt à interpréter en sa faveur, les vœux troubles des mortels.

Je sais bien qu'aujourd'hui, la foi de l'existence du diable est un article que des personnes « intelligentes » rayeraient volontiers de leur *credo*. Et cependant, lorsqu'on voit, précisément dans les cercles spirites, se réaliser certains phénomènes qui, dans l'état actuel de nos connaissances, résistent à toute analyse scientifique ; lorsqu'on recueille l'écho de certaines prévisions, si nettes, que la clairvoyance des médiums eux-mêmes en paraît incapable, lorsqu'on voit nombre d'adeptes du spiritisme glisser insensiblement sur les pentes de la folie, ou perdre la foi, ou se rendre à des conseils qui révoltent le sens moral, on ose se demander si, par delà le spiritisme naturel, il n'en est pas un autre qui est, celui-là, l'œuvre occulte du démon. L'Eglise incline à le croire. Il est sage de le penser avec elle et de gouverner sa vie en conséquence.

Ma tâche serait terminée, s'il ne me restait un dernier point à éclaircir. L'origine naturelle d'une grande partie des phénomènes spirites étant admise, la théorie catholique du miracle n'en serait-elle pas un peu ébranlée? Je ne parle pas de l'explication des miracles évan-

géliques par le corps astral. Nous avons vu, en son temps, que cette explication ne valait rien. Mais, le corps astral mis à part, ne peut-on pas envisager une date, plus ou moins rapprochée, où les médiums obtiendraient, avec l'aide de leurs singuliers pouvoirs, des effets comparables à ceux que nous qualifions de miracles? Déjà ils font mouvoir des objets à distance, ils se dédoublent, ils lisent dans la pensée des hommes. Que ne feront-ils pas lorsque leurs facultés étonnantes auront été convenablement développées!

Cette crainte n'est pas fondée et voici pourquoi.

Au fond, toutes les forces que manie la science sont des forces inconnues. Mais si elles sont inconnues dans leur essence, elles ne le sont pas dans leurs résultats. Elles constituent, au contraire, des cycles dont les frontières sont tracées par la répétition incessante des mêmes effets. Et ces cycles ne se confondent pas, ils ne se recouvrent pas, ils restent imperméables les uns aux autres. Choisissons quelques exemples. L'électricité est une force inconnue. Nous savons néanmoins ce qu'elle peut produire dans le vaste domaine de ses applications variées : en physique, en chimie, en thérapeutique, etc. Nous savons surtout que, sur d'autres domaines, sa nature est inopérante : l'électricité ne

remplacera jamais le germe vital d'où l'animal et la plante sont sortis. Cette énergie vitale, s'exprime par les lois de la biologie. Elle est, à son tour, une force inconnue, mais dont les effets ne s'étendent pas au delà d'un cercle déterminé. L'animal naît, grandit et meurt : telle est la loi universelle. Elle est suffisamment connue pour que nous puissions émettre à coup sûr, ce jugement : quand un organisme est usé, ou rongé par un mal incurable, cancer, tuberculose, mal de Pott, sa mort est imminente, le principal vital n'y peut rien. Et s'il est bien mort, la vie peut moins encore le réintégrer.

Le spiritisme, à son tour, dénonce une force inconnue. Mais depuis des années et des siècles que cette force est à l'œuvre, elle a eu tout le loisir de trahir son déterminisme interne. En fait, les types qu'elle réalise sont invariablement identiques. Ils rentrent dans un nombre, relativement restreint de catégories, depuis les cas de télépathie simple jusqu'aux phénomènes très rares de matérialisation. Donc, ici encore, le cycle est fermé. Et de même que l'électricité a des limites, de même que le principe vital a des limites, de même la puissance médiumnique a les siennes. Et par conséquent, lorsqu'un effet se produira, qui ne peut être attribué à aucun de ces cycles délimités par leurs manifestations

propres, cet effet se réclamera d'une cause supérieure, située en dehors de chacun de ces cycles et de tous pris ensemble. Traduisez : quand les spirites auront guéri instantanément un cancer, une tuberculose, un mal de Pott, ou ressuscité un mort, nous cesserons de croire au miracle. Mais nous pouvons être tranquilles, jamais cette conjoncture ne se vérifiera. Le déterminisme intrinsèque de la force en jeu s'y oppose. La puissance miraculeuse, qui est, en fait, la puissance divine, mise au service d'un enseignement surnaturel, se caractérise par l'*absolue liberté* de ses manifestations. Elle ne connaît aucune limite, elle ne se laisse arrêter par aucun obstacle. La puissance médiumnique coule entre des digues étroites et infranchissables. Elle n'a donc pas la même origine. Pour employer jusqu'au bout notre comparaison de tout à l'heure, le cycle spirite et le cycle miraculeux ne se recouvrent pas.

Je n'ai pas la prétention d'avoir épuisé, par ces quelques pages, le sujet dont j'ai entrepris de traiter les grandes lignes. Puissé-je néanmoins en avoir dit assez, puissé-je aussi avoir parlé un langage assez clair pour retenir sur le seuil de l'abîme caché par un mirage trompeur, tant d'âmes que le mépris d'un danger certain pourrait conduire à leur perte.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I. — Spiritisme et Christianisme 5

CHAPITRE II. — Les inductions scientifiques du spiritisme 25

CHAPITRE III. — Critique des faits spirites 61

CHAPITRE IV. — Le Corps astral 89

CHAPITRE V. — Spiritisme sans esprits .. 119

CHAPITRE VI. — Les messages. L'Eglise en face du spiritisme 159

Imp. H. Diéval, 57, Rue de Seine, Paris.

Universitas
BIBLIOTHECA

La Bibliothèque
Université d'Ottawa

Échéance

Celui qui rapporte un volume après la dernière date timbrée ci-dessous devra payer une amende de cinq sous, plus un sou pour chaque jour de retard.

The Library
University of Ottawa

Date due

For failure to return a book on or before the last date stamped below there will be a fine of five cents, and an extra charge of one cent for each additional day.

13 AVR.
08 AVR. 1994
12 AOU '85
12 AOU '85
AU6
DEC 01 1989
JUN 25 '82
18 JUIL. 1989
JUN 17 '82
21 JUIL. 1988
30 MARS 1994

CE

a39003 000664283b

BF 1262 .M3R4 1921
MAINAGE, THEODORE.
RELIGION SPIRITE.

CE BF 1262
.M3R4 1921
COO MAINAGE, THE RELIGION SPI
ACC# 1021606

U D / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 06 10 05 11 3